

République Algérienne Démocratique et Populaire.

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Université Mentouri Constantine.

Faculté des sciences humaines et sociales.

Département de psychologie.

N°de série :

N°d'ordre :

THESE

Présentée en vue de l'obtention d'un Doctorat

Es/Sciences en Psychologie Clinique.

THEME

**Psychosociogénèse de la délinquance
juvénile.**

Approche culturelle du phénomène.

Présenté par : Mr GHARBI Abdelaziz

Sous la direction de Mr le Pr : HAROUNI Moussa

Membres du jury :

Président : Pr CHELBI Mohammed. Université Mentouri. Constantine

Encadreur : Pr HAROUNI Moussa. Université Mentouri. Constantine

Membre : Pr SAADI Hacène. Université Mentouri. Constantine

Membre : Pr BOUMEDIENE Slimane. Université de Skikda

Membre : Pr DJABER Nassereddine. Université de Biskra

Année : 2011/2012

REMERCIEMENTS

Je tiens à exprimer mes remerciements et ma reconnaissance à mon encadreur le **Professeur Harouni** Moussa pour ses conseils et sa grande patience manifestés durant la réalisation de ma thèse.

Mes remerciements vont également au **Professeur Chelbi** Mohamed pour toute l'aide qu'il m'a apportée durant toutes ces années.

Mes remerciements à mon ami Nadir **Yachir** pour son soutien, ses encouragements et la réalisation technique de ce travail.

Sommaire

THEME : Psycho-sociogénèse de la délinquance juvénile : Approche culturelle
du phénomène.

PLAN :

- 1) Introduction..... 1 /8
- 2) Problématique.....9/21

I- Partie théorique :

Chapitre I :

- 1-L'adolescence : essai de définition et théorisation22/22
- 1.1-L'adolescence : quelles définitions ?22/31
- 1.2-Les enjeux psychologiques et sociaux de l'adolescence32/36

Chapitre II :

- 1-L'Autorité et Adolescence
.....37/38
- 2.1 L'autorité : essai de définition39/47
- 2.2 Les figures de l'autorité48/53

Chapitre III

- 1- La délinquance juvénile : approche psychologique et clinique psychanalytique du
phénomène54/56
- 1.1- La délinquance : essai de définition56/58
- 1.2 -De la délinquance : approches théoriques59/59
- a) L'approche biopsychologique59/60
- b) L'approche psychologique60/61
- c) L'approche phénoménologique61/63
- d) L'approche psychogénétique63/64

e) L'approche bio-psycho-sociologique ou intégrative	64/65
f) L'approche psychanalytique	65/77

II -Partie méthodologique

Chapitre IV

1- La psychologie clinique : fondements théoriques et méthodologiques	78/95
2- Arguments épistémologiques pour un choix méthodologique	95/101
3- L'étude de cas : une clinique de l'histoire du sujet	101/106

Chapitre V

1- Cadre d'intervention de la recherche.....	107/109
1.1- Le centre spécialisé de rééducation (CSR).....	107/107
a) Présentation	
b) Organisation et objectif	
c) Caractéristiques de la population prise en charge	

Chapitre VI

1- Etude de trois cas d'adolescents placés en institution	110
a) Premier cas : présentation et analyse.....	110/115
b) Deuxième cas : présentation et analyse.....	115/117
c) Troisième cas: présentation et analyse.....	118/120
2- Synthèse des cas étudiés.....	120/123

<u>Conclusion</u>	123/126
--------------------------------	---------

1- Introduction.

Il existe une abondante littérature scientifique et différentes approches du phénomène de la délinquance juvénile dans le champ des sciences humaines et sociales, il n'en demeure pas moins que c'est un sujet qui est loin d'être épuisé.

Le thème de la délinquance juvénile occupe de manière récurrente les devants de la scène publique.

Il constitue une préoccupation politique, sociale et scientifique majeure pour bon nombre de décideurs, de travailleurs sociaux et de chercheurs.

En tant qu'objet de recherche dans les champs des sciences humaines et sociales (anthropologie, sociologie, psychologie, criminologie, droit, éducation...etc), la délinquance juvénile continue de susciter un intérêt tant épistémologique que clinique puisqu'il appréhende le domaine si diversifié de l'agir humain mais surtout et particulièrement parce qu'il concerne une personne rencontrant des difficultés d'ordre psychologique et social, exprimant de par ses conduites transgressives un mal être à une période déterminée de la vie :l'adolescence.

Ce partage d'intérêt par différents champs de recherche et de savoir, souligne en fait la complexité du phénomène de la délinquance juvénile par l'intrication de nombreux facteurs, de différents ordres (biologiques, sociaux, psychologiques, culturels etc...) impliqués, dans sa détermination.

Aucune société n'est épargnée par ce phénomène qui touche une catégorie d'âge particulièrement vulnérable. Aussi pour répondre à des sollicitations d'ordre sociétal et individuel, chaque société, selon ses spécificités historiques et socioculturelles, s'est attelée à la compréhension de ce phénomène et s'est engagée à rechercher les solutions idoines.

Et c'est ainsi que l'on assiste progressivement, à la mise en place de dispositifs de prise en charge qui s'appuient sur des orientations à la fois préventives, législatives, rééducatives voire thérapeutiques. L'ensemble de ces actions qui se déroulent pour l'essentiel en milieu institutionnel, tentent à endiguer la délinquance juvénile et s'inscrivent résolument dans une philosophie compréhensive à consonance pédagogique et sociale.

Différents spécialistes rompus dans la pratique du travail socioéducatif y contribuent. La finalité de l'intervention de ces spécialistes du travail social consiste dans la recherche nuancée, d'une intégration sociale et professionnelle, harmonieuse du jeune en bute à des difficultés psychologiques et relationnelles, générant des situations conflictuelles, parfois dramatiques, voire des conduites répréhensibles condamnables par la loi.

La société algérienne n'est pas épargnée par ce phénomène qui depuis quelque temps déjà, se signale par des proportions inquiétantes tant par la nature des délits répertoriés que des catégories de personnes concernées et qui sont de plus en plus jeunes.

Le Conseil National Economique et Social(CNES) (1) dans un article (2) qu'il a consacré à la délinquance juvénile en Algérie avance un taux de soixante et un pour cent(61%) d'adolescents, âgés entre seize et dix huit ans ne fréquentant pas l'école.

Dans son rapport annuel sur la protection de la jeunesse, il attire l'attention des pouvoirs publics sur ce phénomène et insiste sur l'urgence d'une prise en charge sérieuse. Selon le CNES, la jeunesse en Algérie, ne représente pas moins de quatre millions et six mille individus(4,6 millions), dont l'âge varie entre treize et dix huit ans, soit quinze pour cent(15%) de la population globale algérienne. L'expansion, jugée de rapide , serait due à la crise économique et sociale et à certains facteurs aggravant, tels que la fragilisation de la famille, (le divorce particulièrement), l'urbanisation anarchique, l'exode rural quasi incontrôlable (du fait du terrorisme), et enfin au bouleversement du système de valeurs : l'école, à titre d'exemple, n'est plus le garant d'avenir, de bien être et de travail.(Selon le rapport du CNES, cinquante et un pour cent (51%) des jeunes dont l'âge varie entre seize et dix neuf ans (16 et 19ans) sont des chômeurs). Par ailleurs, il ressort des travaux du colloque(1) international, organisé par l'université d'Alger en collaboration avec l'université Saoudienne « Naïf », que pas moins de quatorze mille mineurs ont été traduits , pour différents délits, en justice en 2006, alors qu'en mille neuf cent quatre vingt dix (1990), ils ne représentaient que sept mille (Le nombre de délinquants a quasiment doublé en seize (16) ans, sachant que pas moins de quarante mille (40.000) enfants, dont l'âge varie entre six (06) et seize (16) ans, quittent le système scolaire chaque année en Algérie).

1°Organisme consultatif algérien sur les questions économiques et sociales

2° Article publié dans le journal « le quotidien » du 11.Mai.2009.

La délinquance juvénile relèverait de la responsabilité de la famille et de l'école, pôles, socialisant par excellence, et aurait pour cause, la faiblesse du contrôle social qu'exerce les parents et la déperdition scolaire, telles étaient les conclusions du colloque. (1)

Au-delà des chiffres éloquentes avancés et des causes exogènes, d'ordre social ou environnemental, signalées, certains facteurs, non moins importants, n'apparaissent pas et n'ont pas été mis en évidence. Il s'agit des facteurs éducationnels, relationnels et psychologiques.

Le rôle de la culture arabo musulmane et des traditions en tant que creuset d'inspiration dans lequel se puisent les normes et valeurs intériorisées lors du processus de socialisation par l'enfant sous l'action « avisée », des parents et fondamentalement l'action du « père » (rabou el beit), littéralement « le maître de la maison » nous semble déterminant. Le père incarnant la prime autorité, l'interdit et la loi. La société algérienne étant fondamentalement patriarcale, l'autorité est en ce sens sexuée.

Pour ma part, j'ai découvert l'univers de la délinquance juvénile alors que j'avais en charge la direction d'une institution de rééducation (autrefois dénommée maison de redressement) communément appelée : centre spécialisé de rééducation (en fait, il s'agit de prison pour mineurs).

Cette institution qui se situe à Taher (Wilaya de Jijel) accueille des jeunes âgés de douze (12) à dix huit (18) ans, placés pour différents délits , par le juge des mineurs.

Tous ont connu les tribunaux et la justice. Par euphémisme, on les nomme actuellement, non plus délinquants, mais jeunes en difficultés sociales ; leur rapport à la société , à ses normes valeurs et lois , étant problématique.

Ces jeunes placés pour une durée déterminée étaient privés de sorties, mais pouvaient recevoir en visite leurs parents. Soumis à un règlement intérieur qu'ils se devaient d'observer scrupuleusement, ces jeunes sont accompagnés dans leur apprentissage de la liberté et de la discipline par une équipe d'éducateurs et de psychologues.

1° Colloque s'étant déroulé en date du 13 et 14 Mai 2008 à Bouzerah , Alger. Un article publié en date du 14 .05.2008 par le quotidien « midi libre » n°359 lui a été consacré.

L'accompagnement des jeunes délinquants dans les centres spécialisés de rééducation consiste en une « réappropriation » des normes sociales, en un « réapprentissage » de conduites socialement acceptables, en somme une « resocialisation », car, estime-t-on ces adolescents, pour différentes raisons, se trouvent en situation de rupture avec la société, et il s'agit alors pour les parents, l'éducateur, ou encore le psychologue, d'une éducation à faire ou à refaire, ou encore d'une conduite à modifier, car leur devenir est en jeu, d'où l'exigence sociale d'une prise en charge sérieuse.

Le délit en lui-même n'a aucune signification, il n'est qu'un « symptôme » révélateur d'un ensemble de faits, de conditions d'existence ou d'influences subies.

En somme, il s'agit d'apporter une aide à ces jeunes en rupture sociale, de comprendre et d'expliquer les motivations des conduites délictueuses, leurs conditions d'apparition, leur signification et leur relativité.

Causes, phénoménologie et discontinuité de la conduite délinquante, apparaissent comme étant justiciables d'un ordre de faits de cultures.

Tout savoir sur l'homme ne saurait faire l'économie du contexte culturel et se soustraire à une approche culturelle de la phénoménologie de l'agir humain.

La culture codifie et ritualise les relations et représentations humaines. L'homme abstrait n'existe pas, il n'est qu'hypothétique.

L'approche culturelle ne signifie pas autre chose qu'étudier l'homme concret, en situation dans sa subjectivité, n'est ce pas là le projet de la psychologie clinique ?

Je retiens des observations de ces jeunes placés en institution, leur faible niveau d'instruction ne dépassant pas le niveau de cycle primaire dans la grande majorité des cas. Rares sont ceux ayant suivi un enseignement dans les cycles du moyen ou du secondaire. De l'école, ils n'en gardent qu'un vague souvenir, souvent frustrant, car c'est à l'école où ils ont connu leurs premières difficultés d'apprentissage et leur premiers échecs scolaires, mais également et surtout leur échec dans leur relation à l'autorité pédagogique : celle du maître d'école.

Peu ou pas d'instruction, pas de métier probant, livrés à eux mêmes, déboussolés, exposés aux vicissitudes de la vie, ils se considèrent ainsi exclus de la vie sociale, un rebut de la société,

« les sans avenir » pour leurs parents qui les condamnent sans circonstances atténuantes, sans rémission.

Ils sont l'exemple à ne pas se suivre : le « mauvais exemple », la « mauvaise racine » qu'il faut extraire pour sauver le reste des frères et sœurs.

Voilà en somme un résumé du discours dont ils sont gratifiés. Placés pour différents délits (vols, violences, agressions, toxicomanie, vagabondage, fugues, homosexualité etc...), le jeune délinquant est entouré par une équipe pluridisciplinaire, qui, animée d'une philosophie de la « resocialisation », inspirée du modèle médico légal, tente de réintroduire, réinsérer le jeune délinquant dans les réseaux sociaux traditionnels

Mais peut-on, en fait, resocialiser un individu malgré lui ? Ne faut-il pas d'abord le réconcilier avec lui-même et avec autrui dans un processus partagé et négocié, où l'acte communicationnel et l'intersubjectivité remplacerait l'argument d'autorité ?

Le présent travail de recherche tentera une mise en évidence des éléments culturels, des facteurs de socialisation qui contribuent à la formation de la personne dans une perspective génétique, historique, comme il cherchera à déterminer les rapports qui singularisent l'adolescent à la loi, et au-delà toute figure d'autorité, tout en s'attardant à celle du père en particulier.

Il s'agira donc d'une analyse compréhensive de la nature des rapports qu'entretient et développe l'adolescent avec l'autorité, rapports également à l'éducation héritée et subie véhiculée par la famille, la religion, la tradition et somme toute la place du père dans la famille et la société algérienne. C'est une lecture culturelle du phénomène de la délinquance et de l'autorité du père, que se propose d'explorer ce présent travail.

La délinquance féminine ne sera pas abordée ici. Elle a été approchée par F.Z DELLADJ SEBAA⁽¹⁾, qui en a montré la spécificité en milieu algérien et les discriminations subies par l'adolescente délinquante.

(1) F.Z DELLADJ SEBAA : « Adolescence et délinquance en Algérie.« La délinquance juvénile féminine » Ed.Dar El Gharb. 2002

Une question, quand même, mérite d'être soulevée, celle relative aux adolescents qui, apparemment, ne connaissent pas de démêlés, de conflits avec l'autorité.

Quelque soit l'influence du milieu de vie, tous les adolescents ne deviennent pas délinquants, pourquoi ? Comment font-ils pour surmonter leurs difficultés ?

Sans minimiser, pour autant le rôle des facteurs environnementaux, facteurs exogènes pouvant influencer négativement le comportement, notre attention se focalisera essentiellement sur les facteurs psychologiques et relationnels en jeu à l'adolescence.

Sous l'influence de la culture « imposée », ces facteurs entraînent souvent des situations conflictuelles souvent pénibles à l'adolescence, période transitoire où interviennent des réaménagements psychiques importants qui recomposent l'espace personnel où l'autre qui jusqu'alors s'imposait, est appelé à composer au risque d'être nié.

Voilà nous semble-t-il la problématique du vécu de l'adolescent délinquant.

« Apprivoiser » l'autre, être reconnu et accepté comme tel dans sa singularité, rechercher l'adulte en se libérant sans reniement de l'enfant mais en se détachant également de ses parents, voilà brièvement le projet existentiel de l'adolescent, projet souvent contrarié dans sa réalisation, par égoïsme et ignorance des parents.

L'adolescent revendique en adoptant ouvertement des attitudes d'opposition, il cherche à s'imposer à l'autre par la contestation systématique, il brave l'interdit souvent sans en mesurer les conséquences.

Ces manifestations typiques au cours de l'adolescence peuvent entraîner des sanctions sociales. Dans tous les cas de figure, elles rencontrent une réprobation générale de la part de l'adulte.

Cette recherche interrogera les adolescents délinquants placés en institution. Elle comportera différents niveaux d'analyse pour aboutir à la délimitation de la problématique fondamentale de l'adolescent délinquant en milieu algérien, et en situant la conduite humaine dans son contexte culturel, originel, à travers lequel elle s'actualise et en l'interprétant, par rapport aux facteurs éducationnels et relationnels où la figure du père incarnant l'autorité au sein de la famille, figure incontestée, ambivalente, inspire respect et souvent de la crainte.

Dans la partie théorique, notre travail de conceptualisation portera sur les notions essentielles à notre recherche. Les notions d'adolescence, d'autorité et de délinquance juvénile y seront traitées et analysées en relation avec les enjeux psychologiques et sociaux propres à l'adolescence.

Les caractéristiques de la famille algérienne « traditionnelle » et « moderne » seront mis en évidence, seront également discutés les fondements culturels de l'éducation dans la société algérienne, ainsi que l'appropriation des normes sociales et son corollaire, le contrôle social.

Dans notre analyse, une place particulière sera accordée à l'autorité du père au sein de la famille algérienne, car nous pensons que la problématique de l'adolescent délinquant dans la société algérienne trouve une explication possible dans la nature de l'autorité conférée de fait au père et à ses modalités d'exercice au sein de la famille et en particulier envers l'adolescent.

Le concept d'adolescence, central dans notre recherche, sera discuté dans une perspective historico culturelle critique.

Nous prendrons appui sur les données récentes de la psychologie clinique et la psychanalyse pour une mise en évidence des caractéristiques de cette période sensible de la vie humaine.

Une partie sera consacrée à la définition du concept de la délinquance juvénile, aux facteurs identifiables déclenchant, à la psychologie du jeune délinquant dans ses rapports avec les figures symboles d'autorité, particulièrement la figure du père.

Dans la partie méthodologique et en préambule, il sera question de l'orientation épistémologique adoptée dans ce travail comme nous fixerons notre choix méthodologique par rapport au savoir dans les sciences humaines et sociales et en particulier en psychologie clinique dont les spécificités seront discutées.

Nous ferons un exposé de l'étude de cas en psychologie clinique en tant que moyen d'investigation sur lequel notre choix s'est porté .L'étude de cas , classée parmi les méthodes qualitatives sera discutée, nous en indiquerons les avantages et les limites.

Nous ferons une présentation de l'institution de prise en charge des jeunes délinquants : le centre spécialisé de rééducation (CSR), de son organisation, de ses objectifs, des

caractéristiques de la population des jeunes délinquants qui y sont placés et de l'équipe assurant la prise en charge.

Enfin, nous présenterons trois cas d'adolescents délinquants placés en institution, tous trois placés dans le centre spécialisé de Ain- M'lila (W.Oum El Bouaghi). Une analyse de chaque cas sera exposée.

En dernier lieu, nous présenterons une synthèse des résultats obtenus ainsi que de la problématique de l'adolescent délinquant en milieu algérien en rapport avec la question de l'autorité du père, élément central de notre hypothèse de recherche, ce qui conclura ce travail de recherche.

2-Problématique.

« Notre jeunesse aime le luxe. Elle a de mauvaises manières, méconnaît l'autorité et n'a aucun respect de l'âge.

Les enfants d'aujourd'hui sont des tyrans. Ils ne se lèvent plus quand une personne âgée entre dans la pièce, ils tiennent tête à leurs maîtres, bavardent en compagnie d'autres jeunes. Ils mangent bruyamment et tyrannisent leurs professeurs. » (1)

N'importe quel adulte pourrait tenir de tels propos s'il venait à considérer le comportement social de l'adolescent.

Pour actuels qu'ils soient, ces propos ne datent pas d'aujourd'hui. C'est ainsi que s'exprimait Socrate (2) plaidant la cause de son jeune disciple Alcibiade auprès des Athéniens, qui le condamnèrent pour avoir mutilé la statue d'Hermès. (3)

Deux thèmes ressortent et imposent l'analyse. En premier lieu celui de l'autorité que le jeune défie sans retenue, et tourne en dérision, en second lieu la réaction sociale face aux comportements atypiques de l'adolescent, jugés irrespectueux et surtout dangereux pour l'ordre social.

L'irrespect à l'égard de l'adulte quelque soit son statut et son âge, l'opposition manifeste, déclarée aux « maîtres », haute figure d'autorité dans la Grèce antique, passage à l'acte, voilà ce qui singularise cette période de la vie, qu'est l'adolescence que Socrate en observateur éclairé, exprimait tout en déplorant la fâcheuse évolution des mœurs éducatives. On note bien que l'existence des comportements jugés de délinquants, au cours de l'adolescence, remonte à bien loin et étaient connus.

Il ne s'agit donc pas d'un phénomène récent, mais d'un fait de société qui a de tout temps accompagné le développement des sociétés humaines.

(1)Y.Roumageon : comportements inadaptés de l'adolescent normal.p.229.in.psychiatrie de l'enfant.v.iv.Fascicule I.ed.puf

(2)Philosophe grec

(3)Messager des dieux chez les grecs

Il s'agit d'un phénomène intergénérationnel qui s'inscrit dans l'histoire des rapports humains.

Au moment même où une institution ou une autorité fixe une règle, une valeur, une norme à respecter ou encore une conduite à tenir, elle définit par ce fait même, un espace de contestation et de transgression, un lieu pour la déviance voire pour la délinquance.

Il faut noter que le concept de délinquance ne s'est imposé dans l'histoire des sciences sociales et humaines que tardivement.

Ph. Ariès (1) le situe au XVI^e siècle, l'enfant étant alors reconnu comme sujet de droit ayant des besoins propres.

Ce n'est donc, que lorsque la notion d'enfance s'est ancrée dans le discours social que des dispositions légales furent décrétées.

Dans les sociétés contemporaines, la délinquance juvénile est un phénomène fort répandu. Bon nombre d'adolescents commettent des délits au cours de cette période de la vie.

La délinquance serait-elle un épiphénomène à l'adolescence ?

Si tel est le cas, il nous faut préciser ce qu'est l'adolescence, et chercher les causes de l'agir délictueux en reconstituant l'histoire du sujet au sein de la trame familiale, lieu des premiers émois, espace affectivo-social où l'enfant découvre les règles sociales, fait ses premiers apprentissages de l'obéissance et de la désobéissance, des règles morales qui lui sont transmises et imposées du dehors par sa famille, par ses parents en premier lieu.

Environnement premier de socialisation, la famille est d'emblée suspectée d'être le principal facteur lié à la genèse de l'agir délinquant observé au cours de l'adolescence et qui représente à notre sens un segment particulier de la relation liant la personne au social.

1) Ph. Ariès : l'enfant et la vie familiale sous l'ancien régime. Paris. ed. Seuil. 1973.

Ce segment en question s'incarne dans l'autorité qui régule les relations intra - familiales et ensuite scolaires et professionnelles, en somme toute institution réelle ou symbolique investie d'une activité d'organisation des rapports humains selon un ordre, une hiérarchie bien établie, reconnue comme telle, toute figure d'autorité qui impose, dicte, oriente, sanctionne et à laquelle l'adolescent se doit de se soumettre et se conformer à ses prescriptions.

« L'autorité a le double inconvénient de l'obliger à s'incliner, et de s'incliner à chaque fois qu'il se trouve dans une situation analogue », écrit M.Debesse (1) parlant des problèmes de l'adolescent.

Sans pour autant négliger ou minimiser le rôle de l'école ou du groupe de pairs dans la socialisation de la personne, la famille demeure le contexte de vie où s'amorce et se déroule le processus de socialisation, et sa tâche fondamentale est l'éducation de l'enfant à la vie, à la vie sociale dans son ensemble.

Elle assure très tôt l'ensemble des soins nécessaires au développement de l'enfant et à son autonomie .Elle agit, ainsi, de manière à favoriser tous les apprentissages qui favorisent une adaptation conforme aux exigences sociales et culturelles par une intériorisation progressive des normes sociales et des coutumes propres à chaque société.

La famille représente un cadre d'analyse important des lors qu'il s'agit de comprendre et d'expliquer le comportement anti social (déviant) ou délinquant, particulièrement au cours de l'adolescence où la recherche identitaire se pose avec acuité tant elle est accompagnée par de profonds remaniements psychologiques entraînant un sentiment de mal être, une crise existentielle profonde favorisant une reconstruction de l'identité du sujet adolescent.

Toutefois, si la famille occupe une place prépondérante parmi les facteurs qui expliqueraient le devenir délinquant, son influence n'est pas la seule bien qu'on observe souvent certaines constantes dans les caractéristiques familiales des jeunes délinquants, celles relevant des pratiques éducatives défavorables à l'épanouissement harmonieux de l'enfant, ou encore celles découlant de relation, parents enfants pathogènes.

(1)M.Debesse : « la crise d'originalité juvénile »p.56.ed.Puf.3ed.1948

Lieu de communication et d'échanges affectifs, la famille est l'environnement de base où se développe la personnalité de l'enfant, où se dessine et se décide souvent le devenir, influencé par les interactions, et échanges parents – enfants de toute nature.

A ce niveau de la réflexion, la question qui peut déjà être proposée est la suivante : « quels sont les processus qui interviennent dans la genèse de la délinquance juvénile ? »

La problématique de l'adolescent délinquant comporte deux volets : l'un psychologique et l'autre social.

On retrouve dans le volet psychologique un certain nombre de thèmes de psychologie dynamique tels que : conflictualité psychique, résurgence du complexe d'Oedipe, désinvestissement des objets libidinaux infantiles ; affirmation de soi, estime de soi, crise identitaire...etc, ce panorama, non exhaustif des thèmes traduit d'une certaine manière la complexité de cette période particulière de la vie d'un individu à l'adolescence.

Le second volet, celui là touche à l'aspect social, à savoir un non conformisme agressif, désir de s'affranchir de la tutelle parentale, paternelle en particulier, et de toute tutelle en général.

« Le mépris de la ligne sage et de la vie réglée, le plaisir d'enfreindre un ordre, l'amertume délicate d'être ou de se croire seul au milieu d'un univers hostile ou incompréhensif... » (1)

Ces propos de M. Debesse expriment clairement le sentiment d'être en société de l'adolescent.

Et c'est ainsi, que « la famille n'est plus le divin aéroport qui représentait la puissance et la perfection. » (2) « Les parents qui avaient en effet pour l'enfant un prestige enfin, ne sont plus regardés que comme des êtres semblables aux autres. On se permet de les juger, de les critiquer » (3) Mais l'adolescent peut-il oser juger, et critiquer ses parents, et s'opposer à leurs desiderata sans encourir le risque d'être banni, renié par ceux là même à qui, un jour, il a voué une admiration sans bornes, et dont l'autorité lui apparaissait incontestable ?

(1) La crise d'originalité juvénile. op. cit. p. 3

(2) (3) op.cit .p.40

Cet aspect du problème semble sensible et important dès qu'il s'agit d'approcher la problématique de la délinquance juvénile au sein de la société algérienne dont la culture sacralise l'autorité parentale, en fait même ici, un crédo, une règle que l'enfant doit respecter et à laquelle il doit obéir aveuglément, car trahir cette règle, c'est se vouer aux pires gémonies dans les deux mondes : terrestre et céleste.

L'exercice de l'autorité parentale, par le père surtout, servira de cadre d'analyse dans la compréhension de la délinquance juvénile en milieu algérien, thème très peu étudié à notre sens en tant que cause identifiable dans la genèse de la délinquance tant l'autorité s'actualise dès les premiers moments de la vie individuelle, que ce soit au sein de la famille ou encore au sein de l'institution scolaire.

Toute éducation, tout apprentissage ne suppose-t- il pas de l'autorité ?

C'est pour cela qu'elle apparaît comme cause principale au phénomène de la délinquance que nécessairement elle doit être comprise par rapport à un référent culturel.

Pour E.Morin (1) : « l'homme est un être culturel par nature parce qu'il est un être naturel par culture ».

Toute société engendre ses propres normes : un ensemble de règles de conduites à observer et dont la transgression entraîne des sanctions.

Bien sur, les normes sociales ont tendance à varier d'une époque à l'autre : « autres temps, autres mœurs » dirait l'adage.

Pour désigner les conduites qui violent les normes auxquelles les membres d'un groupe sont astreints, les sociologues utilisent le terme de déviance qui renvoie à la transgression d'une norme sociale.

Aussi, tout sujet qui adopte socialement une conduite déviante est considéré comme socialement marginal.

(1)Morin.E : Le paradigme perdu :la nature humaine :.p 101.ed.du Seuil.1973

La délinquance sous toutes ses formes : vols, violences, fugues, fraudes ...etc, est de la déviance parce qu'elle contrevient à des normes sociales et qu'elle est sanctionnée.

N'oublions pas que toute norme correspond à des valeurs ou aux intérêts d'une classe dominante. Normes et sanctions font partie intégrante de la vie sociale.

En psychologie clinique, la délinquance, notion empruntée au droit, est considérée comme un trouble de la conduite, ou encore un trouble de l'agir humain, et relève du domaine de la psychopathologie (parfois la délinquance est désignée comme trouble de la socialisation)..

Pour D .Marcelli et A.Braconnier « l'agir n'est pas seulement le fait de l'adolescent présentant des troubles psychiques, il est une caractéristique de tout adolescent.(1)

Le DSVI IV classe la délinquance juvénile dans le groupe B des troubles de la personnalité (le groupe A comprend les personnalités paranoïaques /schizoïde/schizotypique) et utilise en lieu et place la notion de personnalité anti sociale, notion toutefois générique incluant celle des troubles des conduites qui correspondent au mieux à celle de la délinquance juvénile.(2)

Le trouble des conduites tel qu'il est défini dans le manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (DSM IVTR) présente un certain nombre de caractéristiques qui sont les suivantes :

- A) Un ensemble de conduites répétitives et persistantes dans lequel sont bafoués les droits fondamentaux d'autrui ou les normes ou règles sociales correspondant à l'âge du sujet, comme en témoigne la présence de trois des critères suivants (ou plus) au cours des 12 derniers mois, et au moins un de ces critères au cours des six (06) derniers mois :- agressions envers des personnes ou des animaux
- Destruction des biens matériels
 - Fraudes ou vols
 - Violations graves des règles établies

(1)Psychopathologie de l'adolescent. D.Marcelli A.Braconnier.ed.Manon.1988.p.78

(2)Mini DSV IV (critères diagnostiqués)ed.Masson.Paris2004.p.68

- B) La perturbation du comportement entraîne une altération cliniquement significative du fonctionnement social ou scolaire ou professionnel
- C) Si le sujet est âgé de 18 ans ou plus, le trouble ne répond pas aux critères de la personnalité anti sociale.(1)

Ce qui caractérise le trouble des conduites c'est essentiellement la répétition et la persistance des conduites telles que le manque d'empathie, de sollicitude et de bienveillance à l'égard des autres.

L'agressivité et la colère sont fréquentes compte tenu du peu de tolérance à la frustration. La prise de risque et les accidents y sont également fréquents.

Le comportement évolue peu car on observe peu de culpabilité ou de remords chez l'enfant ou l'adolescent présentant ce genre de trouble de conduite.

L'adolescent dans sa quête identitaire recherche et revendique une certaine place au sein de la société. Le désir de réalisation de soi ainsi que le désir de reconnaissance constituent les référents identitaires les plus déterminants.

Et c'est ainsi que toute expérience d'échec ou de frustration vécue à l'adolescence peut influencer la relation à l'autre surtout s'il est en position de dominant parce que dépositaire de l'autorité, le père en l'occurrence.

La qualité des échanges, l'environnement socio-éducatif et les modèles éducatifs familiaux mis en œuvre, influencent la conduite de l'adolescent à l'égard de l'autorité incarnée par le père au sein de la famille et qui en est le dispensateur prépondérant.

En milieu traditionnel algérien, le père exerce une autorité sans partage dans sa famille. On doit lui manifester du respect et surtout une obéissance aveugle, ne souffrant d'aucune ambiguïté. Le père est craint, c'est lui qui sanctionne et punit.

(1)op.cit.DSM IV.TR p.-68

De la fonction paternelle en milieu maghrébin, H.Bendahmane nous dit que « le père est cet être qui règne et coordonne les relations sociales... Soulignons tout de suite que le syndrome de carence de l'autorité du père n'existe pas dans la famille maghrébine traditionnelle. C'est son despotisme qui pose problème, car son autorité est absolue et inconditionnelle...Le père est autorité divine entre les mains d'un être humain. L'obéissance qui lui est due trouve sa source dans la soumission à Dieu. Imprégnée par la tradition, la famille met le père sur un piédestal : il est tout, sa personnalité domine. Il faut lui obéir sans discussion, « il commande » est un éloge courant dans bouche des enfants... Les enfants demeurent tête basse et silencieux, dans une attitude d'humble soumission devant le père. » (1)

H.Bendahmane expose de manière éclatante la symbolique de l'autorité incarnée par la figure du père en milieu traditionnel maghrébin. Mais la société traditionnelle, la famille traditionnelle existent- elles encore ?

La société algérienne a connu des mutations socio-économiques importantes et irréversibles, et la nouvelle organisation sociale qui en découle a affecté la structure de la famille et des relations intra familiales.

La famille se nucléarise et la dynamique traditionnelle est « bousculée » dans ses fondements. Les changements induits sont vécus comme s'opposant totalement avec les normes et valeurs traditionnelles.

Si M.Boucebci(2) nous fait remarquer l'importance numérique de la jeunesse et ses problèmes dans la société algérienne, B.Bensmail souligne à propos de l'adolescence : « Dans la culture maghrébine traditionnelle, l'adolescence n'est pas un état de durée plus ou moins longue mais un point de passage et de changement de statut social, correspondant à la puberté. Le mariage précoce du jeune adolescent, l'attribution de responsabilités et de tâches de travail lui confèrent d'emblée un statut d'adulte, les membres du groupe assurant l'accompagnement et le guident dans le nouveau rôle qui lui est assigné. » (3)

(1)Bendahman.H : « personnalité maghrébine et fonction paternelle au Maghreb (Oedipe maghrébin)in la pensée universelle.1984.p.219

(2) Boucebci.M :psychiatrie, société et developpement.Ed.SNED.1982

(3)Bensmail.B :la psychiatrie aujourd'hui .opu.1993

Les rapides transformations socio-économiques et culturelles ont eu pour effet de perpétuer un état de dépendance de l'adolescent à sa famille et contribue ainsi à l'émergence d'une situation inconfortable, celle d'une adolescence prolongée, ce qui inéluctablement favorise l'apparition de la « crise », qui s'actualise dans les conflits de valeurs et de génération, d'opposition , en somme entre tradition et modernité.

L'adolescent ne peut nouer des identifications cohérentes en situation de conflits quasi-permanents dans une société qui les appelle pourtant, à en intérioriser les principes moraux.

Et si pour H.Bendahmane, l'adolescent maghrébin ne souffre pas de carence d'autorité en milieu traditionnel , pour B.Bensmail, l'adolescent actuel souffre plutôt de carence d'autorité , il nous dit à ce propos : « la nucléarisation de la famille, avec notamment la désacralisation de l'image mythique du père, et le laxisme des parents passifs ou résignés aboutissent à un « syndrome de carence d'autorité » (1).

Un constat identique est établi par M.Boucebci qui nous dit que « le jeune, de plus en plus souvent, plongé dans un bain culturel riche en modèles contradictoires est d'autant plus angoissé que parallèlement, la structure traditionnelle sécurisante se désagrège. Beaucoup de parents, peu préparés à leur rôle actuel, connaissent eux même des difficultés. Ces dernières sont souvent exprimées dans un premier temps par une décompensation dont le schéma le plus fréquent est une perturbation de la dynamique familiale avec carence d'autorité qui majore les difficultés éprouvées par les parents. » (2)

Un tel contexte n'est-il pas propice à favoriser quelques troubles de comportement, des comportements déviants ou délinquants chez l'adolescent ?

Dans une situation de mutations sociales profondes, toute société ne connaît-elle pas un état d'anomie transitoire influençant les conduites individuelles ?

1)Bensmail.B :la psychiatrie aujourd'hui .opu.1993

2)Boucebci.M :psychiatrie, société et développement.ed.SNED.1982

Pour M.Boutefouchet : « le jeune, dans les mutations sociales actuelles, semble balloté entre les divers cadres sociaux et les diverses valeurs sociales qui se sont superposées dans la société algérienne depuis l'indépendance. Ce balancement notamment entre les deux systèmes sociaux, l'ancien et le nouveau touche le jeune dans sa personnalité profonde.(1)

Bien entendu, l'ancien représente la société traditionnelle dans l'ensemble de ses composantes, sociales et humaines, et le nouveau réfère à la société actuelle, moderne et tout ce qu'elle suppose comme ouverture, individualisme, communication, compétition, liberté...etc.

Autant de valeurs qui sont la négation de l'esprit de la tradition, et de la place de l'individu au sein de la famille traditionnelle algérienne et maghrébine, valeurs puisées surtout dans la culture arabo-musulmane.

L'adolescent aujourd'hui cherche à s'émanciper du contrôle social propre aux caractéristiques de la société traditionnelle dont les valeurs sociales sont plutôt collectives et communautaires qu'individualistes. On est bien loin actuellement de la stricte répartition des rôles parentaux et de l'importance de l'imitation dans la transmission du code culturel.

S'il revenait à la mère la charge de mettre l'enfant en contact avec la culture traditionnelle et la religion de manière implicite (l'implicite étant le propre des sociétés traditionnelles) c'est au père que revient la charge d'expliquer les choses, dès que l'enfant est placé sous sa tutelle.

Le garçon quitte le giron maternel, le monde de la maison et de l'enfance ; il se trouve assez brutalement confronté au monde masculin, sous l'autorité d'un adulte, le père, à qui il devra en permanence « ressembler » et à qui il devra prouver sa « virilité », et obéir.

La naissance d'un garçon a toujours été bénie au sein de la famille traditionnelle. Surestimé, survalorisé, le garçon supporte mal les frustrations, d'autant que les valeurs de patriarcat le poussent à toujours sauver la face en toutes circonstances.

(1) Boutefouchet.M : « système social et changement social en Algérie » opu.Alger. Ed.1995

Combien n'entendons nous pas des pères dire à leurs enfants que : « le feu engendre la cendre (ennar twaled ermed) , leur signifiant par là leur mépris et leur condescendance, voulant ainsi exprimer une position de supériorité, les invitant, négativement, à les imiter et à leur ressembler.

L'autorité est là, imposante et incontournable, on ne s'en détache pas facilement.

J'ai encore en mémoire la réplique d'un jeune éducateur que je poussais insidieusement à « s'insurger » contre l'autorité du patriarche de sa tribu, « tu sais » me dit il, « je suis instruit et cultivé, et il ne l'est pas, mais en cas de problèmes sérieux, je sais que je peux compter sur son autorité, et il m'aidera à m'en sortir .»

Que l'adolescent soit confronté à une autorité paternelle despotique ou à une carence d'autorité en milieu algérien, la figure du père incarne l'autorité naturelle, elle est essentiellement un référent symbolique aussi bien pour la menace de castration, que pour la figure de la loi, ou bien encore l'image protectrice et sécurisante.

Incontestablement, la fonction paternelle est la figure d'autorité. Le rôle du père est de faire comprendre et admettre à l'enfant vivant en symbiose avec la mère, qu'il n'est pas tout pour sa mère.

Cette fonction d'autorité du père permet l'accès à l'ordre symbolique, c'est à dire au langage, aux interdits, à la pensée.

Très tôt, l'enfant prend conscience que l'ordre familial est soumis à l'autorité du père et que tout gravite autour de la figure paternelle.

A aucun moment et sous aucun prétexte, il ne peut contester cet ordre, et encore moins s'imposer en tant que rival sans encourir le risque d'être excommunié.

Dans l'imaginaire des sociétés traditionnelles, si la femme assure le lien biologique avec l'enfant, le père assume l'adoption culturelle, c'est lui qui attribue un nom à l'enfant, il initie, il représente l'ordre et la loi, en somme la société.

Dans la tradition arabo-musulmane, ceci est très clair, l'enfant devient musulman par le père. Il est le fils d'un tel.

Et toute l'éducation consistera à faire passer l'enfant du monde de la mère vers celui du père.

En milieu traditionnel algérien, l'adolescent en quête identitaire, cherche à s'affirmer, demande à être reconnu, respecté et entendu, surtout auprès du père dont l'autorité se fait avec l'âge plus pesante.

Le père n'étant pas prêt à lâcher du lest, devient souvent intraitable dès qu'il s'agit de question relevant de l'organisation familiale où domine depuis toujours le rapport autorité du père-soumission de l'enfant.

Face à cette problématique, l'adolescent développe souvent des comportements de contestations, adopte des attitudes contradictoires, exprimant ainsi, le malaise intérieur qu'il vit, les conflits qui l'habitent.

Et parmi les symptômes propres à la crise, de l'adolescence, outre la tendance dépressive (ce spleen de l'adolescent), nous avons le passage à l'acte qui traduit une difficulté de mentalisation des conflits.

Ce que la parole ne peut exprimer, s'extériorise dans l'action immédiate, ce qui a pour effet de soulager momentanément la souffrance d'un vécu insoutenable.

C'est ce qui explique souvent les explosions caractérielles (colères), les impulsions hétéro ou auto agressives, les fugues et les actes délictueux. Autant de comportements qui dérogent à la norme, aux règles et aux conventions sociales.

L'adolescent, en milieu traditionnel algérien, moulé dans la culture arabo-musulmane, s'est formé tout au long de son enfance, une image mythique de ses parents, et de la toute puissance du père, image totalement détachée du réel.

Et c'est souvent une image idéalisée et sans nuances. Les parents n'ont pas de défauts, mais deviennent avec l'âge de plus en plus exigeants et coercitifs. Le père ne négocie pas, il décide et impose.

Nous estimons qu'en milieu traditionnel algérien, l'autorité sans partage qu'exerce le père est à l'origine de troubles de comportements observés chez l'adolescent placé en institutions rééducatives, et que les conduites transgressives expriment le refus d'une autorité ressentie et jugée comme castratrice.

-I-

-PARTIE THEORIQUE-

Chapitre I :

1- L'adolescence : essai de définitions et de théorisation ;

1.1-L'adolescence : Quelles définitions ?

Comment cerner et comprendre cette période de la vie qui se caractérise par une extrême difficulté à en préciser aussi bien les contours que le contenu ?

L'entreprise n'étant pas simple, aussi nous semble-t-il opportun d'introduire le débat autour de ce concept paradigme par un survol succinct des différentes approches qu'il suscite puisqu'il s'inscrit dans la pluridisciplinarité.

Disons qu'en premier lieu, l'adolescent est considéré comme un individu qui n'est plus un enfant, mais pas un adulte non plus. Cette manière de caractériser l'adolescent par la négative reflète à notre sens l'imprécision de ce concept et le flou des limites entre lesquelles se situe cette période de la vie, et cela même si la puberté semble constituer une base de référence du début de l'adolescence dont les limites restent controversées.

Du point de vue psychologique, cette période de la vie signe la transition entre la dépendance enfantine et l'autonomie de l'adulte. Cela ne nous avance pas beaucoup quant aux limites car comme le souligne R.Cloutier (1) « les limites de l'adolescence restent difficiles à établir car elles diffèrent selon la dimension prise en considération : biologique-cognitive-émotionnelle-juridique ou sociale. ».

Même l'étymologie du mot adolescence ne nous renseigne pas pour autant.

Dérivant du Latin « adolescentia » (ad : vers, olescere : croître, grandir), le terme signifie : celui qui croît, qui grandit. On saisit bien le sens du changement, mais pas la dynamique du processus des transformations qui s'opèrent aux niveaux psychologique et social.

(1).Cloutier.R Psychologie de l'adolescent.G. montréal,p.3.1996

En paraphrasant S.Freud, on pourrait dire que l'adolescent (l'enfant) est le père de « l'adultus » : celui qui a cessé de grandir. Mais la encore quels enseignements pouvons nous en tirer par cette mise en opposition, sinon un rapport de continuité historique : l'enfant préparant l'adulte ?

L'histoire rappelle que cette notion est une construction sociale récente et n'est pas antérieure au XIXème siècle , même si selon PH.Ariès (1) ses racines remontent jusqu'au XIXème siècle , c'est à dire à la renaissance (.Locke,J.J.Rousseau).Quelle soit considérée comme une crise, une révolution ou encore comme une seconde naissance , le XIXème siècle témoigne d'une pédagogie de la contrainte et de la méfiance à l'égard de cette classe d'âge qui progressivement, incitera à la naissance d'une discipline nouvelle : la psychologie de l'adolescence.

Décrite comme une crise originellement sexuelle et psychologique, menaçante pour la société, elle est apparentée progressivement à un état pathologique dont il faut prévoir les troubles, ce qui a poussé E.Durkheim à dire à ce sujet : « l'appétit sexuel de l'adolescent le porte à la violence, à la brutalité, voire au sadisme. Il a le goût du viol et du sang » (2)

En l'espace d'un siècle, la notion évolue vers celle « d'âge ingrat », pour aboutir finalement à l'idée qu'il ne s'agit plus de traiter un état, mais d'orienter et d'accompagner un processus. L'adolescence devient alors fructueuse. La recherche de valeur positive à cette période de la vie témoigne dès lors d'une volonté de dédramatiser pour mieux la comprendre.

Dés lors, la société a entrepris de chercher de nouveaux remèdes et solutions à l'ensemble des problèmes que pose l'adolescent, parmi lesquels celui de la délinquance qui émergea particulièrement avec la croissance des grandes métropoles. L'adolescence sera désormais l'affaire de spécialistes, elle devient un objet d'étude et les premières théorisations autour de ce paradigme(3) firent leur apparition.

1)Ariès .PH « l'enfant et la vie familiale sous l'ancien régime ».Ed.Seuil.1993

2)Durkheim .E « le suicide ».1897.

(3)Cadoret.M « le paradigme adolescent » .Approche psychanalytique et anthropologique p.3.Dunod.Paris.2003

La perspective socio économique considère l'apparition de l'adolescence dans les dernières décades du XIXème siècle dans la classe bourgeoise en Europe, suite au progrès de la mécanisation qui a contraint le paysan et l'artisan au chômage et en particulier les jeunes.

L'école, seconde institution de socialisation après la famille, se spécialise par groupe d'âge. Afin de neutraliser toute révolte des jeunes, l'institution scolaire adopta une discipline quasi militaire : les ordres étaient donnés par un sifflet et les élèves pouvaient connaître des peines de prisons.

L'idéal que l'école proposait aux adolescents les poussait vers une obéissance aveugle et elle encourageait le conformisme chez les jeunes, la dépendance et le renoncement de soi. La médecine et la psychologie de cette époque étaient aux ordres et servaient à justifier le contrôle et les restrictions imposées aux jeunes.

Et c'est dans ce contexte historique que la notion de « délinquance juvénile » a été élaborée et elle s'appliquait alors et surtout aux jeunes des classes populaires, récalcitrants et contestataires de la « marginalisation » que leur imposait l'ordre bourgeois.

L'évolution industrielle finit par provoquer une plus grande exclusion et subordination des adolescents qui dans leur grande majorité furent écartés du monde du travail et ne pouvaient de ce fait participer à la vie des adultes. Il faut souligner toutefois que leur subordination s'est surtout manifestée dans le contrôle et la répression de leur sexualité.

Mais ce n'est que dans la première moitié du XIXème siècle que s'étendit la notion de l'adolescence à toutes les classes sociales, et n'était plus confinée aux catégories sociales pauvres pour qui le travail des jeunes était nécessaire pour la survie de la famille.

Au début du XXème siècle, l'adolescence représentait davantage une conception du comportement imposé aux jeunes, qu'une analyse de leur manière d'être et de se comporter. La psychologie de cette époque décrivait l'adolescent ou le délinquant sur la base d'une typologie basée sur des traits physiques (influence de l'école Italienne initiée par Lombroso et par la suite Ferri) ou psychiques qui étaient tenus pour appropriés soit à l'adolescence soit à la délinquance.

On note toutefois, depuis les années soixante, un déclin de l'autoritarisme (en Europe surtout) des parents, moins de surveillance de la part des adultes et une plus grande liberté sexuelle facilitée par les contraceptifs. A une sociologie de reproduction (Bourdieu) s'est substituée une sociologie de la rupture (Mai 68 en France).

Et si l'adolescence apparaît moins contrôlée qu'auparavant, elle demeure à bien des égards une condition de marginalité et de subalternité. Beaucoup d'adolescents vivent dans l'insécurité du présent et du futur.

Pour l'approche socio économique, l'adolescence n'est pas un état d'être naturel mais une construction sociale, qui s'est développée dans un contexte historico social dominé par la bourgeoisie qui s'est approprié le pouvoir politique et économique aux dépens d'autres groupes sociaux.

L'adolescence est présentée comme une condition sociale de marginalité et de subalternité liée à l'âge.

Dans le champ de la connaissance psychanalytique, l'adolescence n'a pas constitué une préoccupation centrale de la théorie Freudienne et encore moins la délinquance juvénile. D'ailleurs, pour Freud puberté et adolescence sont rigoureusement synonymes, c'est ce qui ressort de la lecture du cinquième chapitre : « les transformations de la puberté » des trois essais sur la théorie de la sexualité (paru en 1905 et remanié jusqu'en 1924).

Pour S.Freud, la puberté voit se réaliser : « l'affranchissement de l'autorité parentale, grâce auquel seulement est créée l'opposition entre la nouvelle et l'ancienne génération, si importante pour le progrès culturel. » (1)

Cette tâche est donc celle de l'adolescence en tant que processus psychique en partie inconscient qui permet de passer de l'enfance à l'état adulte.

De même pour E.H.Erikson (2) que l'on associe à l'approche psycho-dynamique, au cinquième stade correspondant à l'adolescence, c'est la crise d'identité qui est dominante et déterminante dans la constitution d'une identité personnelle et l'établissement d'un bilan existentiel personnel.

1)œuvres de.Freud .S Gallimard.Coll. « connaissance de l'inconscient »1987.nlle ed.

(2)Erikson.E.H :adolescence et crise :la quête de l'identité.Ed.Ch-Flammarion.1972

L'absence de communication au sein de la famille, la présence de conflits sociaux ou relationnels majeurs, rendent ce bilan difficile à entreprendre. Chez l'adolescent qui n'arrive pas à établir son identité personnelle, on peut assister à une confusion de rôles selon le contexte social dans lequel il vit et évolue : il faut être discipliné à l'école ou au lycée, mais obstiné et révolté contre ses parents. Et dans ce cas, le groupe de pairs constitue un milieu favorable pour l'expérimentation des rôles et la réalisation de l'identité psycho-sociale. Dans cette perspective, pour R.Cloutier : « Les adolescents qui se sentent exclus de la culture dominante et qui ont l'impression d'être rejetés par la société se construiront ce que Erikson appelle une « identité négative », c'est-à-dire qu'ils se définiront par leur marginalité, qu'ils valoriseront les comportements antisociaux, qu'ils aspireront à devenir d'habiles escrocs etc... », « L'identité négative peut être à l'origine de comportements antisociaux et aussi de névroses profondes »(1).

Signalons un fait qui nous semble digne d'intérêt dans ce contexte précis de la construction de l'identité chez l'adolescent, c'est qu'en milieu traditionnel algérien, l'identité de l'adolescent est « forclosée », car l'adolescent n'a pas une expérimentation réelle des différents rôles, il n'est pas questionné sur sa propre orientation future. Le père choisit souvent le rôle que doit accomplir son fils.

Un autre point de vue est celui qui prône la théorie des rôles sociaux , qui sans minimiser , ni nier l'importance de la puberté , insiste sur le processus de socialisation et ses multiples rôles que joue l'individu .Au cours de l'enfance, les rôles sont définis et assignés par les adultes , puis progressivement et jusqu'à l'âge adulte c'est l'individu lui-même qui assume ses propres choix des rôles en société. Or, comme l'adolescence représente une période de transition entre l'état de l'enfance et celui de l'âge adulte, elle constitue un moment charnière où s'élabore tout un répertoire nouveau des rôles sociaux. Bon nombre d'adolescents vivent de situations conflictuelles avec leurs parents, manifestant de la sorte leur souci d'émancipation, afin qu'ils soient considérés comme des adultes et non plus comme des enfants.

(1).Cloutier.R.op.cit.p.6

Pour R.Courtier(1) : « L'optique sociologique conçoit l'adolescence comme un tournant décisif dans le processus de socialisation qui implique les tensions liées aux changements de rôles, aux pressions extérieures et intérieures que subit la personne ».

Ces tensions sont plus ou moins grandes selon :

- 1) L'interaction qui s'exerce entre le jeune et ses principaux agents de socialisation (parents, enseignants, pairs etc..)
- 2) Le contexte socio culturel dans lequel il vit, etc..
- 3) Le moment de l'histoire où se déroule son adolescence.

En résumé, pour ce courant, l'adolescence est conçue comme une période de transition qui implique un conflit de rôles inter générationnel. Tout en restant dans la perspective sociologique et contrairement à la théorie des rôles sociaux qui retient et insiste sur l'idée de tensions externes et internes qui entraîneraient chez l'adolescent des changements dans son mode d'être et d'agir, la théorie de Coleman(2) dite « focale », rejette l'idée que le groupe de pairs soit à l'origine de comportements déviants , anti sociaux de même qu'elle se refuse d'admettre l'existence d'une rupture ou de conflits importants entre les adolescents et leurs parents.

Selon cette théorie, l'adolescent est souvent confronté à une multiplicité de problèmes et de questionnements à la fois (conflits avec les parents, avec le groupe...), et c'est ainsi que la résolution d'un problème donné ne peut être retenue comme condition fondamentale au passage d'une étape à une autre. L'adolescent ne passe pas par des stades successifs (théories génétiques par exemple) mais vit des étapes dominantes qui varient en fonction de contexte socio culturel.

(1)Cloutier .R op.cit.20

(2)Coleman J.S et.Hensey.L : « The nature of adolescence »London, Routledge.1990.

Enfin, l'approche de l'anthropologie culturelle considère la culture comme un facteur essentiel conditionnant l'adolescence, qui est présentée comme phénomène social, hypothèse qui à l'origine s'est constituée par l'observation des sociétés primitives où la culture est plus homogène et l'âge n'est pas un facteur de changement dans les rôles.

Margaret Mead(1) développe l'idée qu'il existe trois types de cultures :

- 1- Les cultures post-figuratives où les enfants sont instruits par leurs parents et les anciens.
- 2- Les cultures co-figuratives où les parents et les enfants apprennent de leurs pairs.
- 3- Les cultures pré-figuratives dans lesquelles les parents tirent aussi les leçons de leurs enfants.

Ce dernier point de vue qui souligne l'aspect transgénérationnel, de la construction identitaire des adolescents au sein des sociétés modernes est absent des sociétés traditionnelles dominées par la seule autorité du père et sa toute puissance. Aussi est-il intéressant de le reprendre car il semble rendre compte de la place de l'adolescent actuel qui se situe entre culture co-figurative et culture pré-figurative.

Marquée par la puberté et l'apparition de la fonction génitale, l'adolescence est une période de mouvement traversée par la construction identitaire et l'affirmation de soi. Le processus identitaire et d'affirmation de soi s'effectue dans un rapport à l'autre souvent tumultueux. L'adolescence est bien une période de risque, de déstabilisation et de vulnérabilité.

Pour S.Hall(2), considéré comme le fondateur de la psychologie de l'adolescence, elle est une nouvelle naissance (new birth). Elle représente la sortie de la famille et l'entrée dans un monde où l'on s'engage vers une insertion sociale autonome. Du côté des sciences sociales, le statut de l'adolescence s'articule autour de deux points de vue essentiels :

(1).Mead.M : « Le fossé des générations »Denoel-Gautier.Paris.1979

(2)Hall.G Stanley .« Adolescence.1904.New York.Appleton

- 1) Le premier visant plutôt un âge de la vie, un groupe d'âge, des formes de vie collective et des institutions de socialisation, c'est une étape nécessaire que traverse l'adolescent, qui préexiste à lui et perdure après lui.
- 2) Le second point de vue considère l'adolescence comme une expérience singulière, comme vécu individuel, phénomène éphémère et sans cesse traversé par chacun, ce qui conduit à parler de crise de l'adolescence et s'attache à analyser la dynamique d'un trajet individuel.

Pour l'approche anthropologique, le statut de l'adolescence est relatif selon les sociétés et leur culture, et réfère à la notion des rites d'initiations, de tabous et de transgressions. Le statut particulier de l'adolescence est reconnu comme l'apprentissage et l'acquisition de nouveaux privilèges, mais aussi de devoirs, d'interdits et d'épreuves temporaires qui diffèrent selon le genre.

L'enjeu identitaire de l'initiation traditionnelle comme l'affiliation et l'alliance est présent dans nos sociétés actuelles même s'il prend d'autres formes où l'on voit que la quête initiatique s'exprime souvent par des conduites à risques ou déviantes.

Pour l'anthropologie culturelle, de nos jours, dans nos sociétés modernes, il n'y a pas absence de modèles culturels marquant l'accès à la maturité et ce qu'elle suppose comme identité, affirmation de soi et autonomie, mais des modes de vie diversifiés de l'adolescence qui renvoient fondamentalement aux mêmes questions essentielles sur l'identité sexuelle ou le rôle social.

C'est à Margaret Mead que revient le mérite, nous semble-t-il d'avoir complété le point de vue des sciences sociales sur les différents modes de socialisations de l'adolescent en développant l'idée de l'existence des trois modèles culturels précités.

Si dans les sociétés dites primitives ou traditionnelles, le passage de l'adolescence à l'âge adulte se réalisait selon un ordre ou le « rituel » communautaire, participant à l'agrégation du jeune, il n'est plus de même dans nos sociétés modernes où la sphère privée a pris le dessus sur la sphère publique.

Autrefois, afin d'aider l'adolescent et de l'admettre au sein de la communauté des adultes, un « cérémonial » était organisé pouvant durer plusieurs jours, au terme duquel

l'adolescent est définitivement reconnu , et accepté en tant qu'adulte, c'est-à-dire capable de s'assumer.

Ce « cérémonial » consistait en un ensemble de rites, que l'on nomme « rites de passage ». Et si la notion de rite réfère à celle de « cérémonie », elle signifie aussi, selon son étymologie latine (ritus) : « ordre prescrit » dont la fonction est destinée à renforcer le lien social en rattachant le présent au passé et l'individu à la communauté, c'est là la fonction transgénérationnelle du rite.

Selon Arnold Van Gennep(1) , les étapes du rituel s'articulent en trois phases distinctes : la séparation, la marge et l'agrégation. L'adolescent est séparé de la communauté, il est appelé à vivre en marge du groupe pendant une période donnée, pour pouvoir bénéficier après une période probatoire, de l'agrégation du groupe.

Les trois phases en question entraînent en premier lieu une grande frustration chez l'adolescent (séparation) en second lieu une déstructuration des liens infantiles (marge) qui le liaient à ses parents et à la communauté, et enfin une troisième phase (agrégation) où il s'agit d'une renaissance et reconnaissance par l'adulte du nouveau statut, d'une nouvelle identité. On ne peut manquer de considérer, selon l'approche anthropologique, l'adolescence comme étant une phase de transition « de - vers » perspective de cheminement vers un autre état, celui d'une « réagrégation » au corps social en permettant à l'adolescent de devenir un adulte.

Il nous faut, peut être, signaler que la période de tous les dangers, le moment de vulnérabilité est la période où l'adolescent se trouve en « marge » de la communauté car il est dépouillé de statut et il est en attente d'un autre. C'est là un moment « critique » dans la vie de l'individu, où tout peut basculer vers l'inconnu.

L'absence de rites de passage, de nos jours, de la naissance à la mort, privent la personne d'un étayage social et culturel collectif, et placent l'individu dans une solitude inquiétante. En l'absence de rites mis en place par la collectivité pour exorciser les dangers possibles, il revient à l'adolescent seul ou en groupe, de trouver de nouveaux rites de passage où prise de risques, conduites déviantes et délinquance sous toutes ses formes, manifestent le mal être de l'adolescent et sa détresse.

(1).Van gennep A: Les rites de passage. :étude systématique des rites. Ed. A & J. Picard.1981

Période durant laquelle s'élabore la construction identitaire, l'adolescence, période de fragilité, est un passage souvent douloureux.

Daniel Marcelli(1) dans une approche psychopathologique de l'adolescence , fait état de cercles de « perturbations concentriques ».

- 1) Le cercle du corps transformé par l'émergence de la sexualité.
- 2) Le cercle de la famille où l'adolescent doit se dégager du lien qui le rattache à ses objets oedipiens, c'est la phase de séparation et d'individualisation(Mahler).
- 3) Enfin, le cercle social caractérisé par la recherche d'identifications sociales et l'inscription dans un projet de vie personnel.

L'adolescence est un véritable « temps de maturation », difficile tout aussi bien pour l'adolescent que pour ses parents surtout lorsque des « échanges structurants » ne parviennent pas être instaurés. Dès lors, l'autorité assumée des parents et du père en particulier se trouve contestée, comme c'est le cas souvent attesté des jeunes qui versent dans la délinquance. Bien sur, il faut se garder de généraliser et de présenter l'adolescence comme nécessairement pathologique.

(1).Marcelli.D et .Braconnier.A : psychologie de l'adolescent. Ed.Masson.1988.

1.2-Les enjeux psychologiques et sociaux de l'adolescence.

Dans le discours scientifique, l'adolescence a toujours représenté une période de « crise » marquée par des conflits et des perturbations d'ordre psychologique, social et relationnel.

Au cours de cette période, le développement s'effectue par zones où s'affrontent certaines tâches développementales déterminantes pour la personnalité future adulte.

- 1) Le développement pubertaire au cours duquel le corps subit des transformations sexuelles majeures. Ce qui favorise deux tâches principales dans le développement à savoir la reconstruction de l'image corporelle sexuée et la nécessité d'assumer l'identité du genre, ensuite l'accès progressif à la sexualité génitale adulte.
- 2) Le développement cognitif entraînant un ensemble de modification dans l'approche du réel, c'est le stade décrit par J.Piaget, celui des opérations dites formelles où s'affirme surtout la capacité d'abstraction chez l'adolescent.
- 3) Les modifications de la socialisation au niveau des relations sociales et des agents de socialisation, puisque l'emprise prédominante de la famille s'estompe progressivement pour céder la place au groupe de pairs comme source nouvelle de références des normes de conduites et d'attribution de statut.

A ce niveau de socialisation s'opèrent deux tâches fondamentales :

- a) l'affranchissement de la tutelle parentale
- b) Le groupe de pairs en tant qu'agent de socialisation s'impose graduellement, exigeant par là même la mise en place de relation de compétition et de coopération avec les partenaires des deux sexes.

Et un dernier, non moins important, est la construction de l'identité, par l'accès progressif à une nouvelle subjectivité qui va modifier la représentation de soi et d'autrui.

La construction de l'identité psycho sociale à l'adolescence passe par trois tâches développementales principales :

- 1) L'acquisition d'une continuité temporelle du moi assumant le passé de l'enfance et détenant des capacités de projection vers l'avenir.
- 2) L'affirmation d'un moi qui se démarque des imagos parentales intériorisées.
- 3) L'engagement dans des choix personnels assurant la cohésion du moi, à travers les options professionnelles, le choix du partenaire sexuel et l'engagement idéologique.

L'intérêt de concevoir le développement en termes de zones, permet de saisir les grandes modifications qui interviennent et auxquelles l'adolescent doit s'ajuster non sans stress, anxiété, caractéristiques de la « crise » qui touche le développement au cours de l'adolescence.

On relève que le terme de « crise » soulève un problème d'ordre sémantique, par le fait qu'il a connu au moins deux conceptions contradictoires, à savoir, dans l'histoire de la médecine : Le terme de crise passe d'une notion bénéfique de résolution de la maladie et de retour à la santé, à une conception maléfique de traumatisme pathologique, conception largement répandue actuellement.

Dans la littérature psychologique, deux conceptions se côtoient : d'un côté, par crise on sous-tend l'idée de rupture, de changements brusques dans le développement, entraînant des modifications sensibles dans le comportement, les modes de pensées, et les représentations, et de l'autre côté, c'est la notion de perturbations dans le fonctionnement psychologique qui prédomine (psychanalyse), ce qui entraîne des malaises, des souffrances, bref un état de mal être et des difficultés d'adaptation s'apparentant aux troubles névrotiques chez l'adolescent.

Cette conception de l'adolescence caractérisée par le tumulte émotionnel, où dominent des tensions internes, l'instabilité et les conflits, a été surtout l'œuvre des psychanalystes bien qu'elle s'enracine dans l'histoire avec J.J.Rousseau (L'Emile ou de l'éducation) et l'époque romantique qui feront de cette période tumultueuse le modèle du destin tragique de l'homme pris entre l'antagonisme de ses désirs individuels et les contraintes sociales.

Aujourd'hui encore, elle constitue une ligne de démarcation entre les différentes conceptions de l'adolescence.

La psychanalyse avec A. Freud, considère l'adolescence comme un stade ou processus qui s'inscrit dans le développement normal, continu de la personne humaine. La sexualité étant antérieure à la puberté, l'adolescence s'explique par l'enfance qu'elle reproduit en réactivant des conflits anciens. Avec la théorie psychanalytique, l'adolescence se présente comme caractérisée par des perturbations et des inadaptations transitoires, utiles pour un développement adapté ultérieur.

Le modèle de l'adolescence conçue comme une période normale de perturbations psychologiques a été systématisé par la pensée, surtout d'Anna Freud qui considère qu'à cette période sensible de la vie, les mécanismes de défenses élaborés au cours de la période de latence deviennent inadéquats pour s'opposer à la montée des pulsions libidinales à la puberté. La maturité sexuelle investit l'ensemble des activités psychiques et place la génitalité au premier plan. Un Ca fort va s'opposer à un Moi affaibli, d'où des états d'anxiété et de culpabilité qui se reflètent dans des comportements, d'hostilité et d'opposition, manifestes ou détournés aux parents, à la famille, à la société, en somme aux dépositaires de l'autorité qui assure les fonctions de régulation de conduites au cours de la socialisation, dans le cas qui nous occupe, le père en tant qu'incarnant la norme, que celle-ci relève de l'éthique ou de la culture.

Au plan de la socialisation, c'est à dire du développement social, la famille joue un rôle fondamental, elle est le principal agent de socialisation. C'est au sein de la famille que l'enfant acquiert les premières règles qui vont conditionner ses conduites.

Pour Cloutier, la socialisation est : « le processus d'acquisition des comportements, des attitudes et des valeurs nécessaires à l'adaptation sociale de l'individu ». (1)

Et bien que durant cette période, l'adolescent prenne quelques distances par rapport à ses parents, la famille continue quand même d'avoir de l'importance, car il n'est pas aisé de se défaire de ses premiers attachements. C'est au sein de la famille que se nouent et se cristallisent les premières relations humaines, aussi le modèle interpersonnel véhiculé par l'éducation des parents et des proches, aura une influence sur l'ensemble des relations ultérieures de la personne.

(1).Cloutier R :op.cit.p.193

Les rapports familiaux demeurent le prototype des rapports sociaux futurs. La compréhension du monde social commence à s'élaborer d'abord au sein de la famille. La nature des liens et le partage hiérarchisé des rôles familiaux constituent les premiers matériaux au moyen desquels, l'enfant se construit sur le plan social : de leur qualité dépend le comportement social de l'adolescent, voire de l'adulte.

Une des tâches développementales inéluctables pour l'adolescent est de se construire une vie sociale autonome. Un dépassement de l'univers social de la famille doit se réaliser, et celle-ci doit favoriser ce dépassement, et non pas s'y opposer, freinant de la sorte toute tentative d'émancipation de l'adolescent, bloquant son épanouissement social et par la même créer des situations de conflits entre l'adolescent et ses parents.

Bien que l'on assiste actuellement, dans notre société, à quelques concessions quant au choix des adolescents à définir un projet de vie personnel, il n'en demeure pas moins qu'en milieu rural, l'autorité de la famille et du père reste présente dès qu'il s'agit du respect des traditions qu'on ne « bouscule » pas facilement.

La conquête de l'autonomie est un phénomène normal à l'adolescence, mais le milieu familial conserve un rôle de première importance dans le processus de socialisation. Il continue encore à modeler et à encadrer les apprentissages sociaux encore incomplets. La famille représente aussi le principal cadre qui favorise l'individualisation.

Pour R.Cloutier : « le dépassement social de la famille constitue parfois une expérience pénible oscillant entre l'éclatement et l'enfermement, le conflit ouvert et la rancune inhibée. A l'inverse il peut se traduire par une expérience positive d'accession graduelle et consentie à une autonomie sociale personnelle »(1).

Les relations, qu'entretiennent les parents avec leurs enfants, s'actualisent dans un espace temps, dans une histoire partagée avec des limites et des ouvertures ; l'enfant saura à quoi s'attendre, et ce qu'il est permis de faire et de ne pas faire, lorsque les limites et les ouvertures sont claires et explicites. Le cas contraire, il ne peut constituer de repères stables, un cadre d'agir toléré.

(1)R.Cloutier :op.cit.pp.213-214

Etre parents implique que l'on est en mesure d'imposer des règles de conduites, fixer des limites, interdire certaines choses, et en tolérer d'autres, en somme c'est être en mesure d'imposer de l'autorité, en être le symbole.

Quelques soient les conceptualisations existantes autour du concept d'adolescence, celui-ci est décrit plutôt comme un processus qui s'enclenche au moment de la puberté, entraînant en plan psychologique et social des transformations dans les modes d'être, d'agir et de penser chez l'adolescent, tendant à favoriser une identité nouvelle, des rapports familiaux et sociaux où prédominent le désir d'autonomie et d'affirmation de soi, une reconnaissance par l'adulte de cette personnalité récente qui apprend à prendre les décisions par elle-même et d'en assumer la responsabilité.

Acquérir la liberté de décider, c'est vivre pour l'adolescent, de façon indépendante et ne plus être à la charge ou sous la férule parentale dont l'autorité fait souvent obstacle à cet impérieux mouvement d'émancipation, prométhéen, aux conséquences dramatiques que l'on connaît : on ne défait pas l'autorité impunément.

L'autorité est à la base de l'ensemble du processus de socialisation ; elle en est le moteur qui dirige l'enfant vers l'apprentissage de conduites socialisées, adaptées au conformisme social et à ses attentes.

A l'adolescence, une nouvelle organisation prépare la structure psychique de l'adulte aussi est-elle une période de la vie propice à de grandes désorganisations qui peuvent entraîner des « désordres » dans le comportement et quelquefois des pathologies assez graves.

L'autorité impose, l'individu dispose, tel semble être le crédo socialisant au cours de la vie de l'individu, organisant l'ensemble des modes de l'agir humain.

CHAPITRE II.

1-Autorité et Adolescence

L'objet de notre recherche est de montrer qu'il existe une relation causale entre l'autorité incarnée par la figure du père dans la société algérienne et le comportement délinquant que l'on observe à l'adolescence. Une psycho sociogénèse de la délinquance juvénile est à inscrire dans les rapports de l'adolescent à l'autorité.

Nous pensons que l'autorité exercée par le père a une influence sur les troubles du comportement chez l'adolescent, et qu'elle représente la « matrice » de l'ensemble des autorités futures que sont les institutions sociales auxquelles sera confronté l'individu au cours de sa vie. Pour Michelle Cadoret : « tout adolescent vient d'une culture et rencontre l'institution, mais toute famille est déjà une institution, et chaque institution est le reflet d'une culture »(1).

Tout comportement, quelque soit sa nature est ainsi déterminé par une culture originelle. Tout comportement exprime et reproduit ce que J.Bruner appelle les systèmes symboliques qui nous dit il : « pourtant, les systèmes symboliques que les gens utilisent pour construire des significations sont déjà en place. Ils sont déjà là, profondément enracinés dans la culture et dans le langage. Ils constituent une boîte à outils commune bien particulière : celui qui les utilise devient du même coup le reflet de la communauté»(2)

L'individu est l'expression d'une culture dont il hérite les systèmes symboliques, les modes de vie, les traditions, bref ce qui constitue une culture humaine.

S'interroger sur le comportement délinquant chez l'adolescent, revient à se questionner sur la position de l'adolescent à l'égard de la culture et de ses institutions et nécessairement sur l'autorité qu'elles représentent.

Le savoir sur l'adolescent relève du registre de la complexité par les modèles de compréhension développés dans différents champs de recherches en sciences sociales et humaines, complexité qui s'exprime aussi bien dans le social et ses codages ou encore l'intrapsychique et ses remaniements, voire ses conflits.

(1)Cadoret.M :op.cit.p.187

(2)Bruner.Jerôme « car la culture donne forme à l'esprit. » De la révolution cognitive à la psychologie culturelle. Ed :George Eshel.1997.p.26

L'ensemble des systèmes symboliques inhérents à une culture donnée (langage, règles matrimoniales, rapports économiques, l'art, la science, la religion...) sont appris, incorporés par l'individu au cours de la socialisation (primaire et secondaire) sous l'autorité de la famille où le père en tant que figure d'autorité occupe une place dominante dans l'éducation de l'enfant, dont le devenir en est souvent tributaire.

Et c'est en cela, que l'autorité s'impose comme un concept nodal dans notre recherche sur la psycho socio genèse de la délinquance juvénile.

1.1-L'autorité : essai de définition

Le thème de l'autorité ne cesse de susciter des questionnements tant son champ sémantique est vaste. Elle mobilise l'ensemble des sciences humaines et sociales. De la politique à l'éducation de l'argument d'autorité à l'autorité morale, la notion demeure floue et reste à circonscrire.

Au sens étymologique. « Autorité est un terme qui nous est donné par le nom latin « auctoritas ».

A l'époque romaine, à titre d'exemple, « l'auctoritas » était l'apanage du sénat. Le sénat, qui n'avait aucun pouvoir de décision ni de pouvoir exécutif, détenait « l'auctoritas » qui était une qualité des anciens qui eux même l'avaient obtenue par héritage et transmission de la part de leurs prédécesseurs qui avaient posé les fondations de toutes choses à venir.

Les anciens, qui constituaient le sénat, détenaient ainsi « l'auctoritas », et étaient pour ainsi dire les garants de la fondation sacrée. On peut constater que l'autorité n'est pas synonyme de pouvoir (potestas en latin,) et souvent, elle peut incarner un contre pouvoir d'ordre symbolique.

Il est également intéressant de noter que le verbe « augio » dont provient « auctoritas » signifie littéralement : faire naître, augmenter ,produire à l'existence.

« Augere » consiste donc, avant tout, à poser un acte créateur, fondateur, voire mythique, qui fait apparaître une chose pour la première fois. Nous avons de la même racine étymologique, le mot « auteur » (auctor en Latin) qui signifie : celui qui fonde une parole et s'en donne le garant.

Employé par les historiens, l'auteur étant la personne d'où émerge une crédibilité de parole concernant l'héritage et le passé.

La personne qui fait autorité s'impose comme détentrice d'une puissance d'ordre symbolique, constituée par l'héritage et la filiation. Le rapport à la parole des « anciens » semble être au cœur de l'autorité.

L'autorité se porte garante du passé, et peut même fonder une racine nouvelle. Elle est la qualité de la fondation, et elle est porteuse d'un projet. Et l'inscription de l'autorité dans un projet, nécessite un ancrage temporel.

Avec l'autorité, les liens entre le passé et le présent, ainsi que la transmission, sont particulièrement solides. Les anciens, pour avoir vécu, sont censés montrer davantage d'autorité et c'est ainsi que l'attribut d'autorité est conféré aux anciens plutôt qu'aux jeunes. Les anciens sont garants de la fondation et ils en assurent la transmission.

L'auteur antique était historien, sa parole garantit la mémoire et la transmission par l'art d'écriture, ce qui assure la conservation de la parole. (L'art d'écrire revenant au scribe)

Par ailleurs, l'autorité impose une relation hiérarchisée par l'ordre du savoir. D'une part, il y a « celui qui sait », qui connaît les fondations, donc les origines, et s'en porte garant. Il est reconnu pour ce savoir et cette légitimité.

Et il y a d'autre part, « celui qui doit apprendre de celui qui sait ». Il apparaît nettement que le rapport est asymétrique. Bien sur, la nature de ce savoir est anthropologique, d'ordre symbolique, soutenue par la puissance de la parole.

« L'autorité est donc une forme d'ascendance sur autrui, contractée par ce champ de savoir qui concerne le lien du passé au présent et la connaissance des origines »(1)

En somme il apparaît que l'autorité recouvre un certain nombre de notions, et c'est en cela qu'elle est complexe à circonscrire, ces notions sont les suivantes : la fondation, les origines, le garant, la transmission, le savoir, la mémoire, la hiérarchie et l'inégalité. (asymétrie)

L'ensemble de ces notions se retrouve dans l'ordre paternel. Etre père revient à incarner l'autorité.

Par ailleurs, certaines indications nous sont données par Gérard Mendel(2).

(1).Bilheran .A :L'autorité. S/la direction de J.L.Pedinielli. Ed. A.Colin. 2009.p.15

(2).Mendel.G : « Pour décoloniser l'enfant ».Socio psychanalyse de l'autorité. Ed.Payot.69

L'autorité se trouve être à la jointure du social et du psychique. En tant que phénomène socio culturel, l'autorité est à analyser dans sa double composante : sociale et psychologique.

Si tel est le cas, comment comprendre son refus ou son acceptation par l'individu et surtout, en ce qui concerne notre recherche, par l'adolescent ?

G.Mendel s'appuie sur la composante psychoaffective de l'autorité et la toute puissance des parents pour expliquer le « phénomène autorité » qui nous dit il : « le phénomène autorité n'est aussi pour nous, que la séquelle mentale de l'inégalité de force de l'enfant par rapport à l'adulte, inégalité exploitée et pérennisée à l'aide d'un conditionnement fondé avant tout sur la menace d'un retrait d'amour en cas de non soumission. » (1)

Dans notre société, et ailleurs, si la mère s'affirme en premier lieu comme objet libidinal, de plaisir, c'est en elle que s'incarne tout d'abord l'autorité, l'image de la mère telle qu'elle est vécue et intériorisée, s'impose à l'enfant. La mère est « un être tout puissant, source de tout plaisir, mais aussi de toute frustration » (2)

D'après G.Mendel, l'autorité s'origine dans les premiers rapports entre l'enfant et la mère. Qu'en est-il du père ?

« Si la mère archaïque est "l'autorité", le père, lui, tel qu'il est vécu par l'enfant, si la socio culture lui permet de s'affirmer par rapport à la mère, a de l'autorité ». (3)

Dans les sociétés de type patriarcal, telle que la société algérienne, le père se soustrait à l'autorité de la mère. Il n'y est pas soumis. Bien plus, la mère par son discours, n'existe et ne s'affirme que par le père. Progressivement, au système de valeurs incarnées dans et par la mère, se substitue le système de valeurs paternelles. La fonction des rites d'initiation n'a d'autres fonctions que d'intégrer l'enfant-garçon dans l'univers du père et de couper définitivement les liens qui liaient l'enfant à sa mère.« A l'empreinte de la mère succède l'empreinte du père » (4) souligne G.Mendel.

(1)op.cit.68

(2)op.cit.p.55

(3) (4)Mendel.G.op.cit.p.55

Le père représente la « loi », l'ensemble des obligations imposées par la société, mais également le « droit », c'est-à-dire l'ensemble des « droits » que l'individu attend de la société et de l'autre. Nous aboutissons de la sorte à l'émergence de la vie morale.

Au moment présent, une « crise » de l'autorité est évoquée à plusieurs niveaux, au sein de la famille, à l'école, en politique ...etc, et en guise de réponse à cette problématique, on invoque l'autoritarisme, et l'utilisation de la force est souvent préconisée afin de soumettre toute forme de contestation et obtenir l'obéissance. Et c'est ainsi, que tout déficit, carence en autorité, provoque des résurgences autoritaires par la recherche à restaurer la tradition et les symboles anciens incarnant l'autorité.

Dans le domaine éducatif, l'autorité vise en premier lieu, à transmettre un ensemble de règles de conduite qui favoriseraient l'autonomie de la personne. L'enfant apprendra à diriger sa vie dans le respect des principes de la vie en communauté.

Aussi nous faut-il noter que l'enfant se sait en situation de croissance, qu'il aspire à un devenir d'adulte par les modèles identificatoires parentaux, ou autres, qu'il rencontre au cours de son cheminement, et s'il consent à accepter l'autorité, c'est qu'il reconnaît l'inégalité, l'asymétrie, du monde des enfants à celui des adultes.

L'autorité conserve un état de fait, et bien entendu, elle n'implique aucunement l'absence de droits et de devoirs.

Faisant suite, à l'éducation psycho-affective qui s'actualise au sein de la famille, l'institution scolaire poursuit et prolonge l'œuvre éducative socialisante, dans laquelle on voit intervenir l'autorité quasi sacrée de l'enseignant.

Et à ce niveau également, l'autorité s'affirme dans un rapport d'inégalité entre celui qui détient un savoir, s'en porte garant, et transmet des racines socialisantes du passé, du présent et du futur, et celui qui est en situation d'apprentissage, à savoir l'enfant.

Le Goff nous dit à ce sujet : « faut-il le rappeler : le rapport enseignant – élève est inégalitaire et implique l'autorité comme reconnaissance tacite de cette inégalité ». (1)

(1)Le Goff « la barbarie douce. La modernisation aveugle de l'entreprise ou de l'école. »1999Ed. La découverte .Paris.1999.p.72

L'autorité est inscrite de fait dans l'asymétrie des relations et ses positions. Elle se fonde sur les rapports entre celui qui sait et celui qui apprend, cette transmission du savoir suppose un cadre, des repères et des limites. Elle appelle aussi, une discipline afin que la personne de l'enfant puisse intégrer des connaissances.

Par ailleurs, cette « crise » de l'autorité peut vouloir dire qu'au moment présent la société tourne le dos à la tradition et aux symboles du passé, et qu'elle considère qu'ils ne sont d'aucun apport.

Supprimer les racines culturelles crée de l'insécurité identitaire. Une société qui ne s'enracine plus dans son passé, rencontre des difficultés à construire un avenir, un projet d'avenir.

Et du point de vue psychologique, une carence en autorité, ou un excès d'autorité, s'exprimant hors de l'asymétrie, induit des effets négatifs dans le développement de l'enfant.

Un enfant laissé sans autorité ressent une profonde angoisse d'abandon et une profonde détresse de même qu'un enfant se sentira écrasé, étouffé, si l'autorité omnipotente, nie l'intersubjectivité dans les relations humaines, fondement du sujet.

Une lacune en autorité, quelque soit sa nature est également une lacune en limites, limites qui pourtant sont sécurisantes pour l'enfant, et permettent son développement psychique. En l'absence de limites, l'enfant peut être soumis à une illusion de toute puissance, à une tyrannie psychique.

Et c'est notamment en cela, que la survenue de la délinquance à l'adolescence est expliquée comme étant un appel, au cadre, aux repères, en cas de défaillance paternelle, défaillance à un niveau sociétal.

Il existe chez l'enfant un besoin d'autorité, un besoin d'être dirigé, soutenu, éduqué. Ce besoin existe sous la forme d'un sentiment d'insatisfaction, d'incomplétude, d'être tel qu'il est.

On constate, de nos jours, en psychologie, ce que l'on peut nommer les « pathologies » de l'autorité. Là, où l'autorité devrait exister, souvent prédomine la force (maltraitance des enfants). La société se focalise de plus en plus sur le phénomène de la délinquance

juvénile, qui n'est pas, pour rappel, une notion psychologique, mais juridique, sinon en termes de rupture de liens à l'autre.

Les catégories nosographiques « d'états limites », caractérisent, on ne peut mieux, ces phénomènes de contestation, d'opposition, de remise en cause, des fonctions et des espaces où en toute légitimité devrait prévaloir et régner une certaine autorité.

La personne incarnant l'autorité est aimée et crainte à la fois. L'autorité ne peut être exercée sans ces deux attributs à la fois. La personne qui l'incarne est admirée aux yeux de l'enfant et fait office de modèle identificatoire.

Du point de vue psychologique, l'autorité est ce qui introduit au symbolique : les interdits, le langage, l'éthique, la loi, la pensée, la capacité de différer, c'est-à-dire à ce qui fait séparation, et elle permet d'intégrer d'une part la notion de l'autre (autre que moi) ainsi que celle de l'idée d'une chronologie des événements et du temps linéaire : il ya toujours un commencement et une fin, préparant ainsi à l'idée de mort.

Depuis les origines, la figure du père incarne l'autorité naturelle, fondée sur une supériorité et une affection (Dieu n'a-t-il pas d'abord créé Adam ?).

Le père craint et aimé détient bienveillance, puissance et connaissance. L'autorité de type paternel a toujours de tout temps été un référent symbolique majeur dont la fonction est d'instaurer les interdits, mythes fondateurs, d'une civilisation.

L'interdit du meurtre et l'interdit de l'inceste constituent les deux interdits fondamentaux. Posé de façon implicite, l'interdit de l'inceste apparaît comme plus essentiel dans l'universel des civilisations.

Il permet de fonder la séparation des générations entre elles et inscrit de la sorte l'idée d'une hiérarchie générationnelle, garantissant la notion d'expérience, d'un vécu antérieur, de l'origine, et aussi celle de transmission d'un savoir.

L'autorité ne s'établit que sur ces interdits fondamentaux. Et bien que des transformations culturelles aient provoqué des modifications profondes dans les rapports sociaux et au sein de la famille, affaiblissant la forme paternelle patriarcale, structurellement la fonction paternelle d'autorité ne s'est pas altérée pour autant et

s'impose comme figure originaire d'autorité en ce qu'elle organise les rapports mère – enfant.

La fonction paternelle vient séparer la mère de l'enfant. Aux yeux de l'enfant, la mère est investie de pleins pouvoirs. Aussi le rôle du père est de permettre à l'enfant de comprendre qu'il n'est pas tout pour sa mère ; cette séparation entraîne une frustration salutaire puisqu'elle le prépare à construire son identité, comme elle permet en séparant les places, de consacrer une identité propre, par la reconnaissance de l'interdit et à son renoncement.

Comme elle permet, par ailleurs, l'accès à l'ordre symbolique. C'est également elle qui inscrit la filiation symbolique, une identification à des ancêtres, à une famille, à une société. C'est être à la fois l'enfant de ses parents mais aussi d'une société.

D'après J. Lacan, la fonction paternelle présente trois problématiques qui permettent la structuration psychologique de la personnalité du sujet :

- 1) La séparation : l'enfant apprend qu'il n'est pas tout seul dans sa relation omnipotente avec sa mère.
- 2) L'interdiction : elle consiste dans l'interdiction de la mère à l'enfant et réciproquement. La fonction maternelle doit faire cas de cette parole d'interdiction.
- 3) La permission : la fonction paternelle autorise l'accès à la socialisation et au savoir.

Ces trois enjeux de la fonction paternelle est ce que J. Lacan nomme : le « nom du père ».

L'autorité est constitutive de cette fonction paternelle car elle comporte, à la fois, l'interdiction et la permission. C'est à dire la sanction (séparer-interdire) et permettre (bienveillance). Sans l'intégration de la sanction, le désir ne peut advenir.

L'autorité paternelle procure une sécurisation, fait émerger l'idée de transgression (de l'interdit), mais également un idéal (identification aux imagos parentales), le père surtout.

La fonction paternelle doit s'inscrire dans le psychisme infantile comme objet d'identification. C'est par l'autorité de la fonction paternelle que l'enfant accède à la réalité et accède à l'altérité. C'est à dire qu'il apprend à définir ses besoins en fonction des

situations qui lui sont imposées comme il apprend à prendre en compte, également, le besoin d'autrui, et à les reconnaître comme légitimes. C'est là, l'apprentissage des limites, donc des règles à respecter et des lois à observer.

Cette notion de limites réfère, en fait, à la fonction contenant et sécurisante de l'autorité. La sécurisation de l'enfant débute, s'entame par l'apprentissage des lois sociales, imposées mais surtout expliquées. Elles doivent être sanctionnées justement quand elles sont transgressées.

Mais comment apprendre à un enfant le respect, si lui-même n'est pas respecté ? C'est là, nous semble-t-il le nœud de la revendication identitaire chez l'adolescent, en bute à des difficultés psychologiques et sociales. L'autorité parentale remplit une fonction de pare excitation face au pulsionnel, qui à l'adolescence ré-émerge avec force, car le biologique déborde la personne.

C'est sous la forme du Sur moi, essentiellement, que cette fonction de pare excitation est intériorisée par l'enfant. En cas de fragilité de cette instance (le Sur moi), la décharge pulsionnelle conduit à des passages à l'acte.

La métaphore de la peau est utilisée par D. Anzieu (1) pour parler d'enveloppe psychique contenant, c'est à dire de la sensation et du sentiment d'être contenu à l'intérieur de la peau. Etre contenu dans les limites de la peau, c'est être en sécurité.

Dans cette même voie, F.Dolto (2) parle de « castrations symboliques », en tant que restrictions douloureuses des désirs de l'enfant. Elles sont, d'après F. Dolto, nécessaires à la construction identitaire de l'enfant, au cours de sa socialisation.

Ces « castrations symboligènes » se succèdent de manière chronologique, et caractérisent une rupture avec les symboles infantiles : l'acte de téter par exemple sera compensé par l'échange verbal.

(1)Anzieu.D :in « le moi peau » 1985. « Les enveloppes symboliques »1987.Paris. Dunod

(2)Dolto.F :Les étapes majeures de l'enfance », paris. Gallimard.1994

D'après F. Dolto, le développement de l'enfant est une suite de « castrations » : « castration ombilicale » (première séparation), « castration orale » faisant suite au sevrage, (deuxième séparation), puis « anale » avec l'acquisition de la marche et l'apprentissage de la propreté (troisième séparation) autant d'étapes – épreuves socialisantes où l'enfant se sépare d'un monde pour en connaître un autre avec ses expériences. L'autorité parentale consiste, ici, à aider l'enfant à les franchir sans encombre et l'aider également à transformer les impulsions agressives en désirs socialisés. Le principal rôle dévolu à la société consiste à les éduquer et à les élever à la civilisation. L'enfant rencontre d'abord l'institution familiale dont la vocation première est l'éducation de l'enfant dans le but de l'initier aux règles indispensables à la vie en communauté. En second lieu, moment important dans la vie de l'enfant, c'est sa rencontre avec l'institution scolaire dont le but certes est l'instruction mais surtout le préparer à la vie politique dans son sens étymologique, c'est-à-dire s'inscrire en tant que citoyen dans une cité, un état.

Le rôle de l'école est également philosophique par le développement de l'esprit critique et éthique. L'enfant apprend à mesurer ses actes et ses réflexions, il est amené progressivement vers une autonomie agissante et réfléchie (équilibre entre droits et devoirs).

D'ailleurs, ce qui est significatif, le terme *Educare* veut dire : « conduire hors de », l'état d'infans (celui qui ne parle pas), donc celui qui n'a pas encore vocation à comprendre, entendre par là comprendre les interdits. Ce qui requiert de celui qui éduque une autorité.

L'éducation, ainsi comprise vise à conduire l'enfant à devenir auteur de ses actes à l'âge adulte, en terme de droits et de devoirs, être capable de répondre de ses actes et de leurs conséquences sur la durée.

Si l'autorité apparaît comme élément moteur dans tout le processus de développement de la personne, que peut-on lui reprocher ? Et pourquoi à l'adolescence est-elle souvent rejetée dans ses incarnations ?

1.2-Les figures de l'autorité à l'adolescence

Pour introduire le sujet des figures d'autorité à l'adolescence, la référence à la théorie psychanalytique en tant que cadre conceptuel, constituera le socle sur lequel s'appuiera notre analyse dans l'approche de cette problématique.

Les mutations internes liées aux différentes problématique adolescentes, entraînent la perte des repères d'autorité qui jusqu'alors étaient représentées par les figures parentales, et plus particulièrement la figure du père. A quelles règles, l'adolescent, et à quelles figures doit-il s'en remettre ?

Le processus de subjectivisation en jeu, amène l'adolescent à rechercher des figures qui pourraient faire autorité sur lui. Ce processus sera facilité par la conduite et les attitudes des adultes qui auront à assurer à ce moment de la vie de l'adolescent des positions d'autorité.

Dans la vie d'un enfant, c'est la mère qui aménagera une place au père en le reconnaissant, dans le registre du symbolique comme porteur du phallus, donc comme autorité. C'est par la parole de la mère que se fonde la paternité ; Or pour qu'une parole fasse autorité, il faut qu'elle soit reconnue. Aussi pour que le père puisse prétendre à une quelconque autorité, il faut qu'il ait été placé en position de père. A l'adolescence, la dimension symbolique est essentielle.

En énonçant le concept de forclusion du nom du père, J.Lacan, procède à l'analyse du discours de la mère et à la place qu'elle réserve au père symbolique en tant qu'agent régulateur de la loi.

A ce niveau, J.Lacan minimise la place du père réel : « ce sur quoi nous voulons insister, c'est que ce n'est pas uniquement de la façon dont la mère s'accommode de la personne du père qu'il conviendrait de s'occuper mais du cas qu'elle fait de sa parole, disons le mot, de son autorité, autrement dit de la place qu'elle réserve au nom du père dans la promotion de la loi .» (1)

(1)Lacan.J : « Le stade du miroir » .1966

Cette remarque d'ordre clinique, s'applique à l'approche de notre sujet sur les figures d'autorité à l'adolescence. Le processus concernant le rapport à l'autorité, à la loi, bien qu'il s'origine dès la prime enfance, se rejoue à l'adolescence pour que se constitue une nouvelle configuration, fondation de la parole dans sa symbolique et donc de l'autorité. L'autorité du père est à situer dans le registre du langage. C'est là un de ses fondements essentiels. Selon la nature du langage employé par le père quand il s'adresse à ses enfants, mais également à celui qu'il accepte, refuse ou tolère, de leur part, il peut « faire autorité ».

Souvent, le psychologue, l'éducateur note chez l'adolescent des propos langagiers, dépréciatifs envers les parents, souvent envers le père. Il arrive même à l'adolescent de tenir des propos insultants, agressifs dans son discours. Comment alors comprendre et interpréter cette dégradation des relations 'parents –enfants' ? Comment questionner cette attitude dévalorisante de l'image parentale, celle du père étant au centre du débat ?

Il arrive, qu'il existe chez certains pères des carences qui ne leur permettent pas d'assurer et d'assumer convenablement leur position de père réel ou symbolique. Un handicap quelconque, une maladie invalidante, un père autoritaire, ou effacé, peuvent constituer une entrave importante dans l'investissement de l'autorité attendue, voire provoquée par l'adolescent qui attend que le père en fasse preuve.

A l'adolescence, le champ de l'autorité va s'élargir et dépasser le cadre familial, parental. Les figures naturelles de références incarnant l'autorité, se trouvent pour ainsi dire déclassées, voire dévalorisées. Et l'adolescent éprouve souvent des difficultés à trouver d'autres substituts symboliques, « méritants », forts, à qui il pourrait s'en remettre, et ainsi leur accorder l'autorité, soustraite à ses parents. C'est là un passage difficile pour bon nombre d'adolescents, et il représente un véritable saut dans l'inconnu.

L'adolescent destitue les imagos parentales infantiles, mais il a besoin de nouveaux repères identificatoires, nécessaires à la construction de la subjectivité.

A l'autorité du père de l'enfance, doit se substituer un père de l'adolescence qui aura pour tâche de refonder son autorité. A ce niveau, le discrédit est porté sur la figure du père par l'adolescent lui-même, même si, contrairement aux sociétés occidentales qui parfois bafouent, l'image du père, la société traditionnelle, maintient la position du père dans la famille, intacte, c'est-à-dire responsable et ayant autorité sur l'ensemble des membres de la famille.

La construction de la subjectivité à l'adolescence passe par le désinvestissement progressif, mais parfois brutal, des images parentales en tant qu'objets d'amour et également en tant que garant d'une certaine stabilité et sécurité.

Si les assises symboliques au cours de l'adolescence sont stables et bien ancrées, le procès du symbolique se tiendra sans trop de conflits. Par contre, si des failles au niveau identificatoire apparaissent, ce passage devient délicat à traverser et à négocier, et les passages à l'acte, et les dérives vers la délinquance peuvent apparaître à cet âge surtout s'il y a faillite des repères symboliques.

L'adolescent part vers une véritable quête, sinon conquête, de nouveaux « territoires » symboliques où l'autorité ne sera pas « imposée » du dehors, mais construite dans un véritable partenariat

L'adolescence est une période charnière, un temps de passage de la « bascule » des identifications. Il s'agit là d'un élément important, l'adolescent se détache de l'autorité du père, et ce détachement qui favorise l'entrée dans la culture a un prix à payer, celui de « tuer » symboliquement le père, et d'assumer, pour l'adolescent de nouvelles limites par ses soumissions à une autorité nouvelle.

Depuis toujours idolâtrés et source d'admiration, et parfait idéal, subitement les parents deviennent des personnes communes, d'une banalité affligeante pour les adolescents.

Dés lors, de nouvelles figures identificatoires prennent le relais, souvent des adultes de l'entourage, mais surtout le groupe de pairs, des adolescents comme eux, mais affichant des caractéristiques considérées peu connues qui suscitent de l'admiration, et déclenchant des mécanismes d'identification, de véritables suppléants que les adolescents investissent.

Il peut s'agir d'enseignants, de sportifs, ou encore d'hommes politiques, que l'adolescent élève au rang de héros, véritables « demi-dieux » appartenant à une réalité non pas vécue, mais à une réalité future, souhaitée.

Quelles conséquences en tirer pour l'autorité du père qui se voit destituer de ses attributs ? Comment pour, l'adolescent, respecter un père dont on ne voit plus que les défauts, ou que l'on n'a jamais aimé et que depuis toujours a affiché une attitude autocratique ?

Brutalement descendue de son piédestal, l'autorité du père se trouve alors sérieusement ébranlée. La tâche devient malaisée pour les parents, le père essentiellement, qui rencontre d'énormes difficultés à réaliser que le temps a changé : élever la voix ne suffit plus à se faire respecter, ou se faire obéir.

L'adolescent s'engage progressivement dans le procès de l'autorité. Il recherchera des assises symboliques nouvelles, et stables qui restaureront la personne du père dans son rôle de garant de l'autorité.

Il s'agit là, d'un second moment fondamental dans la construction de l'identité pour l'adolescent. Le procès de l'autorité se déploiera dans le registre du symbolique, quelque soit l'intensité et la nature des conflits qui se jouent dans la réalité. L'adolescent découvre le monde.

Ne reconnaissant plus ce qui fait « autorité », il s'essayera à se poser lui-même comme garant d'une autorité, mais il se rend compte qu'il lui manque le repère essentiel de la légitimité, autrement dit un répondant symbolique. Les figures de l'autorité sont des figures du symbolique.

En fonction de sa personnalité, l'adolescent poursuivra, tant bien que mal, son chemin, laborieux, dans l'élaboration de sa subjectivisation, ou bien s'enferra dans la délinquance ou la rébellion.

Par essence, l'adolescent est rétif à l'autorité, il est rebelle, même si au fond de lui même, il en appelle à l'autorité, même s'il réalise que le père n'est plus le tout puissant personnage de son enfance.

En prenant conscience que le père a perdu de sa toute puissance, il se prémunit contre les menaces de castration qui tiennent leur origine du conflit œdipien.

L'ordre des générations faisant que les pères ont un ascendant sur les enfants, quelque soit la consistance du père dans la réalité, représente un troisième moment, logique, de l'évolution des figures du père : le retour à l'ordre générationnel.

Après avoir « tâté » les limites de la réalité de sa liberté d'action, l'adolescent atteint les limites inhérentes au symbolique. Plus qu'à d'autres âges, l'adolescent a besoin de repères symboliques, c'est-à-dire de figures qui pourraient suppléer à l'autorité du père,

dans une relation duelle, partagée, consensuelle. Les figures de l'autorité incarnent des figures du symbolique.

Dans l'ordre générationnel, la loi des pères n'a pas totalement et vraiment disparu. Les pouvoirs de la loi, apparaissent dans la réalité comme amoindries, mais sa place et son œuvre dans le registre du symbolique demeure incontournable, essentielle pour l'ensemble des générations à venir.

Deux mécanismes particuliers fondent les sociétés humaines : la différence des races et celle des générations. Ces différences de nos jours ont tendance à s'estomper. Les frontières ne sont plus évidentes qu'elles n'étaient auparavant. On assiste à une tendance vers l'uniformisation entre les sexes et les générations.

Les limites entre générations sont nécessaires au repérage des différents registres par l'adolescent qui en manifeste le besoin, car un repérage des figures d'autorité est indispensable à la construction identitaire. En somme, il y a une transmission générationnelle de l'autorité, donc du symbolique.

A l'adolescence, les figures de l'autorité, celle du père en particulier, sont indispensables à la construction du sujet. A cet âge formateur, critique, une redistribution dans l'ordre du symbolique doit s'opérer, ce qui entraîne une certaine stabilisation à deux niveaux :

Niveau relatif aux données particulières de l'adolescent relevant de son vécu et de ses rapports au symbolique.

Niveau relatif aux données de celui qui se pose à l'adolescent en tant que figure de l'autorité et qui l'assure pleinement.

L'autorité s'impose ainsi comme nécessaire à l'acceptation de la castration selon des modalités singulières à chacun, selon le chemin socialisant que l'adolescent aura suivi au sein de sa famille ou encore au sein de l'institution éducative.

En effet, le père devra apprendre à se soumettre à cette nouvelle réalité, qu'est l'adolescence, comme il devra apprendre à transmettre son pouvoir, ou une partie de son autorité, en particulier à ceux parmi ses enfants, qui affichent des velléités de rébellion contre l'autorité qu'il est censé incarner.

Ainsi donc de génération en génération, dans un cycle perpétuel, la transmission du symbolique se réalise, par l'entremise d'une autorité « avertie » qui permet à l'adolescent de se construire et de se frayer une place dans la société.

Les générations actuelles incarneront des figures d'autorité pour les générations à venir, en se référant à leurs propres expériences avec l'autorité.

L'adolescent se confronte à l'autorité, cela fait partie de son chemin subjectif, celui qu'il parcourra pour intégrer l'ensemble des données culturelles de la vie en société. Il aura à franchir, de nouveau, les défilés de la castration, et il se soumet ou se rebelle selon son vécu personnel.

La psychopathologie nous explicite les écueils de cette intégration symbolique, et nous fait mieux entendre les chemins de traverse qu'empruntent certains adolescents en bute à l'autorité.

Hélène Deutch étudiant les problèmes de l'adolescence nous dit à ce propos : « comprendre les adolescents exige qu'on soit capable de comprendre aussi leurs inconséquences et leurs activités souvent en apparence absurdes. De génération en génération, se répète le même effort en vue de renverser l'ordre social, de défier l'équilibre établi, en protestant contre les prédécesseurs immédiats. Les méthodes et les formes de cette protestation varieront bien entendu avec la situation sociale contemporaine. » (1)

(1)Deutch.H : « Problèmes de l'adolescence : petite bibliothèque. Payot .1991.p.91

Chapitre III :

1- La délinquance juvénile : approche psychologique et clinique psychanalytique du phénomène.

Au cours de l'adolescence, l'existence des conduites délinquantes, sans être la règle, est fréquente. Les conceptions contemporaines de la délinquance juvénile suggèrent que les jeunes que l'on étiquette de délinquants sont, en termes psycho sociologiques, des êtres « malades » par leur inadaptation à se conformer aux règles de la vie sociale, règles d'ordre moral, juridique et culturel.

Il faut noter toutefois qu'il existe une certaine relativité historico sociale dans l'approche du jugement du comportement délinquant, les intérêts et les coutumes varient au cours du temps pour un même groupe.

La délinquance apparaît ainsi comme un mode d'inadaptation propre à une société, à une époque donnée. Historiquement, rappelons que certains auteurs se sont penchés sur l'étude de la délinquance juvénile. Nous citerons les écoles qui plaçaient au centre de ce débat la notion de dégénérescence (Morel et Magnan), modèle bio médical qui englobait les inadaptations et les troubles graves du comportement au moment de l'adolescence.

Ou encore l'école Italienne de Lombroso qui considérait certains sujets comme prédisposés à devenir des délinquants ou encore comme étant des criminels en puissance. D'autres auteurs, proches de la psychologie, considèrent le comportement anti -social, délinquant, pendant l'adolescence, comme étant la conséquence de la perte de l'objet d'amour par suite d'une maladie ou d'un abandon par les parents.

On a pu observer, chez bon nombre de jeunes délinquants un véritable état de misère affective au cours des premières années de la vie de ces sujets, soit que l'apparition des signes précoces d'inadaptation ait entraîné en retour une attitude rejetante des parents, soit que l'absence d'une image d'identification réelle au sein de la famille, est à l'origine de la perturbation.

A la suite des travaux de R.Spitz (les carences affectives) et les travaux de J.Bowlby (l'attachement secure), et les conséquences des frustrations précoces sur le développement de l'adolescent, il est reconnu que les relations mère- enfant vécues de part et d'autre,

c'est-à-dire aussi bien du côté de l'enfant que du côté de la mère, sur un mode sado-masochiste serait un facteur capital dans l'apparition des troubles de comportement.

On dénote que derrière la façade de sérénité ou d'indifférence des parents, se trouve souvent une profonde agressivité envers l'enfant. Cette attitude affichée par les parents, peut entraîner les premiers troubles de caractère chez le jeune, qui, à son tour, provoque une agressivité accrue de la part des parents.

Les traumatismes affectifs à répétitions amèneraient le Moi à procéder à un retrait de la charge affective, c'est-à-dire à un désinvestissement des objets libidinaux, à savoir les parents. Cela entraînerait une sorte 'd'épuisement affectif terminal ' chez certains sujets, ce qui aboutirait à l'apparition d'une sorte de « psychose » indifférenciée où la réalité est niée. Ce qui expliquerait le manque de jugement chez ces sujets, les conduisant à commettre des délits.

Une autre tendance, suggère que le comportement délinquant à l'adolescence, est encouragé inconsciemment par les parents qui participeraient ainsi au processus délinquant en obtenant des gains de plaisir dans les actes de l'enfant et reporteraient ainsi subtilement, sur lui, leurs propres sentiments inconscients d'hostilité et de destruction.

Sans être une marque ou une manifestation exclusive de pathologie, notons tout de même que le passage à l'acte quelque soit sa nature reste l'une des caractéristiques importantes de l'adolescence.

Au début de la puberté, la tendance à l'agir se trouve ainsi réactivée au même titre que les conflits pré-génitaux archaïques. Par ailleurs, l'adolescent présente une insuffisance dans l'organisation psychomotrice ainsi que dans l'élaboration idéo-verbale, à laquelle s'associe une ambivalence vis-à-vis de son corps et de ses affects. Cette ambivalence peut le faire traverser des phases d'inhibition et de manifestation impulsives (colère-agressivité-fugue...etc.).

Chez l'adolescent, le passage à l'acte s'inscrit dans un processus maturatif et développemental, dans la mesure où le travail de désinvestissement objectal, l'acte lui permet de faire l'expérience de ses forces nouvelles et de les confondre avec la réalité.

Dans l'agir à caractère délinquant, on peut estimer que la fonction principale ici, est d'externaliser un conflit au dehors. Par l'assaut donné à la réalité, l'adolescent tente ainsi de trouver une décharge adéquate à ses tensions.

Le propre de l'adolescent délinquant est en effet de rejeter les modèles normaux d'identification et de les remplacer fréquemment par des identifications 'autres' souvent anti sociales, adoptées par d'autres jeunes (groupe de pairs).

Il est évident qu'à l'origine de ces troubles de comportements, on retrouve une absence identificatoire de bonne qualité dans la famille, auprès des parents rejetants car c'est dans la famille, auprès des parents, et sous leur législation, que l'enfant, au cours de sa socialisation, intériorise les structures fondamentales d'autorité de la société dans laquelle il va grandir et évoluer, et organisera ses sublimations. Les parents agissent ainsi en délégués de la société entière

Et, il s'agit, pour l'adolescent délinquant d'une remise en cause bruyante de cette délégation qui s'alimente avant tout du mépris des personnes, et particulièrement le mépris du père en tant qu'autorité symbolique.

1.1 La délinquance : essai de définition.

La délinquance serait une construction socio juridique contemporaine. C'est au fil des siècles que la notion de délinquance s'est progressivement construite, même si les faits que l'on nomme « délinquants », représentent un phénomène universel, lié à toute société.

En tant que phénomène individuel, l'acte criminel a existé depuis toujours, mais la notion de délinquance n'est apparue qu'à partir du XVIIIème siècle. Et même si cette notion épouse les systèmes de pensées des pouvoirs politiques, moraux et publiques, d'une société donnée, elle est avant tout une notion d'ordre juridique.

Au plan juridique, la notion réfère à tout ce qui concerne les délits, donc à ce que la loi réprime et condamne. Le code pénal répertorie un ensemble de transgressions et prévoit des punitions afin de prévenir toute récidive.

Alors que les termes de crime et de délits, comme ceux de délinquant et criminel sont généralement employés indifféremment l'un par l'autre, au niveau juridique, les actes

délinquants renvoient et regroupent différents types d'infractions pénales différenciées selon leur degré de gravité :

- Les contraventions (infractions au code de la route par exemple)
- Les délits tels que les vols, l'escroquerie, la toxicomanie....etc.
- Les crimes tels que les agressions sexuelles, les meurtres, trafic de drogue...
etc.

Si quantitativement, la délinquance renvoie à l'ensemble des contraventions, délits et crimes , commis dans une société donnée, comprenant spécifiquement les infractions à une norme juridique, à dominante pénale, qualitativement elle peut être comprise et interprétée comme un ensemble de confrontations sociales complexes mettant aux prises des acteurs qui édictent des normes juridiques, des acteurs qui les transgressent (délinquants) et de acteurs qui les poursuivent et réagissent à ces transgressions de façon informelle (victimes, voisinage) et formelle (système pénal).

La délinquance renvoie, donc, d'une part à un ensemble de comportements perçus comme délinquants, et d'autre part à un ensemble de normes au regard desquels ces données apparaissent délinquantes.

Ces deux dimensions sont imbriquées et il est difficile de réduire la délinquance exclusivement à l'une d'elle, en ce sens où elle se présente comme une construction sociale qui résulte d'un processus de criminalisation mouvant et hétérogène.

Une définition de la délinquance nous amène à considérer en fait la réalité des rapports complexes qui existent entre le crime et la loi, entre l'acte délinquant et son auteur. Une rétrospective historique éclaire l'évolution de la notion de délinquance. La question du comportement délinquant se posait déjà au moyen âge, en Europe et ailleurs, en termes de « péchés », compte tenu de l'idéologie religieuse prévalante alors.

Le délinquant était considéré comme un pêcheur, une personne ayant transgressé les observances religieuses. On le considérait comme étant un ignorant qu'il fallait éclairer, éduquer, ou encore comme possédé par le diable. Le châtement qui lui était réservé, était le bûcher, au même titre que les hérétiques et les sorciers.

A la renaissance, la délinquance était associée à la folie, au même titre que les vagabonds, les asociaux et les instables. A cette époque s'organisait une ségrégation sur le plan social, seule la protection de la société primait, et devait être garantie. La vie du groupe importait et devait être préservée au détriment de la vie individuelle.

A titre d'exemple, et à cette époque, les « fous » étaient enfermés au même titre que les asociaux. Ils n'étaient pas considérés comme des malades nécessitant une prise en charge médicale. Cependant, on assiste à la fin du XIX^{ème} siècle à un tournant décisif quant au statut social du délinquant.

En effet, simultanément la maladie tendait conceptuellement à être isolée de la personne malade, le délinquant, et le criminel, commençaient à être étudiés en tant qu'objet de connaissance empirique. De la sorte la délinquance s'imposait comme fait social, se détachait progressivement en tant qu'entité scientifique, et commençait à être approchée comme un indice social parmi d'autres.

C'est assurément, avec l'acte fondateur de Pinel, à haute moralité, libérant les aliénés de leurs chaînes, que la psychiatrie s'est attelée à l'étude du fait criminel et délinquant particulièrement. La psychiatrie a introduit une différence entre les malades mentaux auteurs de crimes, et les délinquants « criminels normaux » ne présentant aucune pathologie mentale.

C'est à la psychiatrie que reviennent les modèles de traitements criminologiques et les approches du délinquant criminel non aliéné.

Les études psychiatriques se sont recentrées sur la personne du criminel responsable de son acte. L'intérêt heuristique se déplace alors sur les déterminismes médico- anthropologiques et bio psychologiques qui pèsent sur la personnalité du délinquant.

Le comportement du délinquant n'est plus qu'un phénomène secondaire, et il est manifestement l'expression d'une défaillance qui est à rechercher au niveau du délinquant lui-même. Et c'est ainsi, que progressivement, la délinquance est devenue un objet d'études pour les sciences humaines et des disciplines, comme la sociologie, la psychologie et la psychanalyse se sont totalement investies dans le champ d'étude de la criminologie dans la perspective d'une réhabilitation socio psychologique du délinquant.

1.2- De la délinquance : approches théoriques.

Dans le champ de la connaissance empirique de la délinquance, il existe une floraison de théories décrivant et expliquant le comportement délinquant. Cette floraison dénote au fait la complexité du phénomène.

Nous n'aborderons pas l'ensemble des théories, ne seront exposées que celles qui nous serviront d'argumentaires à notre travail de recherche, plus particulièrement les théories proches des champs de la psychologie et de la psychanalyse.

a) L'approche bio psychologique.

L'approche bio psychologique se fonde sur l'hypothèse de l'existence de déterminants biologiques chez le sujet délinquant, tout en accordant une place plus ou moins importante à l'environnement et au milieu social en tant que révélateur ou amplificateur du tempérament propre au délinquant.

Pour les théories classiques, Dupre (1912) s'impose comme chef de file, et avance l'hypothèse de la prééminence des instincts. Leurs anomalies conduiraient l'individu vers des perversions. L'acte délinquant n'étant qu'un des représentants de la personnalité perverse.

A sa suite, l'accent est mis sur les facteurs héréditaires généraux, comme éléments facilitant les transgressions des règles et des lois. Il existerait donc un déterminisme biologique à la délinquance, ce qui rejoint quelque part l'hypothèse de l'école Italienne (Lombroso et Ferri), de « l'homme criminel » ou le « criminel-né ».

Il existerait donc, pour cette approche, une structure biologique de la personnalité qui pousserait certains individus à commettre des actes délinquants. Cette conception rejoint, celle de l'école de la bio typologie qui soutient l'existence d'une corrélation entre le type biologique et le comportement délinquant.

A sa suite, on assiste à une conceptualisation qui met la personnalité du délinquant au centre du débat. La personnalité englobe tout à la fois des éléments innés et des éléments acquis pendant la première enfance.

Le biologique et le psychologique sont en interactions, dans une dialectique bio psychologique, pour aboutir à une constitution de type « délinquentielle, ».

Nous assistons ici progressivement, à une mise à niveau du biologique et du psychologique. Le primat du biologique s'estompe, non pas au profit du tout psychologique, mais au profit d'un modèle où les facteurs biologiques et psychologiques interagissent et interviennent dans le processus favorisant le comportement délinquant. Le sujet devant être envisagé dans sa globalité bio psychologique, reste le social ?

D'autres théories qui soulignent l'interaction entre le biologique et le social, apparaissent à partir des années cinquante. Nous pouvons citer celle de H .Laborit (1) qui associe dans son approche du comportement délictueux, l'agressivité, et cela dans une confrontation des éléments qui constituent le sujet, à savoir le biologique et le social. Plus tard, il estimera que l'agressivité est surestimée dans l'explication des comportements sociaux.

D'autres travaux par la suite, confirmeront que la délinquance n'est pas liée exclusivement à une causalité biologique ou sociologique culturelle, mais relève plutôt d'une interaction entre le somatique, le cognitif et le socio culturel. La dimension héréditaire se trouve ainsi reléguée au second plan.

Dans l'approche classique, il apparait évident que les facteurs sociologiques, psychologiques et culturels ont été sous estimés, ce qui limite à notre sens la compréhension du phénomène de la délinquance.

b) L'approche psychologique.

L'un des précurseurs à entreprendre l'étude des caractéristiques psychologiques des délinquants est sans doute Jean Pinatel (2). En ce qui concerne cet auteur, il n'existe pas de différence de nature, mais de degré entre les criminels et les autres.

Il avance un modèle, qui propose l'existence d'un noyau central de la personnalité, modèle qui décrit quatre dimensions, lesquelles permettent de différencier les délinquants des non délinquants, mais aussi de différencier les délinquants entre eux.

(1).Laborit.H : « L'agressivité détournée : Introduction à une biologie du comportement social ». Paris. U.G.T. 1970

(2)Pinatel.J : « Le phénomène criminel »H.A.Ed. Paris .1987.

Les dimensions retenues par Pinatel sont : l'égoïsme, labilité, l'agressivité et l'indifférence affective. C'est l'hypertrophie de l'une des dimensions qui caractérise le degré de délinquance chez le sujet. La perspective clinique de Pinatel, privilégie le versant descriptif et délaisse le versant psychologique, développemental centré sur l'aspect historique, temporel qui mène vers la délinquance.

Les travaux de Flechette et Leblanc (1) ont l'avantage de dépasser la dimension uniquement descriptive, et prennent en compte les éléments socio psychologiques intervenant dans le processus criminel.

Pour l'approche psychologique, l'élément central est la personnalité du sujet délinquant. Elle est la clef de voute du processus criminel. Son intérêt est de mettre en rapport des comportements criminels, des traits de personnalité, de caractère, et d'utiliser plusieurs sources d'informations, telles que les dossiers, les enquêtes, les témoignages, les tests de personnalité, dans le but d'avoir une vision aussi complète que possible du délinquant.

L'approche psychologique du délinquant étudie la personnalité en rapport, en interaction avec l'environnement social et familial. Néanmoins, elle s'impose comme étant catégorielle, fixée sur la personnalité du sujet délinquant, et de ce fait présente quelques limites liées à la singularité des cas étudiés et rencontrés sur le terrain, particulièrement les cas placés en milieu carcéral et qui semblent échapper à toute typologie.

Parallèlement à l'approche psychologique, et afin d'approfondir la compréhension de la personnalité du délinquant, le modèle prôné par la phénoménologie fournit de nouvelles méthodes et ouvre de nouvelles perspectives.

c) L'approche phénoménologique.

Cette approche, qui a pour point de départ la philosophie phénoménologique (E.Husserl / M. Heidegger) a beaucoup influencé le champ de la psychologie et notamment des disciplines comme la psychologie clinique et la psychanalyse.

(1)Flechette et Leblanc : « délinquance et délinquants » . Chicoutimi. Gaetan-Morin.1987

Elle se fonde sur les travaux de L. Biswanger (l'analyse existentielle), de K.Jaspers et de Minkowski, essentiellement, et a contribué à donner un nouvel éclairage dans la connaissance du comportement humain, renouvelant ainsi les savoirs et les pratiques en criminologie, qui a, jusqu'alors, axé ses recherches sur les causes qui sont à l'origine du comportement délinquant.

L'approche phénoménologique n'est pas explicative (recherche des causes) mais se positionne dans une perspective compréhensive dans l'étude du phénomène de la délinquance. Elle se fixe pour finalité de comprendre l'univers du délinquant et d'en distinguer les moments structuraux au cours du développement psychologique et social de l'individu.

Elle s'intéresse à l'existence de la personne, à l'expérience humaine, et au vécu. C'est « l'être au monde » qui est au centre de ses préoccupations. Ce n'est plus le comportement délinquant qui importe le plus, le regard se porte sur l'expérience de l'auteur du délit.

L'auteur du délit occupe un statut privilégié pour cette approche, et devient la principale source d'informations et de données. Notons ici que cette vision, s'apparente également à celle adoptée par la psychologie clinique et la psychopathologie.

L'analyse du comportement délinquant, en prenant pour point départ le vécu du délinquant, s'oriente vers la recherche du « sens » à donner. L'approche phénoménologique est interprétative. C'est la recherche du sens de l'acte lui-même qui prime, le sens de la mentalité qui l'a préparé et du cheminement subjectif de l'auteur du délit. Le comportement délinquant peut être interprété comme la résultante d'une carence ou d'une défaillance, ou encore d'un éclatement de la relation à autrui, ce qui s'exprime alors par un égocentrisme radical entravant tout retour, toute possibilité de renouer des liens à l'autre. S'inscrivant dans cette approche C.Debuyst (1) apporte une conception de la délinquance qui se décline selon deux axes :

- 1- Une délinquance névrotique : Le comportement délinquant s'impose en quelque sorte au sujet, et les raisons échappant à la conscience sont à rechercher dans le passé, dans l'histoire du sujet, ce qui en terme psychanalytique traduit un conflit d'instances psychiques : Moi et Surmoi.

(1)Debuyst.C : « le comportement délinquant de l'homme normal et la clinique criminologique » : Orientations actuelles. Bruxelles. Ch-D. 1968

Cette question de conflictualité psychique est particulièrement importante dans la psychogénèse du comportement délinquant observé chez l'adolescent en bute avec l'autorité du père, objet de notre recherche.

- 2- Une délinquance dite normale qui renvoie à un ensemble de conflits vécus comme des choix propres et construits par le délinquant lui-même.

L'intérêt de l'approche phénoménologique, réside essentiellement dans la contiguïté qui existe entre le comportement délinquant et le vécu de l'auteur. Elle est souvent comparée ou associée à la psychanalyse qui s'applique à décrypter le sens de l'acte délictueux.

d) L'approche psychogénétique.

Largement influencée par la psychanalyse qui privilégie la notion de conflictualité psychique, l'approche psychogénétique considère le comportement délinquant comme étant un symptôme d'une personnalité inadaptée dont les causes sont à rechercher dans l'enfance et ou à l'adolescence. Elle se centre dans ses recherches sur l'étude de la psychogénèse de la personnalité dans l'ensemble de ses dimensions : affective, relationnelle et sociale. Pour cette approche, il existerait une différence de nature et non de degré entre le délinquant et le non délinquant. La délinquance est considérée comme significative d'une situation d'échec intervenue dans le développement de la personnalité, accordant ainsi un rôle capital à l'enfance et à l'adolescence dans la genèse du comportement délinquant.

L'enfance et l'adolescence sont considérées comme des périodes structurantes charnières, des phases de développement difficiles à négocier et que caractérisent des crises identitaires. De sorte qu'elles peuvent constituer des périodes pathogènes devant lesquelles le comportement délinquant peut trouver son origine.

Dans l'étude du comportement délinquant, l'approche psychogénétique, le rôle des parents, l'éducation de l'enfant, les attitudes parentales, s'imposent comme fondamentales dans l'accompagnement de l'enfant, et dans la résolution de ses crises identitaires. Le rôle des parents est déterminant. Et si des carences dans l'éducation de l'enfant subsistent, cela entrainera inmanquablement un échec de la stabilisation du sujet en développement, cet échec s'exprimant alors à travers la délinquance.

Dans cet ordre d'idées, R. Mucchelli (1) dans deux écrits consacrés à la délinquance (La notion du bien et du mal chez l'enfant, et comment ils deviennent délinquants), prétend qu'il y aurait une « mentalité délinquante » et une « structure criminelle de la conscience », qui conditionnent la manière de percevoir, de juger, de sentir, d'agir, de réagir, de vivre la durée et la relation humaine. Le délinquant type, refuserait les valeurs sociales, et se caractériserait par la force du Moi, la capacité d'adaptation, l'intolérance à la frustration, l'agressivité, l'affirmation de soi, l'absence de sentiment de culpabilité et l'égoïsme.

Pour pouvoir comprendre la genèse de la personnalité du délinquant et l'expliquer, il est essentiel de porter le regard sur l'ensemble du processus de socialisation de l'enfant. A la suite de R. Spitz et de ses travaux sur les carences affectives, le vécu de l'enfant et les événements traumatisants durant les premières années de la vie, apparaissent des éléments d'appréciation tout à fait déterminants.

S'inscrivant résolument dans une perspective développementale, l'approche psychogénétique, se focalise sur les périodes pathogènes du développement psychosocial de l'enfant, tout en soulignant l'impact de la socialisation primaire, de l'environnement éducatif et parental dans la constitution de la personnalité du délinquant.

Soulignons toutefois, que la lecture déterministe du développement tel que le présente l'approche psychogénétique dans la constitution de la « personnalité délinquante », n'accorde aucune place aux facteurs de résilience, ce qui condamne irrémédiablement l'enfant à un destin tragique, funeste, compte tenu des carences éducatives parentales. L'approche intégrative (bio psycho sociologique) compense cette limite en relativisant les facteurs familiaux dans l'émergence des comportements délinquants.

e) L'approche bio psycho-sociologique ou intégrative.

Pour cette approche, disons succinctement, que dans son effort d'expliquer le comportement délinquant, elle puise dans différents champs de recherche et entreprend d'intégrer l'ensemble des données recueillies, afin d'accéder à une lecture aussi complète que possible du fonctionnement du criminel.

1) Mucchelli L. : « la notion du bien et du mal chez l'enfant » in les cahiers de l'enfance (p25-26) 1963 « Comment ils deviennent délinquants : genèse et développement de la socialisation et de la dyssocialité » Paris Ed. G.S.F 1981

La genèse de la délinquance serait à rechercher dans les structures biosociopsychologiques. Il s'agit d'une explication sociologique du phénomène de la délinquance qui prend en compte et intègre les données de la psychologie et de la biologie. Il s'agit d'un effort de compréhension qui prend à son compte l'idée de complexité chère à E.Morin.(1)

f) L'approche psychanalytique.

Ce qui importe pour l'approche psychanalytique dans son explication et sa compréhension des conduites délinquantes, c'est le fonctionnement psychique de la personne. Elle se fixe sur les « démêlés » entre l'instance du Moi dans ses rapports avec le Surmoi et l'idéal du Moi.

Il s'agit d'un questionnement des processus qui sous-tendent la délinquance. La psychanalyse tente de repérer l'ancrage des processus psychiques en œuvre dans le développement de la vie psychique du sujet.

L'acte délinquant est envisagé comme étant une énigme à résoudre, et dont les explications sont à rechercher dans le fonctionnement psycho-dynamique du sujet délinquant. C'est autour du rôle du Surmoi, essentiellement et du sentiment de culpabilité dans le processus délinquantiel que la réflexion s'est approfondie et s'est engagée.

C'est à partir, d'abord du concept de Surmoi, en tant qu'instance critique et culpabilisante que la psychanalyse classique, Freudienne, a entrepris d'étudier la question de la délinquance en se fondant sur l'hypothèse qu'un sentiment de culpabilité précéderait, et serait, à l'origine de l'acte délinquant.

L'acte en lui-même n'étant qu'une rationalisation du sentiment de culpabilité et viendrait ainsi le contenir et l'apaiser en lui attribuant une cause extérieure. Freud S, dans sa théorie des névroses rattache le sentiment de culpabilité qui assiège le délinquant au complexe d'Œdipe. Il en fait un élément central dans son interprétation de l'acte délinquant. La culpabilité névrotique en serait l'origine.

1).Morin.E : « Introduction à la pensée complexe ».Ed. du Seuil.2005

A partir de la conception classique freudienne, l'hypothèse d'un Surmoi « défaillant », chez le sujet délinquant s'impose progressivement comme axe d'étude. Le manque « d'indépendance » du Surmoi, de sa constitution en tant qu'instance de contrôle, régulatrice du comportement, serait un des facteurs dans la formation du « caractère anti social ». Le sujet délinquant se trouve alors dans l'incapacité de vaincre le désir et de prévoir les conséquences qui découleraient de son acte.

La thèse de la faiblesse du Surmoi des délinquants, voire même de son inexistence a longtemps prévalu dans l'approche du comportement délinquant, avant que ne s'impose la thèse d'un Surmoi chez le délinquant ayant des caractéristiques particulières omnipotents et tyranniques.

Contrairement à ces conceptions qui avancent soit une action névrotique de l'angoisse, de la culpabilité, soit une faiblesse ou absence du Surmoi, chez le délinquant, une autre piste considère que les sujets dits « anti sociaux » ne présentent pas les caractéristiques d'une névrose, et fait ressortir la précocité des troubles du comportement, troubles anti sociaux, empêchant ainsi l'accès au complexe structurant de l'Oedipe.

Les troubles de la conduite, dans la délinquance sont pré- œdipiens et relèvent de l'agressivité infantile précoce, tout cela se déroulant dans le contexte d'attachement narcissique maternel.

La théorie de M.Klein défend l'idée d'une précocité du Surmoi et de sa prégnance dans les tendances criminelles. Ainsi dans la pensée développée par M.Klein, l'agressivité est envisagée sous différents aspects, et se retrouve contenue dans divers concepts, tels que le sadisme, la haine ou pulsion destructrice.

Dans la théorie Kleinienne l'agressivité occupe une place importante du fait qu'elle conditionne les relations du bébé à sa mère et réciproquement. Elle s'affirme comme élément préparant la constitution d'un Surmoi précoce, contrairement à la théorie Freudienne où le Surmoi est l'héritier du complexe d'Oedipe.

Très tôt, M.Klein pose l'hypothèse de l'existence d'une confrontation précoce de l'enfant contre des pulsions agressives projetées vers le monde extérieur. M.Klein explique les agressions sexuelles, par exemple, comme étant l'expression d'une exacerbation des

pulsions sadiques (de destruction) et d'un développement d'un Surmoi cruel et archaïque. Cette conception du Surmoi est différente de celle de Freud.

Pour M.Klein, l'apparition du Surmoi est antérieure au complexe d'Oedipe, elle est beaucoup plus précoce et remonterait aux trois premiers mois de la vie de l'enfant bébé, et correspondrait à l'incorporation des premiers objets au cours de la position schizo paranoïde.

Et c'est l'échec des mécanismes de réparation lors de la position dépressive qui ferait naître la tendance criminelle, admettant ainsi l'hypothèse d'une relation entre criminalité et psychose.

L'acte criminel est décrit, paradoxalement, comme une réponse défensive, contre un entourage (ou des objets) projectivement construit par le sujet sont ressentis comme menaçants et destructeurs.

La différence essentielle que l'on peut noter, entre psychose et criminalité, réside dans le fait que dans le cas de la criminalité, les fantasmes sont externalisés et mis en acte.

Très tôt la question des conduites délinquantes a intéressé la psychanalyse qui en propose une approche originale, puisqu'elle considère de telles conduites comme de véritables productions défensives à la base desquelles se trouvent des conflits intra – psychiques.

Remarquons, ici, que la question des conduites délinquantes est l'une des premières à avoir amené la psychanalyse à revoir et relativiser l'hypothèse dominante d'un fondement névrotique des troubles psychiques et des comportements déviants.

On assiste, de plus en plus à une réorientation théorique dans l'explication des comportements délinquants autour du système familial, de l'histoire personnelle du sujet délinquant et de son vécu.

Cette approche plus systémique et phénoménologique tend de plus en plus à s'imposer dans les recherches et prend en compte les relations intrafamiliales et les phénomènes identificatoires.

J.Lacan dont les travaux sur l'agressivité constituent un tournant décisif dans l'histoire de la psychanalyse réalise une rupture fondamentale avec les idées freudiennes. En rejetant

la conception biologique des instincts, J. Lacan remplace la question de l'agressivité et de la violence sur le terrain des mécanismes d'identification et de la dépendance affective.

Pour lui, les pulsions ou les instincts, n'expliquent pas les comportements agressifs ou les manifestations violentes ayant leur siège dans le psychisme humain, mais c'est plutôt parce que l'individu est aliéné par l'autre qui est en lui, qu'il produit de l'agressivité, en tentant désespérément de s'en libérer.

Cette idée, introduite par J. Lacan sur l'aliénation par l'autre, nous semble éminemment productive pour notre recherche sur l'autorité du père. C'est par ce qu'il se sent aliéné par l'autoritarisme paternel, le père, dans les sociétés patriarcales, ne laisse aucun espace d'expression à l'enfant, distant et frustrant, il ne tolère pas que son pouvoir soit discuté, encore moins remis en cause, que l'adolescent en quête identitaire, cherche à tout prix à s'en libérer.

Inévitablement, à la base, de relation père – adolescent, le conflit dépasse le générationnel pour s'inscrire dans une structure pathogène basique des rapports intra familiaux, structure génératrice de conflits, d'agressivité, de conduites délinquantes, expressions d'une réaction à l'aliénation avortée.

Toujours dans cette voie, certains travaux sur la prime enfance ont été d'un apport important dans la compréhension du comportement délinquant en particulier, et criminel en général. Les recherches se rapportant aux carences affectives maternelles (Spitz- Bowlby-Klein) ont mis en évidence un stade de relation fondamentale pré- œdipien où se joue la trame existentielle du sujet, naissant et faisant l'apprentissage fondamental de la relation à la mère, et cela, avant même la structuration de la personnalité par identification aux parents

Pour les auteurs pré cités, l'identification aux parents ne peut se réduire, simplement au complexe œdipien Freudien, mais le dépasserait largement, débordant le cadre de la petite enfance et de la famille, pour prendre un sens socio culturel plus important.

La « conflictualité psychique » est à replacer dans le cadre plus large du social et du culturel. « L'être psychique » comme « l'être expérimental » n'est, qu'une abstraction. C'est l'homme concret, en situation qui occupe la psychologie clinique dans sa tâche de compréhension du comportement humain de quelque nature qu'il soit.

L'hypothèse des carences parentales, précisément les carences maternelles, sont aux sources, à l'origine du comportement délinquant. Pour D.Lagache (1) qui s'appuyant sur les travaux de De Greef, insiste dans sa tentative de comprendre la signification de tout comportement, la subjectivité s'y exprime, comme elle transparait dans l'acte délinquant d'un sujet, produit d'une histoire et d'une personnalité.

L'acte délinquant selon D.Lagache découlerait d'un échec des identifications moralisatrices et des identifications malsaines, pathogènes : le futur délinquant est soit élevé dans un milieu de délinquants et s'identifie à eux et reproduit ainsi leur code de valeurs déviantes, soit que le futur délinquant a souffert durant son enfance de carences affectives et n'a pu former un Surmoi « normal » respectant l'autorité.

Le sujet délinquant se caractérise alors par la persistance d'un égocentrisme infantile lié à des anomalies identificatoires et par conséquent mettant en cause le processus de socialisation.

Bien que l'apport de la psychanalyse dans la compréhension du comportement délinquant est indéniable, il demeure quand même théorique, ne se confrontant que très peu à la réalité concrète du délinquant. Le discours psychanalytique à propos du délinquant avance des explications théoriques, tournant sur elle-même, un discours clos, loin de la réalité clinique du sujet délinquant.

Il s'agit, peut être, d'entreprendre, de renouveler le savoir conceptuel, en se basant sur les observations cliniques de faits humains concrets, ce qui assurément, aboutirait à des considérations théorico-cliniques plus opératoires, facilitant la compréhension des phénomènes comportementaux, délinquants particulièrement, mais aussi facilitant l'apport de solutions adaptées aux problématiques rencontrées, particulièrement la problématique liée à l'adolescent-délinquant, où l'autorité, celle du père en premier lieu apparait comme dans ce contexte significative.

(1)Lagache.D : « réflexions sur De Greef et le crime passionnel. In centres III. Paris PUF.1986

La délinquance juvénile étant au centre de notre travail de recherche, est mise en relation avec la confrontation de l'adolescent à l'autorité du père, en tant que figure prototype de l'autorité. Signalons ici, qu'il n'était pas dans la tradition psychanalytique de s'intéresser à l'adolescence. L'intérêt est récent. Elle en était le « cendrillon ». (Anna Freud)

Afin d'introduire ici, la problématique de l'adolescent face à l'autorité du père, origine des conduites délinquantes, rappelons que tout d'abord, l'adolescence caractérise une période particulière, de transition entre l'enfance et l'âge adulte, et qu'elle s'organise autour de deux phénomènes : la puberté et le pubertaire.

La puberté étant un phénomène biologique qui s'accompagne de transformations somatiques, psychologiques, métaboliques et hormonales conduisant à la possibilité de procréer, quant au pubertaire d'après Gutton (1) il est psychologique et correspond au déséquilibre de l'organisation psychique sous la poussée des transformations du corps réel et pulsionnel.

La relation au corps se trouve ainsi modifiée, mais également les pulsions. En effet, la sexualité génitale est à ce stade possible et peut se réaliser, ce qui enclenche et réactive les fantasmes et la problématique Freudienne (Désir amoureux envers le parent de sexe opposé, le meurtre du père, l'interdit de l'inceste, angoisse de castration et 'sentiment' de culpabilité).

Et c'est en ce sens que la puberté apparaît comme un facteur déclenchant le déséquilibre de l'organisation psychique du sujet. Ce qui perturbe et trouble la fonction adaptative du Moi dans son rapport au monde. Cette période se caractérise également par un travail de remaniement et d'autonomie psychique.

L'adolescent se trouve confronté à deux types d'angoisse, la peur d'être dépendant et la peur d'être abandonné. C'est à partir de ce paradoxe relationnel que naît le conflit propre à cette période de la vie, de l'être humain, que représente l'adolescence.

(1)Gutton.P : Le pubertaire. Ed. P.U.F Paris. 1991

La transformation du corps et du psychisme, l'émergence des anciens conflits œdipiens, la recherche d'identité et d'autonomie, la violence des sentiments et la sexualisation du désir sont intimement liées à cette période structurante de l'existence.

Donc, s'il apparaît important que les problèmes que rencontre l'adolescent lui sont nécessaires pour une maturation psychologique et sociale, de même qu'ils interviennent dans la construction d'une personnalité d'adulte indépendante, cette période de la vie est caractérisée par un ensemble de difficultés relationnelles génératrices de conflits et de conduites à risque, voire délinquantes.

Les troubles de la conduite de manière générale sont l'expression symptomatique de difficultés relationnelles, ou l'éducation parentale, l'autorité du père en sont une des principales causes et se retrouvent ainsi au centre du débat qui nous occupe, à savoir que la question du père est bien au centre de la genèse du sentiment d'autorité, reprenant ainsi le débat sur le rôle du Surmoi et de l'idéal du Moi dans l'intégration de la loi symbolique et du système juridique.

Retenons comme point de départ que le Surmoi est ce par quoi le sujet se soumet à l'autorité et que l'idéal du Moi la façon dont le sujet se conforme à l'autorité. Une ontogenèse de l'autorité, serait à rechercher au niveau de ces deux instances psychiques dans leur constitution.

Ces deux concepts psychanalytiques permettent en fait de cerner comment l'autorité se construit et s'inscrit durablement dans la personnalité du sujet. Ces deux concepts nous semblent suffisants pour être retenus dans notre réflexion et approche de l'autorité.

Le Surmoi est phylo-génétiquement lié au complexe d'Oedipe dont il est l'héritier, et à l'angoisse de castration. Il tient son origine des parents et plus exactement du Surmoi des parents. Le Surmoi s'érige sur le Surmoi des parents. Cette instance de la psyché est transgénérationnelle. Le Surmoi s'érige, se construit en réaction à l'interdit fait à l'enfant de l'union incestueuse avec la mère : « Le refoulement du complexe d'Oedipe n'a pas été une tâche facile. Les parents, en particulier le père, ayant été reconnu comme obstacle à la réalisation des désirs œdipiens, le Moi infantile en vue d'accomplir le refoulement se renforcera en érigeant en lui ce même obstacle ». (1)

(1)Freud.S : Psychologie des foules et analyse du moi. In essais de psychanalyse Ed. Payot.1975. P. 275

Ainsi sous la menace de castration, l'enfant renonce, le complexe d'Oedipe est résolu, par le refoulement des désirs incestueux, le Surmoi (intériorisation de l'interdit) en devient l'héritier.

Dans la seconde topique freudienne, le Surmoi est l'instance qui surveille le Moi, qui intègre les tabous et les interdits de la culture d'origine. Il est à la fois juge et censeur. Il contient en lui les deux tabous fondamentaux : l'inceste et le meurtre.

Freud, par ailleurs attribue au Surmoi une capacité d'auto observation, de conscience et également une fonction d'idéal : « le Surmoi est ce qui représente pour nous toutes les limitations morales, l'avocat de l'aspiration au perfectionnement » (1).

Cet énoncé montre bien le lien qui unit Surmoi et idéal du Moi, ceci dans l'aspiration à la perfection. Nous pouvons dire, que le Surmoi se pose et s'impose comme gardien de la tradition, des interdits, de la conscience morale (le bien et le mal), et de la culpabilité.

En ce sens qu'il permet l'adaptation ou non du sujet, fixant les limites à ne pas dépasser au Moi lui signifiant ce qu'il ne faut en aucun cas transgresser. Il est de ce fait à l'origine, psychologique, de la soumission à l'autorité. Il est le gardien du respect des exigences, des valeurs et des interdits énoncés dans une culture donnée.

Contrairement au Surmoi qui est craint, redouté par le du sujet, l'idéal du Moi représente le modèle vers lequel il tend à se référer, à se conformer, et ce en référence aux premières identifications parentales.

Et en tant qu'idéal, il est inaccessible, produit de l'identification primitive au père, l'idéal du Moi constitue le noyau qui viendra enrichir les identifications ultérieures aux personnes appelées à occuper cette place de l'idéal du Moi.

Et si le Surmoi est à l'origine du sentiment de culpabilité, l'idéal du moi, puisque c'est un idéal, donc, jamais atteint est à mettre en lien avec le sentiment d'infériorité. Et c'est la une distinction d'importance.

(1)Freud.S : Essai de psychanalyse. Ed. Petite Bibliothèque. Payot. P. 93. 1975

Ces deux sentiments, de culpabilité et d'infériorité, s'origineraient donc dans une tension entre le Moi et le Surmoi, ce dernier étant en rapport avec la conscience morale, alors que l'idéal du Moi, lui, est en rapport avec l'être aimé et redouté servant de référent identificatoire.

Il y a la une espèce de loi du discours psychique, animée par l'autorité intériorisée et présentée par deux instances psychiques, le Surmoi et l'idéal du Moi, se déclinant chacun en sentiments de culpabilité et d'infériorité.

Nous pouvons, à ce niveau, soutenir que l'autorité, dans la perspective retenue par la psychanalyse classique, freudienne, s'enracine dès l'enfance au plus profond du sujet, et est présente dans ses identifications. L'expérience de l'autorité s'originerait au niveau du complexe œdipien par l'émergence du Surmoi et de l'idéal du Moi.

Mais avec la conception de M.Klein, nous rencontrons une approche différente, concernant l'origine du Surmoi, qui à l'opposé de Freud, insiste sur les racines pré œdipiennes de cette instance psychique.

Ses travaux, auprès des enfants, apportent un éclairage différent. Elle a pu ainsi, établir qu'une instance répressive et punitive intériorisée, était déjà là, à l'œuvre chez le jeune enfant. Il s'agit, pour M.Klein, d'un véritable Surmoi, qu'elle qualifie de précoce, le différenciant ainsi du Surmoi freudien, héritier de l'Oedipe.

Pour cette auteure, ce Surmoi précoce est infiniment plus rigoureux et cruel que celui de l'enfant plus âgé. Les mécanismes d'introjection/projection fondateurs du Surmoi sont précoces pour M.Klein, et s'étayant sur l'activité corporelle de l'incorporation, consistant à faire passer quelque chose de l'extérieur à l'intérieur du corps.

L'intériorisation est donc une notion englobant à la fois deux processus : un processus corporel (l'incorporation) et un processus psychique, spécifiquement l'introjection. Le Surmoi se constitue donc dans un double mouvement d'introjection (qui intègre et assimile) et de projection (qui exclut et rejette).

Ce double processus mettant en situation le sujet et l'objet ne commencerait pas à la période œdipienne, mais il est beaucoup plus précoce (stade oral). Il est présent dès le tout début de la vie avec le sucer-avalier et cracher-vomir du stade oral. Ainsi donc, l'objet introjecté, comme l'objet projeté, est donc représenté à l'origine par le sein maternel.

Ce « sein » peut être ressenti comme objet frustrant, persécuteur, donc, dangereux, c'est le Surmoi, ou encore ressenti, vécu comme objet gratifiant et bon, il s'agit de l'idéal du Moi. Pour se protéger de cet objet partiel, qu'est le sein, aimé et redouté à la fois, l'enfant s'en défend en le « clivant » (clivage) « en bon sein » et « mauvais sein », c'est le début de la construction d'un monde fait d'objets externes et internes qui entretiennent des relations complexes les uns avec les autres, et organisant la vie psychique à ses débuts.

M.Klein développe cet aspect de la relation à l'objet dans les deux positions : la position schizo-paranoïde et la position dépressive. Il ne s'agit pas de stade, mais de mode de fonctionnement psychique pouvant être à l'œuvre à n'importe quel âge de la vie.

Au niveau de la position schizo-paranoïde, les objets internes et en premier lieu, les 'mauvais objets', introjectés précocement doivent être considérés comme constituant un véritable Surmoi précoce, car il représente des objets parentaux dotés d'un rôle interdicteur.

Quant aux objets idéalisés (bon objet), ils remplissent également une fonction surmoïque, car en raison de leur idéalisation, ils peuvent apparaître comme ayant des exigences externes, que le Moi ne sera jamais être en mesure de satisfaire et qu'il vivra comme tyranniques et dévalorisantes.

C'est à ce niveau, que selon M.Klein, que les tendances antisociales et délinquantes de l'individu sont à rechercher. On note dans cette perspective, que pour comprendre le phénomène 'délinquant', une véritable psycho-socio-genèse de l'autorité, incarnée dans le Surmoi et l'idéal du Moi du sujet est nécessaire et s'impose pour notre travail de recherche, par l'étude singulière de cas d'adolescent délinquants, et leur intégration de l'autorité et de la loi.

Il est évident que l'intégration de la « loi » renvoie à un niveau très concret, celui de la relation parent-enfant, dans l'apprentissage à l'acceptation et à l'obéissance aux règles de la vie familiale et sociale.

L'enfant, au cours de la socialisation, fait l'apprentissage de la « norme », et se trouve souvent confronté à des injonctions et des interdits, qui lui viennent de l'extérieur, imposés par une autorité, et auxquels il est souvent impossible de ne pas se soumettre. Le problème pour l'enfant est de savoir qui établit les règles et dans quel but.

L'ensemble des règles auxquelles doit se conformer l'enfant et s'y soumettre, sont imposées par l'adulte- le père en l'occurrence- en tant que figure d'autorité, cela à la faveur d'un rapport de force qui lui est défavorable, et également par l'angoisse que suscite en lui la punition ou la menace de punition.

Il lui faut alors imaginer qu'il est en mesure de renverser la situation, et qu'il est en mesure d'imposer ses règles, sa loi à l'adulte, au père et à la société toute entière. Sous la pression de l'autorité extérieure l'enfant peut accepter d'obéir aux règles imposées, mais prétend qu'il n'obéit à personne d'autre que lui-même (auto conviction).

Mais l'enfant peut encore, au delà du risque de perdre la protection de l'autorité, se sentir en situation de devoir se soumettre par la contrainte, en haïssant celui qui le force à obéir, qu'il percevra comme personne frustrante, répressive, voulant le briser et l'humilier.

On comprend alors que l'enfant ou l'adolescent en viennent à transgresser les règles et les interdits et à défier ou s'opposer parfois violemment à celui qui impose les règles de conduite. C'est tout le rapport du délinquant à l'autorité qui nous interpelle, que cette autorité relève de l'ordre du symbolique ou de la réalité.

D'après D.Winnicott (1), l'adolescent délinquant, en rupture du lien social, en appelle à l'autorité paternelle, qui se pose comme reconsolidation du lien entre générations, une transmission bienveillante entre la génération des parents et l'enfant ou l'adolescent, une inscription acceptée dans une filiation.

Pour Winnicott, la délinquance est un S.O.S, un appel à l'aide, un appel à une fonction contenante et cadrante qui empêche de basculer dans la destructivité. Par son comportement le délinquant recherche un objet instaurateur de limites, donc d'interdits. Ce qui semble à première vue paradoxal, pour le délinquant qui défie l'autorité.

1)Winnicott.D : Déprivation et délinquance. Payot-Paris. 1999

Face à la délinquance, les postures d'autorité sont requises, il ne faut ni laisser faire, ni réprimer. Il faut communiquer et expliquer.

On retrouve souvent, par l'analyse des profils délinquants, une fonction paternelle défaillante, soit que le père est absent, soit qu'il pose des limites en tout autoritarisme, n'acceptant pas lui-même d'être remis en cause.

Comme on retrouve de même, une mère protectrice et dont l'enfant n'arrive pas à s'en séparer au cours de son développement. Comme il pourrait s'agir d'une rupture brutale d'une relation vécue comme positive et dont l'enfant a été privée, se croyant coupable de cette rupture (culpabilité).

Une faillite de l'autorité, à la base celle du père, engendre la délinquance particulièrement à l'adolescence. Le comportement délinquant exprime une souffrance et une difficulté à s'affirmer seul, sans « autorité » derrière soi, et être en mesure de renégocier ses relations à l'autre.

Nous avons tenté d'approcher le phénomène de la délinquance juvénile, dans une perspective psychanalytique tout en analysant l'adolescence et l'autorité (le père en est le dépositaire) comme problématique du Moi face aux instances du Surmoi et de l'idéal du Moi.

A l'adolescence sous le choc du pubertaire, la psyché va se remanier. Sous la pression de la sexualité génitale et avec la réédition des enjeux de la période pré-œdipienne et œdipienne le Surmoi de l'adolescent est ébranlé.

Le Moi de l'adolescent cherchera à se détacher de l'influence du Surmoi hérité de la problématique œdipienne, et bâti sur le Surmoi des parents. Il s'agit d'une véritable reconstruction, ré-élaboration du Surmoi, surtout lorsque celui-ci s'impose comme tyrannique, absolutiste.

L'adolescent s'émancipe du Surmoi hérité de l'enfance, en s'engageant dans un processus identificatoire souvent différent. L'adolescent est un aspirant à l'adulte, pour ce faire, le deuil de l'enfance est nécessairement requis. L'idéal du Moi étant à ce niveau en œuvre. Surmoi et idéal du Moi sont remaniés à l'adolescence. Sous l'effet du pubertaire, et du deuil des imagos parentales, l'adolescent reconstruit de nouveaux repères, de nouvelles normes.

Notre cheminement nous a amené à poser l'adolescence et l'autorité comme un couple conceptuel conflictuel antagoniste, sans pour autant soutenir que tous les adolescents soient des délinquants. Alors qu'en est-il de l'adolescent délinquant ? Qu'en est-il de ces adolescents qui défient l'autorité et ne trouvant face à eux que des réponses coercitives ?

Il n'y a délinquance que parce qu'il y a des lois, des règles, des normes à respecter dans une culture donnée, et parce qu'il y a aussi des hommes qui légifèrent à propos de l'acte délinquant.

La délinquance à l'adolescence est à considérer et situer dans la problématique générale de l'adolescent en tant que temps de passage, de rupture, de « meurtre symbolique » du père, voire de deuil de l'enfance. Elle renvoie également vers une problématique sociétale plus générale. Elle est le reflet de l'état des sociétés et des ses acteurs.

L'acte du délinquant juvénile exprime un malaise, un mal être, un appel au secours, qu'il s'agit d'analyser et d'interpréter dans le contexte plus global de l'adolescence et l'environnement dans laquelle elle se déploie. Si l'adolescent délinquant dérange, transgresse, il questionne aussi la société et les sciences humaines.

Enfin, notre réflexion ne porte pas sur une psychopathologie de l'adolescent délinquant. Dans notre étude sur la psycho-sociogenèse de la délinquance juvénile, nous nous sommes basés sur l'analyse des concepts d'adolescence et d'autorité dans une perspective psychanalytique soutenue par les concepts de Surmoi et de l'idéal du Moi.

-II-

-PARTIE METHODOLOGIQUE-

Chapitre IV :

1-La psychologie clinique : Fondements théoriques et méthodologiques

Dans le but d'asseoir ses assises scientifiques tout au long de son histoire, la psychologie clinique a cherché à s'appuyer sur des corpus théoriques d'autres disciplines telles que la psychiatrie, la phénoménologie ou encore la psychanalyse et encore récemment les sciences cognitives et la neurophysiologie et c'est sans doute l'un de ses malaises persistants, ce qui fait dire à R. Perron (1) : « tel le coucou, elle a toujours niché chez les autres ».

Cet état de fait qui traduit une quête permanente dans la recherche de modèles de pensée qui soient compatibles avec les orientations épistémologiques et pratiques, autrement énoncé son « épistémè », à savoir la compréhension des conduites humaines, et au-delà de l'homme, en tant que sujet, complexe en situation, ne manque pas de présenter la psychologie clinique comme un « fourre tout théorique ».

Ce tâtonnement dans la recherche de modèles théoriques, qui crée, au passage, un certain malaise chez le chercheur-praticien en psychologie clinique, n'est il pas le propre d'une discipline scientifique jeune, en pleine évolution ? Ces considérations amènent naturellement à poser un problème fondamental, à savoir celui inhérent à la définition de la psychologie clinique.

Disons d'emblée qu'il n'est pas aisé de proposer une définition de la psychologie clinique compte tenu de la nature de son objet d'étude : la compréhension des conduites humaines. Il apparaît plus facile de dire ce qu'elle n'est pas, ou en tout cas, ce à quoi elle ne peut être réduite.

Bien que historiquement, il apparaît que la psychologie clinique vise à entreprendre l'étude « d'individus », considérés en tant que « personne totale et singulière », il n'est pas rare qu'elle ait été réduite à l'approche de certains cas (dans le domaine de la pathologie mentale), ou encore réduite et assimilée à un corpus théorique (la psychanalyse) , et plus encore et souvent cantonnée à un certain type d'outils (les épreuves projectives).

(1)Perron.P : « la pratique de la psychologie clinique ».Dunod. Psycho Sup.p.21.Paris.2002

Ceci confronte beaucoup de praticiens et de chercheurs en psychologie clinique à la nécessité d'apporter des précisions de leur champ d'action, de leurs buts et de leurs méthodes, donc d'engager une réflexion épistémologique autour de leur objet d'étude et de leurs pratiques.

Il est possible de tenter une définition en prenant en considération la notion classique de personne, et bien qu'elle semble sans grand pouvoir conceptuel compte tenu de la polysémie du terme, il est cependant possible de lui conférer un sens assez précis en y déclinant les notions de globalité, de cohérence et de permanence, repris et développés par ailleurs par R.Perron

Historiquement, D.Lagache, s'est efforcé à définir l'objet de la psychologie clinique autour de cette idée de « globalité », en fait, lui parle de « totalité » dont il souligne l'importance. « Le principe de totalité tend à devenir une catégorie de toute psychologie, et cette préoccupation de l'ensemble est commune à la psychologie et au mouvement général des idées et de la science ».(1)

Cette idée de « totalité –globalité » s'est imposée progressivement, et elle est devenue centrale dans tout essai de définition de la psychologie clinique, dès lors qu'elle conduit à l'étude de la personne comme catégorie psychologique constituant un ensemble.

Elle s'oppose, de ce fait, à toute approche analytique qui procéderait à un pré découpage de l'objet d'étude, pour des besoins expérimentaux, se trouvant par la suite incapable de reconstituer l'objet dans un ensemble significatif. Il s'agit de l'argument essentiel qu'adressent les tenants de la psychologie clinique aux tenants de la psychologie expérimentale.

Quant à l'idée de cohérence, elle postule que dans l'ensemble étudié, on peut distinguer les parties interdépendantes tendant vers une organisation de plus en plus élaborée. Cette notion de cohérence est par ailleurs centrale dans les sciences du vivant, particulièrement en psychologie, qu'en tant que mobile épistémologique, a fortement influencé la psychologie.

(1)Lagache.D «L 'unité de la psychologie». p.27.Coll.Sup.Ed.p.u.f 1969

La troisième idée, non moins importante, est celle de permanence, qui peut être définie comme la cohérence au fil du temps, ce qui peut signifier que l'objet d'étude (la personne), se transforme tout en gardant sa cohérence interne, ce qui n'est pas sans rappeler le modèle de l'homéostasie propre à la physiologie.

La cohérence et la permanence assurent donc la globalité de la personne, par un jeu de transformation et de régulation, d'où il est possible de proposer une définition de ce que l'on entend par personne, ce qui représente l'objet même de la psychologie clinique.

« La personne est un système, une structure, régie par le jeu de régulations synchroniques et diachroniques » (1) selon R.Perron.

Cette approche de la personne en tant que système n'est pas neuve en psychologie, la psychanalyse s'y réfère tout autant que la théorie Piagetienne qui s'appuie sur un concept similaire, celui de structure, qui est définie par Piaget comme : « un système de transformations qui comporte des lois en tant que système, et qui se conserve et s'enrichit par le jeu même de ces transformations [.....], une structure comprend donc les trois caractères de totalité, de transformations et d'autorégulation ». (2)

On retrouve dans cette définition que de J.Piaget à propos de la notion de structure, des idées essentielles, telles que totalité ; autorégulation et transformations. Cette dernière notion appliquée au niveau de la personne peut être traduite et signifier ce que l'on désigne communément par « processus psychique ».

Dans la perspective psychanalytique par « processus défensifs » du Moi, on entend une instance de régulation assurant une fonction adaptative, donc de conservation et de permanence.

La personne serait donc une structure obéissant à des lois d'autorégulation, pouvant être considérée comme un système de transformations.

(1)Perron.R « la pratique de la psychologie clinique »p.14 Ed.Dunod.2006

(2)Piaget.J « le structuralisme ».Paris.p.u.f « que sais je ».1970

Ce qui amène selon cette conception de la personne, à proposer une définition de la psychologie clinique comme sous discipline de la psychologie qui se donne pour but d'expliquer les processus psychiques de transformations dont la personne est le siège.

Cette position adoptée par R.Perron dans son approche d'une définition de la psychologie clinique prenant appui sur la notion de système, semble ne pas faire l'unanimité, malgré l'intérêt qu'elle accorde à celle de personne totale, comme objet d'étude de la psychologie clinique.

En effet, depuis la fameuse conférence prononcée par D. Lagache, considérée comme l'acte fondateur de la psychologie clinique, en France plus particulièrement, nous assistons à une floraison de définitions de la psychologie clinique et de ce qu'elle doit être.

D. Lagache pour qui, la psychologie clinique est l'expression de la tendance humaniste et totalisante, la définit comme une discipline dont la prétention est « d'embrasser dans un même ensemble les conduites adaptées et les désordres de la conduite » (1).

Pour lui, il s'agit « d'envisager la conduite dans sa perspective propre, relever aussi fidèlement que possible les manières d'être et de réagir d'un être humain concret et complet aux prises avec une situation, chercher à en établir le sens, la structure et la genèse, déceler les conflits qui les motivent et les démarches qui tendent à résoudre ses conflits, tel est en résumé le programme de la psychologie clinique ».(2)

Si D. Lagache a posé, ainsi, les premiers principes sur lesquels se fonderait la psychologie clinique, tout en s'appuyant sur la méthode clinique, c'est-à-dire un ensemble d'opérations qui permettraient au psychologue d'approcher les conduites humaines, il s'oppose ainsi à la démarche expérimentaliste dont l'essence réside dans le contrôle artificiel de variables.

(1)Lagache.D op.cit.p.32

(2)Lagache.D op.cit.p.42

La méthode clinique met en jeu différentes techniques relevant tout autant d'une clinique instrumentale que d'une clinique basée spécifiquement sur l'entretien. La méthode clinique vise à rapporter l'histoire d'un « cas », c'est une méthode de « diagnostic ». Enfin, la psychologie clinique, tout en se différenciant de l'approche expérimentale et de l'approche psychanalytique, est comprise comme une ouverture sur les autres disciplines psychologiques. En conclusion pour D.Lagache, la psychologie expérimentale : « est d'application difficile et limitée en ce qui concerne les conduites humaines concrètes ».(1)

J.Favez-Boutonnier (2) tout en orientant la psychologie clinique vers une psychologie générale clinique, insiste et met l'accent sur le thème de l'intersubjectivité, elle ouvre ainsi la psychologie clinique à d'autres domaines moins marqués de la pathologie, tel que celui de l'éducation, l'étude des petits groupes ou encore le domaine de l'orientation scolaire.

La psychologie clinique demeure centrée sur l'étude de la personnalité, dans sa totalité et sa singularité. L'homme doit être étudié en situation et en évolution, où l'implication réciproque est importante, il y a une interdépendance entre le sujet observateur et l'objet observé. Son principal apport réside dans le thème de l'intersubjectivité, qu'il faut prendre en considération dans toute son approche clinique de la personne humaine.

Pour un auteur comme D .Anzieu, la psychologie clinique se présente comme une psychologie individuelle, mais également sociale, tout en mettant l'accent sur le point de vue adaptatif et interrelationnel, elle concerne tous les âges de la vie d'un homme (du nouveau né à l'être vieillissant et mourant). Selon D .Anzieu(3), la référence à la théorie psychanalytique, bien qu'elle soit dominante, n'est pas exclusive en psychologie clinique.

En somme, pour tous les auteurs pré cités, le domaine de réflexion et d'intervention de la psychologie clinique, englobe tous les secteurs de la conduite humaine, qu'elle soit normale ou pathologique, touchant tous les âges de la vie.

1)Lagache.D op.cit.p.69-70

(2)Favez-Boutonnier.J in « la psychologie clinique :objet, méthodes, problèmes »Paris.c.d.u 1989

(3)Anzieu.D : « la psychanalyse au service du psychologue »nle revue de psychanalyse, regard sur la psychanalyse en France. 1979

Par sa tendance humaniste, la psychologie clinique se centre sur l'étude de la personnalité, dans sa singularité, sa totalité et sa concrétude. Ainsi définie, la psychologie clinique, par son objet et surtout par son approche méthodologique de la conduite humaine s'est heurtée aux conceptions naturalistes, à l'épistémologie des sciences de la nature qui, fondamentalement, sont nomothétiques.

La psychologie clinique était essentiellement idiographique, c'est-à-dire compréhensive et descriptive, ne peut prétendre à la formalisation et à la découverte des lois générales qui régissent les conduites. En ce sens, qu'elle s'est trouvée cantonnée au rang des sciences mineures, des sciences dites « molles », faute de théorisations propres, de rigueur et de généralisation.

Mais de nouvelles positions épistémologiques relancent le débat sur le statut scientifique de la psychologie clinique, et notamment autour du thème de la méthode clinique.

Si traditionnellement, deux tendances caractérisaient la psychologie clinique, une tendance humaniste, subjectivante proche de la psychanalyse, visant essentiellement à une compréhension synchronique et diachronique de la personne s'appuyant sur une clinique de la parole, et une tendance naturaliste, objectivante, privilégiant une clinique surtout basée sur l'instrumentation, sur la quantification, tendant ainsi à se rapprocher du modèle des sciences de la nature, ce clivage épistémologique, semble s'estomper, aujourd'hui pour céder la place à « une définition opératoire de la psychologie clinique » (1).

Tout en contestant les conceptions épistémologiques précédentes qui restreignaient la psychologie clinique à une conception non objectivante, proche du modèle psychanalytique, J.L.Pedinielli(2) soutient que la psychologie clinique est une sous discipline de la psychologie, qui désigne à la fois un ensemble de pratiques et un ensemble de méthodes et de théories, en ce sens que ses connaissances de la personne humaine sont validées par la pratique.

(1)Pedinielli.Jean-Louis : « introduction à la psychologie clinique »Ed. A.Colin. 2^{ème} Ed. 2006

(2)Pedinielli.J.L op.cit.

Pour cet auteur, la psychologie clinique: « a pour objet l'étude, l'évaluation, le diagnostic, l'aide et le traitement de la souffrance psychique quelque soit son origine (maladie mentale, dysfonctionnement, traumatismes, évènements de vie, malaise intérieur...). Elle se fonde sur des méthodes cliniques parmi lesquelles l'étude de cas, l'observation des comportements et l'analyse des discours, sans recours à l'expérimentation (reproduction contrôlée des comportements). Le terme psychologie clinique désigne à la fois un type de pratique et un corpus de connaissances validées issues de cette pratique, une partie de ces connaissances ne concerne pas seulement la souffrance mais aussi la psychologie générale »(1)

Bien que centré sur la personne humaine, le champ d'intervention de la psychologie clinique est très diversifié. Cette diversification donne lieu également à des pratiques diversifiées qui ne se contredisent pas mais sont souvent complémentaires dans l'approche d'une compréhension globale de la personne humaine.

En tant que méthode d'approche psychologique de la personne humaine, la psychologie clinique est particulière, elle est différente de la perspective médicale, puisque elle se fixe, en tant que méthode, sur la singularité et la relation, elle approche l'individu : « dans sa subjectivité dans la totalité des situations vécues et verbalisées » (2), tout en tenant compte de la relation intersubjective qui unit dans la pratique le sujet et le psychologue.

En effet, tout effort visant à la compréhension de la personne humaine est une « co construction » qui découle de la rencontre, particulière, qui unit le sujet et le psychologue, qui pourrait adopter dans sa démarche une attitude plus ou moins objective, en se centrant uniquement sur les faits, les résultats obtenus ou encore sur la symptomatologie.

A ce niveau purement descriptif, les données recueillies ne sont tenues comme définitives, irrécusables et suffisantes, permettant une compréhension exhaustive et définitive de la personne humaine.

(1)Pedinielli.J.L op.cit.p.17

(2)Pedinielli.J.L op.cit.p.18

Le projet de la psychologie clinique récusé de s'en tenir à cet inventaire de données sans analyse, sans évaluation, sans qu'il soit référé à la personne, à son histoire (genèse), et au sens qu'elle donne à sa souffrance et à son existence. Cette position qui laisse transparaître une philosophie démarquée de la personne se basant uniquement sur les faits, et se voulant objectivante, issue de la médecine, a longtemps inspiré la psychologie clinique, que justement, elle cherche à dépasser.

D'un autre côté, d'autres méthodes dites non objectivantes, inspiraient les psychologues tenants de l'épistémologie « humaniste », qui se refusaient au « tout quantitatif ». Cet état de fait fait dire à J.L.Pedinielli (1) que : « en excluant les procédures comme les tests, les échelles d'évaluation, les questionnaires, elles réduisent abusivement les possibilités de recueil du matériel, et la richesse des informations, pour se limiter à ce qui risque de devenir « l'innéffable », c'est à dire l'informulable de la relation entre deux sujets, si la psychologie clinique tend vers la totalité, elle ne peut laisser de côté les sources d'information qui permettent de diversifier les données, et ce, d'autant plus que l'on s'intéresse à la souffrance dont on sait combien elle est difficile à exprimer pour le sujet, et difficile à reconnaître pour le psychologue.» (2)

La psychologie clinique doit pouvoir concilier méthodes objectivantes et méthodes non objectivantes. Et ce choix s'impose d'autant plus que la diversification des méthodes permettrait de « saisir » la complexité de l'objet d'étude.

La dichotomie, qualitative/subjective, quantitative/objective, se trouve pour ainsi dire dépassée, au profit d'un « continuum méthodologique » ou bien d'une conception générale de la méthodologie en sciences humaines.

Les arguments qui sont mis en avant se rapportent à l'examen des pratiques de recherche entreprises en sciences humaines. En effet, comment réduire l'écart important qui prévaut entre des positions épistémologiques et méthodologiques et la réalité des pratiques en matière de recherche en sciences humaines et sociales ?

(1)Pedinielli J.L op.cit.p.18

(2)Pedinielli J.L op.cit.P.18-19

Des chercheurs d'obédience positive, c'est-à-dire privilégiant l'objectivité des faits et le caractère quantitatif de la recherche peuvent recourir à des entretiens dans le but de compléter les informations recueillies et inversement des chercheurs ayant souscrit au paradigme qualitatif, peuvent traiter leurs données de façon qualitative. Ce qui, bien entendu, revient à admettre la complémentarité des approches, pour une meilleure compréhension des phénomènes humains étudiés. Faire une recherche qualitative n'implique aucunement l'utilisation exclusive des méthodes qualitatives et réciproquement.

L'option pour une méthode demeure largement tributaire de la nature du phénomène étudié, et de l'orientation qu'attribue le chercheur à son étude. Aussi, pourrait on dire que la démarche scientifique n'est pas réductible à une méthode ou à une technique particulière, des interrogations épistémologiques et méthodologiques touchent aussi bien les sciences naturelles que les sciences humaines et concernent notamment la prise en compte de la complexité des phénomènes. « Il n' ya rien de simple dans la nature, il n'y a que du simplifié » (1)

L'épistémologie évolue, et la science aussi. Elle s'ouvre de plus en plus à l'environnement, au milieu dans laquelle elle se construit et se développe. L'évolution conceptuelle de la science est une illustration des interactions qu'elle cherche à établir entre la culture dans laquelle elle s'insère et les conditions du dépassement du cadre restreint de cette culture. Par cet effort de généralisation, elle s'inscrit dans une démarche « anthropologique », visant à saisir des invariants mais également les facteurs du changement.

La méthode scientifique est capable de « s'auto corriger », c'est-à-dire qu'elle remet systématiquement en question tout ce qu'elle a proposé, elle se méfie des certitudes en évitant tout dogmatisme (critère de falsifiabilité. K. Popper).

Il s'ensuit que, selon l'orientation nouvelle de la science, les frontières et les critères de démarcation entre les sciences de la nature et les sciences humaines et sociales, deviennent de plus en plus ténues. Leur élaboration conceptuelle reflète un même champ épistémologique.

(1)Morin.Edgar : « science avec conscience Ed. Fayard. Paris. 1990. » p.138-164

Dans ce débat, G.Devereux ⁽¹⁾ affirme, à titre d'exemple que la science du comportement est considérée comme moins scientifique que la physique ou la biologie, car, nous dit il d'une part le chercheur en sciences humaines est affectivement plus impliqué dans les phénomènes qu'il étudie, (c'est-à-dire l'homme et ses comportements en lieu et place d'objets matériels), et d'autre part, la complexité est une caractéristique fondamentale du comportement.

L'auteur ajoute, qu'en copiant les procédés des sciences exactes, les sciences humaines, par cette transposition mécanique ne peuvent qu'aboutir qu'à des conclusions fausses ou tronquées.

Le modèle physicaliste fonctionnerait davantage comme une séduisante idéologie que comme un modèle scientifique. Aussi, insiste t-il, cependant sur l'importance de mettre au point une méthode scientifique généralisée, tout en recourant à des stratégies spécifiques à la discipline envisagée.

Et c'est ainsi que, pour être scientifique, la science du comportement doit commencer par l'examen de la matrice complexe des « significations psycho culturelles » d'où prennent naissance les données recueillies.

Autrement dit, cette nouvelle perspective épistémologique qui tend de plus en plus à s'affirmer en sciences humaines et sociales, peut être circonscrite dans un questionnement autour de la dynamique des phénomènes étudiés et leur mouvance, dans la prise en compte de l'environnement social et historique, des situations concrètes (prise en compte du perçu et des représentations) et la place de l'intersubjectivité et son utilisation afin qu'elle puisse contribuer à l'édification de la science.

En psychologie clinique, la complexité de l'objet d'étude impose la nécessité épistémologique d'une diversification des champs théoriques. Elle s'inscrit résolument dans cette nouvelle perspective qui s'affirme en sciences humaines et sociales, puisque son projet est de comprendre l'homme concret en situation, dans sa dynamique interne (les conflits qui l'animent), en prenant en compte son enracinement socio culturel et historique.

(1)Devereux.G :De l'angoisse à la méthode. P.154 .Ed. Flammarion . Paris. 1980

Ce sont là les trois postulats fondamentaux de la psychologie clinique. Au point de vue méthodologique, l'étude des cas se présente comme une illustration acceptable et représentative de ce point de vue.

On peut soutenir que finalement, la connaissance en sciences humaines et sociales, n'est possible et ne se construit que par la diversité des courants théoriques et à la variété des démarches d'investigation. L'homme n'est-t-il un être bio psycho social ?

L'ensemble de ces méthodes, que ce soit la méthode expérimentale, la méthode clinique, ou encore la méthode ethnobiographique, toutes participent et contribuent chacune à sa manière à faire évoluer la connaissance scientifique.

Il semble donc, bien que l'on s'achemine vers une unification épistémologique et méthodologique de la science, c'est à dire vers une disparition de la dichotomie sciences de la nature et sciences de l'homme, les premières foncièrement monolithiques, les secondes herméneutiques, dont la psychologie clinique.

Dans cette logique, il est utile de rappeler sur quoi se fondait historiquement cette dichotomie, de même qu'il est utile de mentionner quelques éléments de débat et des questionnements, qui tendent à favoriser cette unification de la science et de la recherche scientifique.

Assiste-t-on réellement à une refondation de la science, si l'on admet qu'il n'existe plus de clivage épistémologique entre méthode expérimentale et méthode clinique ?

Pour ce faire, il semble opportun d'examiner et de nous interroger brièvement sur des notions essentielles sur lesquelles s'est construite la connaissance scientifique classique, de conception positiviste ou apparentée. Ces notions, qui semblaient immuables et sans « équivoque », sont principalement celles de « faits », de « données », de « connaissance » et particulièrement celles ayant trait à l'existence ou la non-existence de relation entre le sujet et l'objet d'une étude. Ce dernier point est important car impliquant la remise en question des notions précédentes.

Au sujet de l'existence ou de la non-existence de relation entre sujet et objet, deux thèses importantes, qui sont à la base des débats qui traversent la pensée scientifique contemporaine, s'affrontent.

La première thèse soutient qu'il n'existe aucune relation entre le sujet et l'objet. Les « faits » découlent exclusivement de l'observation et de l'expérimentation, et peuvent être analysés de façon neutre et objective. Il n'existe aucune implication du chercheur. C'est là, bien entendu, la perspective positiviste.

La seconde thèse, qui relève et s'inspire du courant phénoménologique, insiste et soutient l'idée que la réalité n'est jamais extérieure au sujet qui l'examine, il existe une relation ontologique entre le sujet et l'objet. Le chercheur est impliqué dans cette relation.

Pour la conception positiviste, l'esprit scientifique doit faire appel à l'observation, à la constatation et l'expérience. La connaissance réside dans l'analyse des faits réels, qui doivent faire l'objet d'une description neutre, objective et la plus complète possible.

Pour cette conception, les faits sont non problématiques, ils peuvent être qualifiés de « vrais » ou « faux », et surtout ils peuvent se prêter à la quantification. L'observateur, le chercheur, doit, en tout état de cause, s'abstraire de sa subjectivité : l'exigence de la neutralité s'impose à tout chercheur d'obédience positiviste. En somme, il revient à dire qu'en vertu du concept d'objectivité, un énoncé ne peut être légitime que s'il décrit un fait.

Le langage scientifique doit être en mesure de réduire le sens au profit du descriptif, du référé. La connaissance est l'expression linguistique formalisée du monde, son langage est dénotatif, non conotatif.

Cette perspective a concentré son attention sur les problèmes du langage scientifique, langage de base qui se voulait universel : celui du « physicalisme » c'est-à-dire un langage d'objets corporels indépendants du sujet qui les perçoit.

Le discours de toutes les autres branches de la science, de la connaissance doit être « calqué » sur celui du langage « physicaliste » et donc une réduction virtuelle de ces dernières au modèle adopté par le « physicalisme ». Et c'est à niveau du « tout physicaliste » qu'apparurent les problèmes, car il s'avéra quasiment impossible de traduire les acquis de la psychologie dans le langage prôné par les tenants de ce courant de pensée, parce que la psychologie n'est pas la science de l'objet, mais la science du sujet, sujet parlant, pensant, changeant, donc soumis à l'aléatoire et défiant les principes traditionnels de la connaissance.

Mais le sujet peut-il être considéré comme objet ? Et c'est là un obstacle majeur auquel se sont confrontés les chercheurs en sciences humaines et en psychologie particulièrement.

A l'opposé de cette thèse, un courant philosophique tel que la phénoménologie réfute l'idée de l'existence d'un monde réel, d'une réalité extérieure au sujet. A la base de toute connaissance, il y a une relation entre un sujet connaissant et un objet à connaître.

G. Devereux ⁽¹⁾ ne manque pas de s'interroger sur la finalité d'une tentation de vouloir à tout prix isoler le fait extérieur, de ces percussions affectives. Pour cet auteur, il ne s'agit que d'un but à visée défensive ; la fuite dans l'objectivité et la neutralité scientifiques peuvent s'expliquer par le fait qu'il s'agit là d'un moyen qui permet de dissimuler les motivations irrationnelles inconscientes, mais ajoute-t-il elles ne les suppriment pas pour autant.

Cette perspective soutenant l'interdépendance du sujet et de l'objet se retrouve dans des courants de pensée actuels. Elle est qualifiée de théorie active de la connaissance ⁽²⁾ qui considère que les notions dont nous nous servons pour décrire la réalité n'ont en fait aucune correspondance dans la réalité. Le déchiffrement de la réalité est réalisé à l'aide d'instruments créés, pour le besoin, dans le propre esprit du sujet - chercheur.

Pour le courant phénoménologiste, l'investigation scientifique traditionnelle, si elle rompt avec les évidences de la vie quotidienne, elle reste néanmoins attachée à ce qui se manifeste, aux faits apparents, à la structure et aux propriétés des choses.

En cela, elle demeure inattentive à la manifestation sous-jacente, souterraine. L'explication causale de la réalité humaine permet de dégager des lois, mais cependant les faits restent « incompris », ils s'imposent comme des données.

(1) Devereux, G. op.cit.p .150-151

Pour la phénoménologie, un évènement devient compréhensible s'il peut être éclairé « par les visées qui forment le projet du monde au sein duquel il surgit » (1). Il s'agit, en fait, de comprendre les phénomènes à partir du sens que prennent les choses, les évènements, pour les individus dans le cadre de leur « projet du monde ».

Un autre courant qui a pour fondement épistémologique et philosophique, la phénoménologie, l'interactionnisme symbolique (2) ou « théorie de l'acteur », soutient que le comportement humain ne peut se comprendre et s'expliquer qu'en relation, avec les significations que les personnes donnent aux choses et à leurs actions.

La réalité est approchée de l'intérieur à partir de ce que les personnes perçoivent à travers de leurs expériences vécues. L'interactionnisme symbolique soutient la thèse que toute interaction implique un ensemble de constructions courantes et particulièrement de constructions sur le comportement anticipé de « l'autre ».

Le sujet agit en fonction du comportement attendu, ou supposé de l'autre. De ce fait, on peut dire que l'interactionnisme symbolique focalise son attention sur le vécu et la signification des acteurs.

Le fait est qu'actuellement les sciences humaines et sociales tendent vers un élargissement de leur cadre épistémologique traditionnel et prennent de plus en plus, en considération les modes de pensée d'autres disciplines telles que l'ethnométhodologie et la phénoménologie.

Comme elles commencent à accorder une attention plus poussée aux aspects qualitatifs des phénomènes qu'elles étudient, et aux significations des actions auprès des acteurs concernés. L'idée de complexité en science s'est imposée comme une nécessité épistémologique. Au côté du quantitatif s'est intégré le qualitatif dans toute méthodologie de la recherche.

(1)Leguos.R « phénoménologie et question de l'homme », dans la liberté de l'esprit qu'est ce la phénoménologie. Hachette. 1987.p.68

(2)Lebreton.D :L'interactionnisme symbolique.Ed. puf.2004

En sciences humaines, nous pouvons dire que la recherche qualitative qui implique de fait la prise en compte de la complexité et de la mouvance, a acquis se « lettres de noblesse ».

Il n'est plus question de monolithisme strict, selon lequel toute science se devait répondre aux critères du courant positiviste et adopter ses principes à savoir, l'unité de la science, l'utilisation d'une méthodologie qui soit celle de sciences de la nature (sciences exactes) et la recherche des lois générales.

Ainsi le principe de causalité linéaire est remis en question. Il apparaît actuellement la nécessité de comprendre, au lieu de se suffire d'expliquer. Il s'agit de comprendre la signification des phénomènes, et pour ce faire, il s'agit de considérer leur « complexité ».

Le besoin d'inventer une démarche qui prenne en compte et privilégie la compréhension et le sens, s'est peu à peu imposé aux chercheurs. Il s'agit de prendre compte les intentions, les motivations, les attentes, les représentations des acteurs, une démarche qualifiée d'herméneutique.

Face à la complexité, la connaissance scientifique ne peut se contenter d'appliquer et de s'imposer comme méthode de recherche unique : la méthode expérimentale, méthode utilisée dans les sciences de la nature et qui au nom du principe positiviste de l'unicité de la science, a été introduite et appliquée en sciences humaines comme modèle idéal.

Les sciences humaines, en considération de leur objet d'étude spécifique : les faits humains et l'homme en tant que sujet pensant, autrement dit le comportement humain, ont développé une méthodologie propre qui ne s'inspire pas de celles des sciences de la nature : la méthode clinique.

Les tenants de ce courant prennent en compte les structures idéologiques et l'enracinement socio culturel de leur discipline. Pour ce faire, ils utilisent les « méthodes cliniques » et privilégient la recherche historique ou anthropologique qui s'attache au « singulier » et à l'original, et qui recueille surtout les données qualitatives.

Citons quelques caractéristiques de la méthodologie qualitative :

- 1- Dans l'approche de la méthodologie qualitative, les sujets ne sont pas réductibles à des variables, ils sont considérés comme un tout indissociable. Le

contexte écologique dans lequel évoluent les sujets ainsi que l'histoire, le passé de ces derniers est pris en compte.

- 2- L'interaction entre le chercheur et le sujet est prise en compte et ne peut être éludée lors de l'interprétation des données.
- 3- Il y a effort de compréhension des sujets, ici la perspective phénoménologique est centrale. Le chercheur s'intéresse à la signification sociale que le sujet accorde au monde qui l'entoure.
- 4- Il y a effort de distanciation du chercheur par rapport à ses propres convictions, croyances ou perspectives : rien n'est établi d'avance, et rien n'est pris d'emblée pour vrai.
- 5- Tous les points de vue sont importants.
- 6- Les méthodes qualitatives, relèvent du courant humaniste, ce qui implique une ouverture à l'autre et au social. L'expérience quotidienne des personnes est prise en compte.
- 7- Les méthodes qualitatives cherchent à accroître la validité de leur recherche en écoutant le sujet évoquer son vécu, en l'observant dans son quotidien ou encore en analysant les documents qu'il produit. Les données recueillies ne sont pas filtrées à travers des concepts, des définitions ou des échelles de niveau.
- 8- La recherche qualitative est flexible, elle n'est pas standardisée. Le chercheur crée lui-même sa propre méthodologie en fonction de son terrain d'investigation. Comme il doit rendre sa démarche la plus explicite possible afin que puisse être mesurées les limites et sa portée scientifique.

Cela étant, bien que le débat entre orientation qualitative et orientation quantitative soit ancien, on assiste actuellement à un rapprochement et une articulation entre les deux méthodes : expérimentale et clinique.

Et si la pensée scientifique actuelle est fortement marquée par la démarche clinique qui est une description de l'homme à un moment donné, dans une culture donnée, elle se heurte cependant à certaines difficultés méthodologiques dues à la prise en compte de la complexité et à la multiplicité et variété de facteurs en jeu, à leur intrication dans un faisceau de causalités multiples. Comment en effet rendre compte de la complexité du comportement humain, sinon en renonçant à atteindre des théories générales et durables ?

En fait, un double mouvement s'amorce, considéré comme l'indice d'un changement dans le travail méthodologique et dans la pratique de la recherche de manière générale. Les chercheurs, tenants du quantitatif prennent conscience des limites de l'opérationnalisation (qui est une réduction à l'observable) classique, et s'ouvrent progressivement aux méthodes qualitatives.

De l'autre côté, l'approche qualitative cherche à diversifier ses positions théoriques et épistémologiques, les premières recherches qualitatives prônées par l'école de Chicago, et se penche de plus en plus sur les problèmes méthodologiques qu'elle négligeait auparavant (échantillonnage, qualités métrologiques des instruments de mesure, généralisation etc...)

Théoriquement, il n'existe plus de dichotomie entre techniques quantitatives associées au positivisme et techniques qualitatives associées à l'herméneutique. Méthodologiquement, les techniques deviennent plus flexibles, ce qui favoriserait l'émergence d'une conception non dogmatique de la méthodologie en sciences humaines et en psychologie clinique fondamentalement.

La psychologie clinique ne pouvait rester en dehors de ce débat épistémologique et méthodologique, en se cantonnant uniquement à l'orientation traditionnelle de la méthode clinique.

D.Lagache ⁽¹⁾ a bien tenté de concilier psychologie expérimentale et psychologie clinique mais en vain. Aujourd'hui, les critères de scientificité ont évolué vers une intégration du quantitatif et du qualitatif.

(1)Lagache.D op.cit.

En psychologie clinique, on repère quatre types de recherches :

- 1- La recherche en clinique dite objectivante
- 2- La recherche clinique dite non objectivante
- 3- La recherche action en psychologie clinique
- 4- La recherche évaluative

Du point de vue méthodologique, tout chercheur en psychologie clinique peut opter pour l'une ou l'autre des orientations méthodologiques, qu'elle soit objectivante ou non objectivante.

Par sa définition même, la psychologie clinique prend en compte la « totalité de la personne », (complexité), la situation (historicité et concrétude), la singularité (cas unique), et le vécu (phénoménologie), ne pouvait, à notre sens, que se revendiquer du nomothétisme/ quantitatif et de l'herméneutique /qualitatif.

Le chapitre suivant est un argumentaire autour du choix méthodologique de notre recherche.

2-Arguments épistémologiques pour un choix méthodologique.

Toute activité de recherche, et quelque soit la discipline, doit remplir un certain nombre d'exigences épistémologiques et méthodologiques dans le but de produire des connaissances scientifiques.

Ce qui implique une « rupture » avec les connaissances basées sur le sens commun, de même qu'une construction de l'objet de recherche. Ce qui nécessite une objectivation du phénomène à étudier, en ce sens que le chercheur procède à la construction d'une représentation scientifique communicable et contrôlable du phénomène en question.

Ces représentations, qui ne sont pas définitives, visent à apporter des réponses à des interrogations. En psychologie clinique, ces représentations concernent des êtres humains, ce qui conduit le chercheur à se centrer sur des objets spécifiques tant théoriques (à titre d'exemple les troubles de la personnalité et du comportement) que pratiques (délinquance-marginalité...), tout en tenant compte des situations et lieux d'intervention (centre de rééducation – hôpital...) et des périodes de développement (adolescence, adulte..).

Ces considérations laissent apparaître la complexité de l'objet d'étude en sciences humaines et particulièrement en psychologie clinique. Toute connaissance de l'être humain est complexe et multidimensionnelle (facteurs physiologiques, d'environnement, historiques, culturels etc....).

Cette démarche est loin d'être simplifiante. L'homme étant un être bio psycho social et culturel, la « complexité » est une tentative d'articulation de tous ses aspects dans un ensemble cohérent. Ce qui est loin d'être aisé.

Cet état de fait impose au chercheur une méthodologie à même de rendre compte de la complexité de l'objet de recherche. L'aspiration à la complexité est une tentative à la prise en compte de toutes les dimensions de l'être humain. Il s'agit de rendre compte de l'ensemble des niveaux de réalité intriqués dans des situations concrètes d'étude.

A défaut de pouvoir intégrer l'ensemble des dimensions de l'être humain, le chercheur en psychologie clinique doit en tenir compte, aussi tout comportement humain peut être analysé selon trois perspectives essentielles en fonction : de l'individu, de la situation où il se trouve et de son contexte culturel.

En sciences humaines et notamment en psychologie clinique, le sujet et l'objet sont humains. Aussi, par référence au modèle expérimentaliste, toute approche de la « subjectivité » était tenue pour suspecte et mise à distance au nom d'une exigence de « scientificité ». L'objectivité ayant pour fondement la mise entre parenthèses de la dimension « subjective », se réclame de la quantification, de la mesure, et du contrôle de variables. Le sujet psychologique comme sujet de l'expérience falsifie le « réel ». Mais toute connaissance n'est elle pas l'œuvre d'un sujet humain ? Peut on faire l'impasse du sujet concret ?

En psychologie clinique ce débat semble être dépassé, car ne pas prendre en considération la subjectivité revient, en quelque sorte, à nier l'objet même de la clinique en psychologie. Une définition de la psychologie clinique apportera certainement des éléments de réponse sur ce sujet en question.

Dans une définition opératoire de la psychologie clinique, J.L.Pedinielli ⁽¹⁾ considère qu'elle représente un domaine, une méthode et un savoir. Elle est à la fois une activité pratique et un corpus de connaissance issu de la pratique. A ce propos, J.L.Pedinielli nous dit : « selon la manière dont on la conçoit (méthode ou domaine), on peut limiter ou étendre sa définition. Si l'on admet que la psychologie clinique est un domaine (celui de la souffrance) on exclut la « clinique du normal », et l'on intègre des travaux qui n'utilisent pas réellement la méthode clinique. Si l'on se fonde sur la méthode clinique (singularité, totalité, subjectivité, référence à l'étude de cas...) on risque de limiter le domaine d'intervention de la psychologie clinique. Force est donc d'admettre que la psychologie clinique repose sur une méthode respectant certains principes ou s'en inspirant lorsque c'est possible et développe un domaine très vaste (de la pathologie à la santé, du développement au social) dans lequel des techniques plus objectivantes peuvent être utilisées ». ⁽²⁾

Dans cette perspective, l'auteur introduit un élément nouveau celui relatif à l'utilisation de « techniques objectivantes » dans la méthode clinique qui jusqu'alors se limitait à l'utilisation de « techniques qualitatives ». Cet effort de conciliation entre deux techniques est une réponse à la prise en charge de la complexité du sujet humain. Il s'agit d' « objectiviser » la subjectivité et non pas de la neutraliser ou de l'occulter.

J.L.Pedinielli définit la psychologie clinique : « comme la sous discipline de la psychologie qui a pour objet l'étude, l'évaluation, le diagnostic, l'aide et le traitement de la souffrance psychique quelle que soit son origine (maladie mentale, dysfonctionnement, traumatismes, événements de vie, malaise intérieur...). Elle se fonde sur des méthodes cliniques parmi lesquelles l'étude de cas, l'observation des comportements, et l'analyse de discours sans recours à l'expérimentation (reproduction contrôlée des comportements). Le terme psychologie clinique désigne donc à la fois un type de pratique et un corpus de connaissances validées, issues de cette pratique. Une partie de ces connaissances, établies par la méthode clinique, ne concerne pas seulement la souffrance mais aussi la psychologie générale ». ⁽³⁾

(1)Pedinielli.J/L :op.cit.p.16.17.18

(2)Pedinielli.J.L:op.cit.p.16

(3)Pedinielli.J.L :op.cit.p.17

En tant que méthode, la psychologie clinique est une approche particulière de l'être humain, dont les caractéristiques sont : la singularité du sujet et la prise en compte de la relation de l'intersubjectivité.

« La psychologie clinique a pour principe fondamental l'approche de l'individu dans sa subjectivité, dans la totalité des situations vécues et verbalisées » (1)

Dans les situations pratiques ou de recherche, le matériel recueilli découle de l'intersubjectivité (basée sur la parole) qui existe entre le psychologue et le sujet. C'est par un échange essentiellement verbal que le psychologue comprend l'autre qui participe ainsi à l'effort de compréhension que peut avoir le psychologue de son sujet.

« Il arrive au psychologue clinicien de devoir rester descriptif, centré sur les faits, les résultats, la symptomatologie, les données brutes, fautes de temps, d'investissement du patient, ou pour des raisons institutionnelles. Il n'en reste pas moins guidé par ce souci de la singularité, de la subjectivité, du sens, et il ne considère pas les résultats obtenues, fragmentées, comme des données irrécusables, dernières, suffisantes ». (2)

Le psychologue clinicien se réfère sans cesse à la personne, à son histoire et au sens qu'elle attribue à ses difficultés. Si classiquement, certaines définitions limitaient la clinique à des méthodes qualitatives non objectivantes, elles excluaient de fait des instruments forts utiles à la compréhension de la personne, comme les tests, les questionnaires ou encore les échelles d'évaluation. Elles réduisent ainsi leur champ d'investigation. Ces sources d'informations ne peuvent être laissées de côté.

Quoi qu'il en soit, on assiste actuellement à un regroupement et à une diversification des méthodes en psychologie clinique. Aux méthodes qualitatives (non objectivantes), le chercheur y adjoint des méthodes quantitatives (objectivantes), dans le souci d'un recueil de données qui soit le plus large possible, afin de favoriser une connaissance approfondie de l'ensemble des dimensions et des aspects de la personne et de ses problèmes.

Cette tendance dans l'approche de la personne humaine répond à un souci à la fois méthodologique et épistémologique.

(1) Pedinielli, J.L. : op.cit. p.18

(2) Pedinielli, J.L. : op.cit. p.18

Au niveau de la recherche qui se fonde sur des méthodes objectivantes, dénommée également recherche en clinique, il s'agit d'une recherche planifiée (quasi expérimentale) utilisant un matériel standardisé, et se définit comme : « un processus de production de connaissances validées et communicables » (1), à partir d'une approche approfondie de la personne humaine prise dans sa singularité.

C'est le sujet qui est source de connaissance. Ici, c'est le chercheur qui se fixe l'objectif de produire des connaissances. Il cherchera la validation empirique des hypothèses découlant du matériel clinique ou encore de conception théorique (la démarche ici est déductive).

Quant à la recherche qui se fonde sur une approche non objectivante, de la personne humaine (appelée encore recherche clinique), qualitative dans son essence, elle est exclusivement descriptive et interprétative. Ce type de démarche semble donner des résultats plus intéressants pour le psychologue clinicien.

L'idée centrale sur laquelle elle s'appuie retient que la situation clinique est la source privilégiée d'inspiration, et elle est le lieu primordial de l'élaboration de la recherche. A ce niveau cette démarche porte une certaine attention à l'engagement de l'observateur.

Elle procède à une fine description des caractéristiques de la situation, et se fonde méthodologiquement sur des études de cas comme source de connaissance du fonctionnement psychique. Elle vise la construction intelligible des faits psychologiques dont l'individu est la source.

Cette approche, qui accorde le primat au sujet (à sa subjectivité), permet une étude approfondie d'une personne, fondée sur une pratique de la communication langagière, de la parole, de l'intersubjectivité.

(1) Bourguignon.O: « le processus de recherche ».in O.Bourguignon, M.Byalowsky : « la recherche clinique en psychopathologie ». p.u.f Paris,p.35-36

L'objectif de ce type de recherche est de comprendre certains processus et la formulation de signification. Elle permet, par ailleurs, d'approcher la complexité des phénomènes humains en évitant leur réduction au modèle inhérent à la connaissance de type « scientifique », dont l'objectivité « outrancière » exclue la subjectivité, source de richesse en clinique.

Le chercheur part d'un corps d'hypothèses et de questionnements qui découlent de la pratique elle-même, et que la recherche va tenter de contrôler à partir du matériel recueilli, et traité selon les principes de l'analyse clinique.

En psychologie par « méthode clinique », il est entendu un ensemble de techniques qu'utilise le psychologue dans le cadre de sa pratique, que ces techniques soient objectivantes ou non objectivantes. Mais également la méthode clinique réfère à une « démarche » centrée sur le sujet, c'est-à-dire un individu dans sa singularité, et sa totalité, comme elle prend en ligne de compte l'implication du psychologue dans un mouvement animé par l'intersubjectivité.

En ce sens que le matériel recueilli est une co construction qui découle de la rencontre psychologue-sujet. Elle produit des informations tangibles, concrètes sur une personne ou encore la situation qui pose problème.

J.L.Pedinielli souligne dans cette perspective que : « si la méthode clinique est destinée à répondre à des situations concrètes de sujets souffrants, elle ne peut que se centrer sur le cas, c'est-à-dire l'individualité. Le travail du psychologue a pour objet l'individu et non pas les populations : la méthode clinique rapporte les faits observés à l'individu et s'organise autour de l'étude de cas » .(1)

La méthode clinique en tant qu'activité pratique œuvre à la reconnaissance et à la compréhension de l'individu et ses difficultés. Son but est de proposer une thérapeutique, une mesure d'ordre social ou encore un conseil.

(1)Pedinielli.J.L :op.cit.p.32

De ce fait, nous dit J.L.Pedinielli : « la méthode clinique vise donc à créer une situation, avec un degré faible de contrainte, en vue d'un recueil d'information qu'elle souhaite le plus large et le moins artificiel possible en donnant au sujet des possibilités d'expression.

La spécificité de cette méthode repose sur son refus d'isoler ces informations et sa tentative de les regrouper en les replaçant dans la dynamique...) (1).

En se centrant et en s'organisant autour de l'étude de cas, et en cherchant à regrouper l'ensemble des informations recueillies dans une perspective dynamique, elle ne peut que se présenter comme une démarche visant à replacer les phénomènes étudiés dans leur processus historique pour une compréhension la plus fidèle possible du cas en question.

Ainsi définie, et en se basant sur l'étude de cas, cette dernière s'affirme comme une clinique de l'histoire du sujet.

3-L'étude de cas : une clinique de l'histoire du sujet.

Nous venons d'aborder précédemment les deux niveaux de la méthode clinique. Le premier réfère à des techniques (tests, échelles, questionnaires, entretien..), qui visent le recueil d'informations, le second niveau réfère prioritairement à l'étude approfondie et détaillée du cas.

Dans toute recherche, le choix d'une méthode est guidé par la nature des hypothèses et des questionnements que formule le chercheur à propos du phénomène qu'il se propose d'étudier.

L'étude cas se présente comme une méthode d'analyse intégrative et inductive des données cliniques. C'est une méthode cohérente au projet de la psychologie clinique, aussi bien dans la pratique que dans la recherche. On dénote deux conceptions de l'étude de cas.

(1) Pedinielli.J.L:op.cit.p.32-33

Une première conception qui vise à l'intégration des données cliniques hétérogènes provenant de diverses sources (tests, entretien etc..). Elle cherche à décrire la personne totale, ses différentes problématiques, son contexte, dans un but de compréhension (genèse-cause). Cette conception est dite : pragmatique, évaluative.

La seconde conception, thérapeutique, illustrative, vise à la restitution de la singularité du sujet relève aussi de l'histoire de vie. Cette dernière se réfère à la fois à une clinique du sujet et à une clinique du social.

La notion « d'étude de cas » est au centre de la méthode clinique. Bien qu'elle tienne son origine de la médecine, en psychologie clinique, cette notion vise à se dégager des aspects desubjectivisants de la position médicale. Elle tente de restituer le sujet. Elle apparaît comme étant beaucoup plus une méthode générale de réflexion sur des problèmes que rencontre l'individu au cours de la vie.

Elle s'impose comme une exigence dans le regroupement des informations provenant d'autres techniques et de leur intégration la plus large possible pour une compréhension la plus exhaustive de l'individu au prise avec des situations. Dans la pratique, le recueil des éléments et leur interprétation réfère donc à l'histoire singulière du sujet.

Selon Hubert.W ⁽¹⁾, l'étude de cas nous donne une description de la personne, de sa situation et de ses problèmes, comme elle cherche à éclairer le psychologue sur leur origine et leur développement, elle est donc un moyen de repérage des causes et de la genèse des difficultés et des conflits d'un sujet donné.

Pour C.Revault d'Allonnes : « l'étude de cas vise alors à dégager la logique d'une histoire de vie singulière, aux prises avec des situations complexes nécessitant des lectures à différents niveaux, et mettant en œuvre des outils conceptuels adaptés. De ce fait, elle n'est plus seulement référée à l'anamnèse et au diagnostic, et se dégage des contraintes d'une psychologie médicale, tout en restant clinique et psychopathologique.⁽²⁾

(1)Hubert.W.in : « l'homme psychopathologique et la psychologie clinique ». Ed.p.u.f Paris.1993

(2)Revault D'Allonnes.C. in : « la démarche clinique en sciences humaines » Ed.Dunod.1989.p.69

Cette dernière position, bien que plus large que la première, ne s'y oppose pas. Les deux orientations sont proches l'une de l'autre. L'une vise à l'intégration des données en se référant à l'individu et évite de le morceler, l'autre restitue la singularité tout en se démarquant de toute forme d'objectivation. Nous pouvons dire que la première est évaluative, la seconde s'inscrit dans une approche illustrative et thérapeutique.

L'étude de cas est une forme de recueil et d'intégration des données propres à un sujet, mais c'est aussi une construction qui vise à rendre le matériel recueilli intelligible et cohérent.

L'ensemble des données se regroupent dans un projet qui permet de rendre compte du phénomène étudié, de le préciser et de poser des hypothèses sur la genèse du phénomène, sa place dans l'histoire du sujet et le sens qui est lui conféré.

Très tôt, en psychologie clinique, l'étude de cas s'est posée comme une étude systématique de cas individuels, que ce soit dans une perspective pratique ou dans ses principes épistémologiques.

Le quotidien du psychologue clinicien n'est il pas fait de rencontres avec des personnes souffrantes ou demandant une aide ou un conseil ?

Chacune exprimant sa singularité, son individualité, ses difficultés propres, différemment des autres ?

Etudier un cas implique non seulement que soit pris en considération la singularité et l'originalité, mais aussi un effort intellectuel orienté vers l'observation et la compréhension.

Cet effort intellectuel consiste en une entreprise d'analyse et construction-reconstruction des données recueillies tout en cherchant à préserver la singularité du sujet, l'originalité du cas sans le réduire à n'être que le reflet d'une abstraction théorique.

L'étude doit tenir compte de la singularité, (le cas est approché comme phénomène inédit), de la totalité, c'est-à-dire que l'ensemble des éléments étudiés, les conflits, les angoisses, les représentations, sont toujours à replacer dans le contexte de l'individu et de son monde, l'histoire telle que présentée par le sujet lui-même, par son discours et son récit

de vie, mais aussi la manière dont il se représente ses difficultés et ses problèmes, et le sens qu'il leur attribue. Ce sont les invariants propres à l'étude de cas.

L'étude de cas découle d'un effet de rencontre entre un sujet qui présente un problème et un psychologue qui la produira. C'est une construction du clinicien. Elle repose sur une façon de solliciter et considérer les informations qui émanent d'un sujet souffrant. Ce n'est pas le sujet qui entreprend de faire son étude de cas, bien que ce soit lui qui parle de lui, et ce en se posant comme objet de son discours.

L'étude de cas débute donc par la manière dont le sujet parle de lui, témoigne de ses problèmes, mais il ne parle pas en aparté ; il parle à une personne, un psychologue qui l'écoute, relance son discours, le sollicite sur certains points à préciser. C'est en cela que l'étude de cas se présente comme une construction découlant d'une communication intersubjective.

L'étude de cas, si elle débute avec le récit du patient, sur son histoire, ses difficultés, elle s'élabore dans le récit du psychologue. Elle n'existe qu'à la condition que le sujet parle de lui, et fournit les éléments qui concernent sa subjectivité, son vécu, et sa manière d'être au monde. Le sujet produit son propre discours de lui-même selon sa logique. Le psychologue l'accompagne sans interférer.

Dans l'étude de cas, deux activités complexes relèvent de l'intervention du psychologue : l'une consiste dans le recueil des données, l'autre dans l'élaboration/construction de ces données. Il s'agit donc pour le psychologue de rendre possible la parole du sujet en l'aidant à s'exprimer sur ses problèmes, de se donner les moyens non intrusifs de sollicitation des informations pertinentes, individuelles et efficaces, et en dernier lieu de favoriser toute révélation du sujet par lui-même et pour lui-même.

L'étude de cas en tant que méthode est en ce sens un dispositif de recueil de la parole du sujet, comportant deux niveaux d'opérations spécifiques :

- 1- Un travail clinique concret qui s'apparente à une procédure de recueil des informations adaptée à chaque sujet et suivie d'une analyse de données recueillies.

- 2- Un travail d'élaboration des informations recueillies sous forme d'une construction qui vise à présenter les éléments saillants de l'histoire, de la subjectivité et des modes de résolution des conflits.

Il y a un temps à l'analyse et un temps à la synthèse par une production de la présentation du cas. C'est donc, un document produit à posteriori fondé sur une articulation théorico-clinique, en sorte que toute étude de cas se réfère à une théorie psychologique et s'alignera sur ses principes méthodologiques et ses conceptions concernant la personne humaine dans ses rapports au monde.

Une étude de cas qui repose sur la psychanalyse aura à privilégier l'écoute silencieuse du sujet et s'attellera à une interprétation du sens inconscient des manifestations observées. Elle est en quelque sorte soumise à la vérité du sujet.

Une autre qui se fondera, par exemple, sur le comportementalisme, procèdera à des enquêtes rigoureuses sur les comportements et les faits. Soucieuse surtout d'exactitude, elle œuvrera à produire un rapport détaillé sur l'ensemble des éléments en question. Ici ce n'est pas la vérité du sujet qui prime, mais la vérité des faits.

En matière de recherche, en psychologie clinique, l'étude de cas est utilisée dans le but de faire avancer une recherche par la découverte d'éléments susceptibles d'éclairer un sujet donné, ou encore à vérifier une hypothèse, ou à étayer une thèse.

Dans notre travail de recherche sur la psycho sociogénèse de la délinquance juvénile, notre regard s'est porté sur l'adolescent délinquant, placé en institution de rééducation, confronté au cours de sa socialisation à l'autorité incarnée par le père, en milieu algérien.

A travers les cas étudiés, nous cherchons à vérifier l'hypothèse qu'il existe une relation entre l'autorité du père, autorité « castratrice », et la délinquance chez l'adolescent en quête d'identification et d'émancipation.

L'étude des cas en tant que méthode d'investigation permet de replonger dans l'histoire du sujet, dans son vécu, et dans ses conflits, dans le but d'une mise en évidence d'éléments explicatifs, de facteurs ayant favorisé des troubles de la socialisation, à l'adolescence, de leur genèse psycho sociale.

Dés l'enfance, l'autorité est en œuvre. Son ubiquité se retrouve dans toute institution humaine. En ce sens, nous pouvons dire, que l'étude de cas, en se centrant sur le sujet, sur sa singularité, sur des événements de vie, elle se pose comme une clinique de l'histoire du sujet et non pas comme une clinique de l'instant présent. Elle concerne la clinique du sujet et la clinique du social. L'étude de cas est une approche dans la restitution du sujet dans ses dimensions : subjective et relationnelle.

Chapitre V :

1-Le cadre d'intervention et de déroulement de la recherche.

La présente recherche traite de la problématique de la délinquance juvénile en milieu algérien. Elle se base sur l'hypothèse de l'existence d'une relation entre l'autorité du père et l'apparition des conduites délinquantes à l'adolescence, période structurante de la personnalité du sujet.

Les trois cas que nous exposons et qui illustrent notre recherche ont été choisis de manière empirique parmi une cinquantaine de cas. Tous les trois étaient placés au centre spécialisé de rééducation (C.S.R) de la ville de Ain M'lila à une quarantaine de kilomètres de la ville de Constantine, dans l'Est algérien.

1.1-Le centre spécialisé de rééducation.(C.S.R)

a)Présentation .

Il s'agit d'une institution étatique à caractère socio éducatif, destinée à la prise en charge de jeunes délinquants, ou de jeunes en danger moral, placés par décision du juge des mineurs, en vue de leur insertion socio professionnelle. L'âge de ces jeunes varie entre six et dix huit ans (6-18 ans).

Un projet institutionnel comportant des activités éducatives, d'apprentissages professionnels, en atelier, d'activités de loisirs et sportives et des tâches d'enseignement, est assuré par une équipe pluri-disciplinaire, qui se compose de psychologue, de pédagogue, d'éducateurs spécialisés, d'une assistante sociale, d'un infirmier , d'un médecin et de maitres d'enseignement spécialisé. Cette équipe accompagne le jeune tout au long de son séjour.

Une commission dite de l'action éducative créée par ordonnance (ordonnance 72-03), se réunit périodiquement pour étudier les dossiers de l'ensemble des jeunes en vue de prendre des mesures éducatives et statuer sur le devenir institutionnel et social de chaque cas.

Elle est présidée par le juge des mineurs et se compose du directeur de l'établissement qui assure le secrétariat, de l'éducateur principal, du responsable du S.O.E.M .O (service d'observation et d'éducation en milieu ouvert), d'un éducateur, et parfois du psychologue en tant qu'observateur.

C'est une institution qui se veut ouverte sur l'environnement social. La famille est associée à la prise en charge du jeune, et peut se rapprocher du personnel du centre à tout moment. Sur décision du juge, le jeune peut bénéficier de vacances.

Le rôle de l'institution se veut préventif, éducatif et thérapeutique.

b) Organisation et objectifs.

Dès son entrée en institution, le jeune est accueilli par la psychologue clinicienne qui l'informe du règlement intérieur qu'il est appelé à respecter. Après de multiples entretiens auxquels est associée la famille, un bilan psychologique est réalisé, et sera exposé à l'ensemble de l'équipe éducative.

L'assistante sociale est sollicitée pour entreprendre une enquête sociale auprès de la famille et de l'école si le jeune a suivi une scolarité. Le jeune est par la suite, soumis à une période d'observation suivi par un éducateur qui établit un rapport détaillé sur son comportement en groupe.

A la fin de la période d'observation, le jeune est orienté vers un groupe de pairs ayant le même âge et commence alors à être associé aux différentes activités que comporte le projet de l'institution. Certains de ces jeunes sont placés auprès d'un centre professionnel ou auprès d'un particulier (artisan ou entreprise privée) dans le but d'apprendre un métier, faisant ainsi l'apprentissage de la responsabilité accompagné d'un éducateur- tuteur. La famille et le juge des mineurs sont régulièrement informés des décisions prises par l'établissement et de l'évolution du jeune.

L'objectif majeur reste l'insertion socio professionnelle du jeune par l'apprentissage d'un métier. En soustrayant le jeune à sa famille qui souvent connaît des difficultés de divers ordres et qui ne sont pas sans avoir une influence négative sur le comportement de l'adolescent, on envisage une reconstruction des liens familiaux et sociaux souvent conflictuels. S'il est constaté une amélioration dans les conduites du jeune, il est remis en liberté et peut rejoindre sa famille sur décision du juge qui seul est habilité à le faire.

c)Caractéristiques de la population prise en charge.

Les adolescents placés en institution ont tous commis des délits (vols-agressions, vagabondage, violence contre ascendants, toxicomanie, parfois meurtre, alcoolisme, etc...), et fait notable, leur faible niveau d'instruction. Tous ont connu un échec scolaire.

Réfractaires dans leur grande majorité à toute discipline de vie, ils manifestent des comportements d'opposition à l'autorité et réagissent aux frustrations par des conduites agressives, ou par la fugue, on retrouve toutes les catégories sociales au sein de l'institution de ré-éducation. On note également une grande instabilité au sein de leur famille (parents divorcés ou démunis, conflits permanents entre les parents, père alcoolique...).

Ce tableau est loin d'être exhaustif, néanmoins il comporte les éléments d'appréciation les plus importants et les plus critiques permettant une évaluation des problématiques auxquelles ils sont confrontés.

Chapitre VI :

1- Etude de trois cas d'adolescents délinquants placés en institution.

A-Premier cas :

a.1) présentation

G.A est un habitué du centre spécialisé de rééducation pour jeunes délinquants situé à Ain M'lila. Il est né et grandit dans cette ville. Au moment de notre première rencontre et de nos entretiens, il était âgé de 15ans. (il est né le 18.Mai.1995).

Il s'agit d'un enfant unique né du second mariage du père, qui commerce dans la pièce de rechange pour véhicules. Au moment du divorce des parents, (le père suspectant la mère d'infidélité), la mère était enceinte de 07 mois, et portait donc l'enfant en son sein.

G.A n'a connu son père que tardivement au moment de sa scolarisation. Ayant poursuivi sa scolarité jusqu'à la 3ème année moyenne, il en a été exclu pour résultats insuffisants et absentéisme.

Toute son éducation a été assurée par la mère, dont il refuse aujourd'hui la présence, comme il refuse d'être pris en charge par elle, la jugeant comme une « mauvaise » mère l'ayant toujours frustré et dévalorisé. A toujours souhaité et demandé d'être au près de son père et pris en charge par lui, et ne comprend pas pourquoi il existe un conflit entre ses parents, des rapports tumultueux à propos de la Nafaka (pension) et la Hadana (la garde de l'enfant mineur) .Le père a toujours refusé de garder l'enfant..

G.A a été abusé sexuellement et s'est adonné sporadiquement à la consommation de la drogue (kif- chira), fréquente surtout les adultes dont il recherche la compagnie, estimant qu'ils font tout pour l'aider et surtout qu'ils comprennent sa condition de « cas social ».C'est ce qualificatif qu'il emploie pour se désigner.

Il m'avoua, un jour, qu'il avait toujours voulu se suicider, et mettre fin à sa vie de « déshérité », « d'errant », de sans domicile fixe, car me dit il : « j'ai beaucoup souffert de deux choses, le divorce de mes parents, et de leur refus à m'accepter. Chacun d'eux me rejetait chez l'autre. Je ne savais pas quoi faire en pareilles circonstances ».

Dès l'âge de 7ans la mère le renvoya chez son père qui à son tour le renvoyait rapidement chez sa mère. « vas chez ta mère, tu n'as rien à faire chez moi » lui disait son père, m'avoua t il. Face à cette situation, G.A a fugué une quinzaine de jours et vécu chez un « camarade » et « il arriva ce qui arriva » me dit-il.

Victime d'abus sexuel, il fut placé au centre de rééducation de Ain M'lila, sur décision du juge des mineurs au motif 'd'enfant en danger moral'.

Après cet évènement, la mère le reprit auprès d'elle, temporairement, puisque, me dit il « j'ai fui ma mère car elle ne cessait de me maltraiter en me tenant des propos malveillants et injuriants , après quoi, je suis devenu un locataire, un habitué du centre ».

Les propos malveillants et injuriants, que tenait la mère, concernaient surtout le père. « ton père ne veut pas de toi, il ne « sait » même pas si tu existes, sinon il cherchait à te voir, il ne t'aime pas et te considère comme un « bâtard », lui assénait souvent la mère.

Mais compte tenu de la précarité sociale de la mère, la garde de G.A, est revenu au père suite à une décision du juge des mineurs, et à l'intervention du directeur du centre et de la psychologue.

Cet épisode, s'il a bien été vécu par l'enfant, ne le fut pas par le père qui s'empressa, après deux mois, de rechercher des prétextes pour se débarrasser de son enfant.

Et c'est ainsi, que suite à la découverte d'une fiole dans la poche du tablier de l'enfant, fiole contenant un produit provocant des larmoyants, le père emmena son enfant au commissariat de police où il exhiba sa « trouvaille » et l'incrimina de vol.

Il déclara à la police que son fils lui avait dérobé la somme de 15.000da, et qu'il est souhaitable de le placer au centre où on s'occupera « mieux » de lui, car l'enfant était « imprévisible » et qu'il n'était pas digne de sa confiance.

Cet évènement avait énormément bouleversé G.A, qui ne comprenait pas que son « père » pouvait mentir à son sujet et inventer, de toutes pièces, une histoire pour se débarrasser de lui, car me confia t-il : « je n'ai jamais volé cette somme à mon père ou quoi que soit d'autres, d'ailleurs, un jour, il me laissa un sac plein d'argent, contenant une somme très importante (900.000da) et je me suis gardé d'y toucher, pas un centime » insista t il .

Après avoir quitté le commissariat de police, G.A fugua du domicile de son père pendant toute une semaine, et ne donna aucun signe de vie. Il a été retrouvé dans le jardin public, de nuit en compagnie de son « copain », par son père et son oncle.

Le lendemain, il fut présenté au juge de mineurs qui ordonna immédiatement son placement au centre de rééducation. Le motif du placement étant : « enfant cas social en danger moral ».

Il est de tradition que le juge des mineurs accorde une autorisation aux jeunes « délinquants » pour rejoindre la famille au cours des vacances d'été, dans le but de renouer des liens familiaux.

G.A, fait remarquer que son père a toujours refusé de le faire sortir du centre et de l'accueillir chez lui lors de ses vacances d'été. « je ne comprends pas ce refus de la part de mon père, même les « criminels » sortent en été et rejoignent leur famille ».

G.A déclare ne souhaiter la vie au centre à aucune personne, même pas à son pire ennemi, car me dit il « je connais la vie au centre, je ne la souhaite à aucune personne .J'y ai passé toute ma vie au point où j'ai totalement oublié tout moment heureux que j'ai pu connaître, la souffrance a dominé le bonheur ».

A la question de savoir si G.A garde quelques ressentiments pour son père, ou s'il a des reproches à lui adresser, il nous affirme lui pardonner et qu'il n'a rien à lui reprocher, et que : « ce sont les circonstances de la vie et rien d'autre »

Depuis le mois de juin 2010, G.A vit avec son père et passe ses journées auprès de lui l'aidant dans son travail, et sa situation semble se stabiliser. De temps à autres, il retourne au centre rendre visite à ses « copains », ainsi qu'à la psychologue et au directeur auxquels il voue un grand respect pour l'avoir aidé toutes ces années passées au sein de l'institution

a.2) analyse.

Tout au long des entretiens que j'ai eu avec G.A (quatre au total), j'ai pu noter sa grande disponibilité à répondre à mes questions et son empressement à satisfaire ma curiosité ; il éprouvait même du plaisir à collaborer, comme s'il cherchait à me « séduire » en attirant mon attention sur sa personne et son histoire. A aucun moment, je n'ai noté une

quelconque réserve ou résistance. Ponctuel aux rendez vous, il était toujours souriant et d'un abord agréable.

Issu d'une famille désunie, les parents ayant divorcés avant même sa naissance, G.A, rejeté de part et d'autre, s'est retrouvé au centre d'un conflit parental quasi permanent dès la naissance.

Parfait « bouc émissaire », par esprit de vengeance, chacun des parents voulant se venger de l'autre, l'enfant est pris comme otage, otage d'une situation qu'il n'a pas choisi, qu'il n'accepte pas et qu'il ne comprend pas.

Visiblement, G.A a manqué de référents identificatoires adéquats, ce qui pourrait expliquer sa quête permanente de la présence d'un « compagnon » adulte qu'il cherche à séduire allant jusqu'à tolérer d'être abusé sexuellement (recherche de l'affirmation par une attitude de soumission à l'autorité de l'adulte).

Ayant vécu, pratiquement au sein de l'institution de rééducation G.A n'a pas connu la « chaleur » familiale, et bien que la mère ait assuré son éducation durant les premières années de sa vie, la relation à la mère a été vécue sur un mode frustrant, d'où le refus de vivre avec elle.

Ce cas peut être assimilé à celui des enfants « abandonniques » souffrant de carences affectives qui non seulement n'ont pas connu « d'attachement secure », ni d'objet gratifiant au sens psychanalytique du terme.

La mère est vécue comme représentant le « mauvais objet » dans son sens « Kleinien », dont il faut se garder, se protéger, d'où le refus de G.A d'être pris en charge par la mère.

La toute puissance de la mère, durant les premières années de la vie passée auprès d'elle s'est focalisée sur l'image du père (d'un père absent). Un père, que la mère a cherché à dévaloriser, à détruire aux yeux de l'enfant. L'absence du père, même si dernier est dévalorisé par le discours de la mère, s'est faite sentir.

L'attitude négative de la mère à l'égard du père n'a pas suffi, à détourner G.A de son père. Malgré l'absence du père pendant la prime enfance, son image s'est trouvée renforcée et paradoxalement idéalisée. L'appel du père, à son autorité et sa fonction

contenante et sécurisante, transparait dans un premier temps, dans le refus de la mère, attitude similaire superposable à celle du père qui a rejeté la mère.

Dans un second temps, la recherche de « l'autre », autrement dit la présence de la personne adulte en tant que substitut du « père-absent », recherche empreinte de séduction et d'attachement. La séduction n'exprimant ici que le « désir » d'être aimé, d'être accepté, donc investit et reconnu par l'autre, cet autre qui n'est autre que le père.

Et dans un troisième temps, et malgré l'attitude affichée sans détours par le père qui refuse son enfant, considéré comme une « excroissance » de la mère rejetée, G.A affirme « pardonner » à son père en lui trouvant des excuses, des justifications à son geste et ses conduites à son égard. G.A dédouane son père de toute responsabilité (c'est la vie qui est responsable ?)

Ce mécanisme de défense de « déplacement » permet à G.A de ne pas culpabiliser son père, mais en même temps il se déculpabilise lui-même, ne pouvant admettre le rejet comme étant une réaction du père, une réponse à un quelconque acte répréhensible commis (il se défend d'avoir volé son père et d'avoir trahi sa confiance).

Le désir de filiation à ce niveau de l'analyse s'impose comme revendication patente. C'est le père « réel » qui est en jeu. G.A recherche d'abord d'être reconnu comme étant le « fils de son père ». Quant à la fonction symbolique du père, si elle semble être différée, elle apparait de manière explicite dans le comportement de G.A.

Idées suicidaires, fugues répétées, et viol avec consentement par personnes adultes, sont symptomatiques d'une carence de la fonction symbolique de l'autorité du père dans ses dimensions : contenante (elle fixe les limites à respecter) et sécurisante (car protectrice de tous les dangers).

En ce qui concerne ce cas, l'autorité du père, au sens Lacanien, s'exprime d'une part par le refus et le rejet de l'enfant, et d'autre part par la répudiation de la mère. C'est dans sa dimension symbolique qu'elle s'impose à l'analyse de ce cas qui manifestement revendique une filiation, une origine, un désir d'être « relié », « rattaché » à un père symbolique qui favoriserait l'identification fondamentale à un idéal.

L'omnipotence de l'autorité du père est manifeste, sa toute puissance s'impose aussi bien à l'enfant qu'à la mère. Et c'est en cela qu'on peut soutenir qu'elle est castratrice.

L'enfant, aujourd'hui adolescent s'il semble avoir souffert d'une carence d'autorité, par l'absence du père, a souffert surtout de l'autoritarisme paternel. L'autorité du père est incontestable dans sa fonction symbolique, réparatrice.

B- Deuxième cas :

b.1) présentation

D.M est un jeune âgé de seize ans et demi au moment de nos entretiens. Il est né à Ain M'lila et y a passé toute son enfance. Il a suivi une scolarité normale jusqu'à la septième année. Ses résultats scolaires jugés insuffisants, il a été exclu de l'école.

Son premier placement en institution de rééducation, a eu lieu alors qu'il était âgé de dix ans. Il a été jugé comme étant un enfant en danger moral, car il consommait soit de l'alcool soit de la drogue. Connu pour être un enfant fugueur, il a été orienté vers le centre de rééducation de Batna où il séjourna pendant quatre années avant d'être de nouveau replacé au centre de Ain M'lila.

A l'âge de treize ans, il a tenté de se suicider et a échappé miraculeusement à la mort. Le père exerce en qualité de fonctionnaire et la mère est sans emploi. Il est l'aîné d'une fratrie de trois enfants (deux garçons et une fille). Après le décès de son frère et de sa sœur en bas âge, il s'est retrouvé enfant unique.

Ses parents ont divorcé alors qu'il était âgé de cinq ans. Après avoir passé deux années auprès de sa mère, cette dernière s'est remariée. Le père refusant de le prendre en charge, il fut confié à l'âge de sept ans à ses oncles maternels.

D.M ignore les raisons qui ont poussé ses parents au divorce, et les raisons qui ont poussé sa mère à « l'abandonner » en se remariant. « Mes parents m'ont trahi » me confia t il difficilement.

La psychologue et les éducateurs le jugent comme étant agressif et replié sur lui-même. Agressif envers ses camarades du centre et également envers ses oncles et tantes qu'il provoque souvent.

Il ne m'a pas été possible d'approcher son père et sa mère. Son oncle maternel que j'ai reçu en entretien, me confia que D.M est un adolescent difficile et imprévisible : « malgré tous les efforts que nous faisons, ses tantes et moi-même, ignorons ce qu'il pense et encore

moins ce qu'il fera demain », me confia t-il , « rien ne lui convient », ajouta t-il, « ce gosse a changé depuis que sa mère s'est remariée et nous avons tout fait pour lui donner une éducation convenable, mais hélas, il fait tout pour nous contredire », « on ne savait plus quoi faire avec lui », et désertait souvent la maison, c'est pour cela qu'il a été placé en institution .

Pour les éducateurs qui l'ont suivi, D.M est un jeune intelligent, mais refuse de coopérer, et son unique but est de fuir l'institution.

b.2)Analyse

L'approche de D.M n'a pas été facile. En premier lieu, il refusa de parler de ses problèmes et de sa situation au centre. Et bien qu'il ait accepté de me rencontrer sur insistance de la psychologue, il affichait une attitude empreinte de méfiance, et quand il me parla, c'était pour me signifier que je ne pouvais rien faire pour son cas.

« Vous ne pouvez rien changer à ma vie » me dit-il « que pouvez vous faire ? » ajouta t-il.

Et ce n'est qu'à notre troisième entretien qu'il décida de me parler de ses déboires. « j'ai tenté de mettre fin à mes jours, car je déteste ma vie, elle n'a aucun sens, comme j'en ai marre d'être tout le temps replacé au centre, et je ne tolère plus d'être méprisé par qui que ce soit », et poursuivant « si j'ai tenté de me suicider, c'est que j'ai désespéré de tout, car aucun de mes parents ne me rend visite et n'accepte de me faire sortir de l'institution lors des vacances », « même ceux qui ont été placés pour vol, reçoivent leurs parents en visite, et bénéficient de sorties à leur guise ; et moi qui n'ai rien volé, je suis tout le temps emprisonné ici », « je ne suis pourtant qu'un cas social, ni plus ni moins ». « Beaucoup de parents divorcent, mais acceptent leurs enfants, pourquoi les miens m'ont il rejeté, qu'est ce que je leur ai fait ? « surtout mon père, c'est un inconnu pour moi ! »

A la question de savoir pourquoi il cherche tout le temps à fuguer, il me répondit :

« je ne suis pas un criminel pour que je sois enfermé, je ne suis coupable de rien, je n'ai commis aucun crime, mes parents sont responsables de ma situation de cas social ».

Quant à la relation au père, il m'apprit que son père lui envoie quelquefois, quelques sommes d'argent qu'il a refusées : « je n'ai pas besoin d'argent » me dit-il « il pense me

faire plaisir, mais je n'ai pas besoin de cela, j'ai besoin d'une famille, c'est tout ». « Une fois j'ai fugué pour tenter de recontacter mon père, qui était au travail, il s'empressa discrètement de contacter le directeur du centre, et je fus repris et replacé le jour même. Je ne l'ai vu qu'une dizaine de minutes à peu près, voilà comment mon père se comporte avec moi ».

Et si D.M , s'adonne à la consommation de l'alcool et de la drogue, c'était pour lui un moyen de se soulager : « je me sens bien c'est tout » me répondit il évasivement en hochant les épaules.

Selon les propos que D.M nous a tenus concernant son vécu, il apparaît manifestement présenter un cas typique d'un adolescent refusant une situation de fait le plaçant au centre d'enjeux qu'il ne peut comprendre et qu'il n'admet pas pour autant, en témoignent en premier lieu les fugues répétées de l'institution de rééducation où il a été placé, en second lieu son repli sur lui-même et son agressivité dirigée vers ses substituts parentaux en l'occurrence ses oncles, ou encore vers lui-même par sa tentative de mettre fin à ses jours. Le repli sur soi dénote à notre sens un désinvestissement de « l'autre » d'où la méfiance et le sentiment profond d'être méprisé par toutes les personnes qui l'entourent.

La quête identitaire se trouve entravée, par l'autorité du père dans sa fonction symbolique, dans sa dimension de filiation, et de toute puissance, qui dans le cas présent s'est manifesté par le rejet de la mère et de l'enfant.

L'influence du père, un père bien que rejetant et absent, demeure vivace dans l'esprit de D.M qui a tenté de nouer un lien mais sans y parvenir, ce qui à notre sens, a fait naître chez ce jeune adolescent le sentiment profond d'être « sans attaches » d'où sa tentative de suicide, ce qui est par ailleurs caractéristique des enfants dépressifs. Au moment de nous quitter, aucune perspective d'un dénouement heureux pour le cas ne se profilait.

C- Troisième cas :

c.1) présentation

Il s'agit d'un jeune âgé de dix sept ans, dernier d'une fratrie de trois enfants (une fille et deux garçons), né d'un second mariage, (la mère de B.F a divorcé deux fois , avant de se remarier avec le père de B.F) , a été exclu de l'école après avoir suivi une scolarité jusqu'à la classe de 7^{ème}.

Le père exerce en qualité de commerçant dans la pièce de rechange pour véhicules, et se déplace souvent à l'étranger, en France particulièrement. B.F a été placé en institution de rééducation, une première fois à l'âge de 10 ans, avant d'être replacé une seconde fois à l'âge de 16ans pour motif de vols, agression et blessures à armes blanches.

B.F déclare détester son père car il ne s'occupe pas assez d'eux, ne leur rend presque jamais visite ; et quand il lui arrive de venir au domicile, exceptionnellement, B.F s'expose aux remontrances de son père, qui souvent se querelle avec son épouse en présence des enfants qu'il menace de rejeter.

Ayant vécu dans un climat familial tendu et frustrant, B.F, déclare se venger de son père, qui ne rate aucune occasion pour le « rabaisser » et l'insulter en présence de ses copains. B.F a souvent été renvoyé du domicile familial et passé des nuits entières à errer.

Le père, que nous avons reçu en entretien, déclare au contraire aimer son fils, et s'occuper convenablement de toute sa famille. Il nous dit de son fils qu'il est obstiné et refuse de lui obéir, et qu'il a tout fait pour le ramener dans le droit chemin.

Ce n'est qu'au cours du second entretien que B.F a consenti à collaborer et répondre à mes investigations. D'emblée, en le questionnant sur les rapports qu'il entretient avec son père, il nous déclara le détester : « je ne l'apprécie pas car il ne s'occupe pas de nous, ne nous rend jamais visite, et quand il lui arrive de le faire, c'est pour insulter ma mère et nous menacer avec ».

Pour B.F, : « nous sommes un moyen de pression sur notre mère qu'il regrette d'avoir épousée » ; « il refuse de nous accueillir chez lui, pourtant il possède une maison spacieuse, il a une bonne situation et ne manque de rien, » puis poursuivant : « à chaque fois qu'il nous rend visite, il ne rate aucune occasion pour nous malmenier, particulièrement

moi, il me traite de tous les noms, parce que je lui dis ce que je pense et prends la défense de ma mère », « je redoute sa présence », « il lui arrive même de m'insulter en présence de mes amis et de me « rabaisser » me traitant de vaurien ».

Voilà en substance les propos que nous a tenus B.F concernant la relation au père et l'image qu'il en a, nous déclare à la fin de ses entretiens que s'il agit de la sorte c'est pour se « venger » (intikam) pour tout ce qu'il leur a fait endurer.

c.2) analyse

Il ressort des entretiens que nous avons eus avec le jeune B.F, que la relation du père avec sa seconde épouse (mère de B.F) est au centre du débat, et semble être à l'origine du conflit qui oppose B.F à son père, comme elle semble être à l'origine des troubles de comportement pour lesquels B.F a été placé en institution.

L'absence du père et son abus d'autorité, vis-à-vis de la mère et de ses enfants, n'ont pas permis à B.F de se structurer harmonieusement. Suite au conflit quasi permanent et endémique des parents, le jeune B.F se sent profondément rejeté, d'où la haine vis-à-vis du père dont il cherche à se venger par tous les moyens, y compris les conduites répréhensibles (vol, agression...etc).

Ces conduites externalisées signifient au fait un appel au secours à un père « aimant » sécurisant », offrant toutes les garanties d'un « attachement sécuritaire » qui aurait permis au père de représenter symboliquement un référent identitaire auquel aurait pu se rattacher le jeune B.F. Il y a une faillite de l'autorité dans sa fonction symbolique.

Le père s'affiche dans une négativité permanente, en frustrant son enfant et le dévalorisant en présence de ses amis adolescents comme lui ce qui est ressenti comme un suprême mépris par B.F, qui développa une conduite d'opposition au père, opposition qui s'exprime par des sentiments de haine à l'égard du père et par des troubles de comportement, symptomatiques d'un mal être, de conflits relationnels entre le père et la mère et sa progéniture.

Ayant vécu, depuis sa tendre enfance dans un climat familial conflictuel, voire pathogène, B.F s'est forgé une image négative du père et de l'autorité qu'il incarne, père frustrant et castrateur, il est redouté par B.F qui le rejette à son tour.

Il s'agit la d'un cas typique d'un adolescent souffrant d'une relation conflictuelle au père qui a failli dans l'exercice de son autorité dans sa dimension symbolique, contenante et de contrôle.

2- SYTHESE DES CAS ETUDIES.

Les trois cas d'adolescents délinquants que nous avons présentés et soumis à l'analyse, quoique singuliers, offrent des similitudes quant aux thèmes et facteurs en œuvre dans la détermination des troubles de la socialisation, qui dans bien des cas s'actualisent au cours de l'adolescence, bien que leur origine remonte à l'enfance, à l'histoire familiale et surtout à la place et au rôle du père dans l'exercice de son autorité.

Nous avons retenu l'hypothèse d'une relation entre l'autorité paternelle et le comportement délinquant à l'adolescence. La nature de l'autorité étant elle-même déterminée par la culture, et qu'on ne saurait approcher l'étude de la délinquance juvénile sans une prise en considération des valeurs culturelles de la société au sein de laquelle l'étude est entreprise. Tout comportement humain est l'expression d'une culture, on ne saurait en faire l'économie.

La place prépondérante du père dans les sociétés de type patriarcale, et l'autorité sans partage dont jouit le père apparaît incontournable dans la compréhension du phénomène délinquant chez l'adolescent dont nous avons montré les enjeux psychologiques et sociaux (quête identitaire, affirmation de soi, émancipation de la tutelle parentale).

Les principaux thèmes qui apparaissent dans l'analyse des trois cas retenus peuvent se résumer dans les points suivants :

- 1- Familles désunies et en conflits
- 2- Père autoritaire et rejetant, voire maltraitant
- 3- Troubles de comportement chez l'adolescent (vol, agression)
- 4- Troubles psychopathologiques chez l'adolescent (suicide)
- 5- L'absence d'un référent, d'un idéal qui aurait pu permettre à l'adolescent de constituer son identité (idéal du Moi).

- 6- Faillite de l'autorité du père dans sa fonction symbolique, à savoir respect de l'autorité, sens de la vie, culture et surtout dans sa fonction sécurisante et contenante, sachant que la faillite de l'autorité dans une société donnée est en lien avec l'accroissement de la délinquance.

L'adolescent qui verse dans la délinquance en appelle en fait à l'autorité paternelle qu'elle soit symbolique ou réelle. Dans les cas présents qui nous occupent, l'autorité du père ne s'exerce pas directement sur l'adolescent, mais elle s'exerce sur l'ensemble de la famille et directement sur la mère, que le père tient pour responsable de tous ses déboires. Voilà un point qui mérite d'être élucidé.

Dans les sociétés maghrébines, où le rôle de la religion est fondamentale, ce n'est pas l'individu qui importe mais la famille en tant que cellule qui constitue la structure originelle du groupement domestique, et si bien à des égards, on assiste à des changements, des transformations dans la structure familiale, le père, lui, dans sa position de « maître de la maison » (rabou el beit) n'a pas changé. Son autorité sur l'ensemble des membres de la famille demeure intacte. Son autorité est sans partage, il peut en user et abuser sans en être inquiété.

A ce propos, M.Boutefouchet ⁽¹⁾ évoquant l'attitude parentale nous dit « la relation parents –enfants se présente, dans le milieu familial algérien très souvent sous forme d'inégalité, quelque soit par ailleurs son caractère. Dans les familles rigoureuses, l'autorité est toujours suffisamment mise en jeu. L'autorité peut être pathologique, si elle arrive à dépersonnaliser l'individu sur lequel elle s'exerce ».Et poursuivant dans le même ordre d'idée : « La seule justification à une autorité souvent abusive est l'établissement d'une frontière fermée entre le jeune et l'adulte. L'autorité sert à l'adulte, à résoudre ses problèmes relationnels avec le jeune à peu de frais, en ce sens il évite, par cette attitude la complication des relations avec le jeune. L'ensemble des problèmes est résolu à la base » ⁽²⁾ Dans le chapitre relatif à la réaction du jeune face à l'autoritarisme de manière générale, M.Boutefouchet ajoute que : « l'autoritarisme est la relation incluant le plus de rejet, de revendication ou de résistance, selon le cas. De part sa nature, cette relation suscite des réactions d'agressivité .» ⁽³⁾

(1)Boutefouchet.M.'in système social et changement social en Algérie'. o.p.u Alger. p.152

(2)op.cit.p.153(3)op.cit.p.154

Et bien que socialement la forme paternelle-patriarcale semble affaiblie, culturellement, elle demeure inchangée, intacte. Symboliquement, le père incarne toujours respect et autorité.

Et si la mère s'affiche au premier plan le conflit qui existe entre le père et son fils adolescent, dans les trois cas que nous avons étudiés, c'est que la mère est souvent investie de pleins pouvoirs et le rôle du père, figure d'autorité, est de faire comprendre à l'enfant adolescent qu'il n'est pas tout pour sa mère, et que l'autorité du père est, et, demeure le référent principal, car elle fait transition en permettant l'accès à l'ordre symbolique.

Notre option pour l'approche psychanalytique du phénomène de la délinquance juvénile en tant que cadre conceptuel nous amène à considérer l'autorité du père, en tant que fonction, comme facteur séparateur consacrant les identités au sein de la famille.

Ce qui d'après l'approche initiée par J.Lacan revêt trois enjeux permettant la structuration psychologique du sujet : la séparation, l'interdiction et la permission. L'enfant apprend qu'il n'est pas seul dans le lien qui l'unit à sa mère. Le père interdit l'enfant à sa mère et réciproquement, et que par ailleurs la fonction paternelle est celle qui autorise l'accès à la socialisation et au savoir. Ces trois enjeux constituent pour J.Lacan le « nom du père ». L'autorité est constitutive de la fonction paternelle.

Et si les adolescents dont nous avons présenté les cas, sont devenus délinquants, c'est qu'il y a une rupture du lien social qui unit l'enfant à son père. La délinquance juvénile peut être considérée comme un appel à une inscription dans une filiation, quelque soit la forme qu'elle prend. L'adolescent qui devient délinquant en appelle à l'autorité paternelle.

Elle transparait, dans nos cas, comme un appel pathétique à une reconsolidation du lien avec le père. On retrouve souvent dans l'histoire des profils délinquants une fonction paternelle défaillante (père absent ou autoritaire) ce qu'illustrent les cas étudiés.

Notre analyse nous amène finalement, à conclure que pour les trois cas présentés, nous avons affaire à un père « castrateur » où les attributs de l'autorité paternelle, que sont la fonction d'engendrement (l'origine), la fonction de conservation (l'identité), et la fonction de différenciations (le projet de l'enfant), fait défaut, ce qui en tout état de cause entraîne l'adolescent vers des conduites inadaptées, répréhensibles, réprouvées par les lois sociales.

L'autorité du père est essentiellement une fonction sécurisante et protectrice.

CONCLUSION.

En abordant le thème de la psycho-sociogénèse de la délinquance juvénile en milieu algérien, nous avons voulu montrer, en premier lieu, que l'adolescence est une période sensible dans la vie d'un individu, mais également un processus structurant de la personnalité, cela en considération des remaniements psychiques qui s'y déroulent et des enjeux sociaux auxquels se trouve confronté l'adolescent.

La perspective psycho-sociogénésiques que nous avons empruntée, est une mise en évidence, un retour sur les facteurs psychologiques et relationnels qui ont émaillé l'histoire du sujet délinquant, une analyse historique de son vécu.

Il s'agit en somme d'une investigation autour des liens sociaux qui se tissent au cours de la socialisation et des relations psycho affectives intra familiales ayant pour soubassement la relation au père en tant que figure d'autorité principale, culturellement déterminée, et directement impliquée dans l'éclosion du comportement délinquant que l'on observe à l'adolescence.

Nous avons tenté de montrer en quoi l'autorité du père était significative pour l'adolescent et pour l'enfant, en premier lieu, faisant l'apprentissage des règles sociales et des limites qu'il se doit d'incorporer et de respecter tout au long de la vie.

Aussi pour comprendre la genèse du comportement délinquant, il est essentiel de s'interroger sur les mécanismes de la socialisation primaire de l'enfant. L'autorité du père et de sa fonction au sein de la famille déterminent pour une grande part le processus délinquantiel. Le père agit sur le vécu et la trame des évènements qui conditionnent le devenir de l'enfant.

La délinquance n'est ni plus ni moins une mise en rupture du lien social. L'adolescent qui devient délinquant en appelle en fait à l'autorité paternelle qu'elle soit symbolique ou réelle. L'autorité se décline comme une reconsolidation du lien entre les différentes générations, une inscription dans une filiation.

L'autorité, dont il a été question, tout au long de notre travail est une construction culturelle qui répond aux caractéristiques sociales à un moment donné de l'histoire sociale.

La famille algérienne, de nature patriarcale, puise ses valeurs essentielles dans la culture arabo musulmane. L'autorité des parents étant sacralisée, celle du père est prépondérante ; le père a pouvoir sur l'ensemble des membres de sa famille.

Il en est le premier responsable, et sa bénédiction est recherchée par tous, particulièrement les enfants. Elle est le gage du salut et du bien être. En ce sens, l'autorité assoie une certaine asymétrie des relations entre le père et ses enfants. En tant que construction anthropologique, elle légitime le pouvoir du père.

Elle est considérée comme un phénomène psychologique, historique et social. Fonction éminemment parentale, elle inscrit la distinction entre ascendants et descendants. C'est là un des attributs de l'autorité, dans sa fonction d'engendrement qui signe l'origine de la personne.

En consacrant l'origine, elle conserve l'identité, recouvre la filiation, la transmission, l'héritage, la mémoire, et la garantie entre le passé et le présent et conditionne de la sorte le futur. Et c'est en cela, que nous pouvons dire que l'autorité revêt une fonction sécurisante et protectrice.

Enfin, et en dernier lieu, au delà de la conservation de l'identité, l'autorité remplit une fonction de différenciation, par l'inscription d'un projet de vie tout en instaurant un cadre et des repères, un cadre où s'exerce l'autorité du père et des repères pour celui qui se trouve à un moment de son histoire confronté à cette autorité.

En faisant office de cadre, l'autorité du père est vouée à être intériorisée au cours de la socialisation, et sa finalité est l'autonomie psychique qui sera acquise au cours de l'adolescence.

L'autorité exercée par le père délimite le champ d'action et l'agir de l'enfant. Par sa fonction contenant et sécurisante, elle impose des repères et favorise l'apprentissage des « lois ». Elle introduit de la sorte des limites au comportement de l'enfant.

L'absence des repères hypothèque grandement le devenir de l'enfant qui peut verser dans la délinquance. Autrement dit, la faillite de l'autorité est potentiellement porteuse de dérives, de déviations comportementales stigmatisées par la société.

Les cas que nous avons étudiés, bien que présentant des différences, comportent des similitudes quant à la problématique soulevée par leur vécu, dont l'analyse a montré que le mode d'exercice de l'autorité du père au sein de la famille est de nature pathogène, en ce sens que l'autorité du père, apparemment absente, s'exerce indirectement sur l'ensemble des liens intra familiaux, et se présente comme un facteur perturbant le cheminement normal vers l'acquisition des repères favorables à une intégration de la filiation et des normes sociales.

Ainsi déclinée, l'autorité du père apparaît comme castratrice, car privant l'enfant d'une filiation, d'une reconnaissance par le père qui exprime son rejet de l'enfant, n'assumant pas sa fonction réelle ou symbolique.

Le comportement délinquant que nous avons noté, s'il traduit cette carence d'autorité, n'exprime pas moins, un besoin, un désir profond chez l'adolescent, d'une reconnaissance, d'une acceptation par le père qui se doit d'assumer et d'assurer sa fonction paternelle, sans pour autant en abuser.

Si l'adolescent, au cours de son développement, est confronté à deux types d'angoisse, celle d'être abandonné si personne ne s'intéresse à lui, et celle d'être dépendant, l'adolescent qui verse dans la délinquance revendique la dépendance et exprime un désir profond de filiation.

Dans l'histoire de la délinquance, on retrouve une fonction paternelle défaillante, soit que le père est démissionnaire et absent, soit qu'il pose ses limites en tout autoritarisme. Et c'est le cas que nous avons relevé dans l'histoire des sujets que nous avons étudiés.

De manière générale, la faillite de l'autorité dans une société donnée est en lien avec l'accroissement de la délinquance juvénile qui doit être appréhendée comme une réponse à une situation, à un vécu conflictuel où l'autorité est en jeu.

Actuellement, dans la société algérienne, la lutte et la prévention contre la délinquance est une des priorités politiques, et elle interpelle l'ensemble des chercheurs en sciences humaines et sociales.

Le comportement délinquant des adolescents, inquiète les citoyens et interroge les professionnels. C'est une préoccupation sociale majeure, où la famille en tant qu'institution socialisante doit être au centre de tous les débats.

BIBLIOGRAPHIE

- 1-**Ariès.P** : L'enfant et la vie familiale sous l'ancien régime. Ed.du Seuil. 1973
- 2-**Anzieu.D** : in Le moi –peau. 1985. Les enveloppes symboliques. Dunod.1987
- 3-**Anzieu.D** : La psychanalyse au service du psychologue. Nouvelle revue de psychanalyse, regards sur la psychanalyse en France. 1979
- 4-**Bandura.A** : L'apprentissage social. Ed.P.Mardaga. 1976
- 5-**Barberousse.A, Kisteler.M, Ludwig.P** : La philosophie des sciences au XX siècle. Ed. Champs-Université. Flammarion. 2000
- 6-**Baud.F** : Les relations humaines. Que sais je. Ed. p.u.f 1994
- 7-**Baudier.A.Celeste.B** : Le développement affectif et social du jeune enfant. « Faits et théories : regards actuels sur les interactions » Ed. Nathan. Université. 2004
- 8-**Belmont.N** : **Arnold Van Gennep**. Le créateur de l'ethnographie française. Petite Bibliothèque Payot. 1974
- 9-**Bendahmane.H** : Personnalité maghrébine et fonction paternelle au Maghreb (Oedipe maghrébin) Ed. la pensée universelle. 1984
- 10-**Benouy.M, Chahraoui.K** : L'entretien clinique. Ed. Dunod. 1999
- 11-**Bensmail.B** : La psychiatrie aujourd'hui. Ed. O.P.U. 1993
- 12-**Bideau.J, Houdé.O, Pedinielli.J.L** : L'homme en développement. Ed. p.u.f 1993
- 13-**Bilheran.A** : L'autorité. Ed.A.Colin. 2009
- 14-**Blatter.C**. s/d : Les troubles du comportement à l'adolescence. Coll. 'Débats'. P.U Grenoble.
- 15-**Bonnet.A et Fernandez.Lydia** : Les méthodes et la pratique en psychopathologie et en psychologie clinique. Ed. in Press. 2007
- 16-**Bouhdiba.A** : La sexualité en Islam . Ed. P.U.F 1975
- 17-**Born.M** : Jeunes déviants ou délinquants juvéniles. Ed.P.Maradaga. 1983
- 18-**Born.M** : Psychologie de la délinquance. Ed. de Boeck. 2^{ème} éd. 2005
- 19-**Bornstein.S Lopez.G** : Les comportements criminels. Que sais je . Ed.PUF 1994

- 20-**Boudon.R** : L'idéologie des idées reçues . Paris. Fayard. 1986
- 21-**Bourguignon.O** : Le processus de recherche. in O.Bourguignon, M.Byakowski (EDS) , la recherche clinique en psychopathologie.Prespectives critiques. Paris. P U F. 2006
- 22-**Boutefouchet.M** : Système social et changement social en Algérie. O.PU Alger. ed.1995 La famille algérienne. Evolution et caractéristiques récentes. SNED.1982
- 23-**Bouyer.S .Mietkiewicz. M.C** : Introduction à la psychologie clinique. L'homme au singulier. Ed.P U F .1998
- 24-**Braconnier.A** : Introduction à la psychopathologie. Ed. masson.2006
- 25-**Brahim.Errahmani.Aissa** : L'adolescence délinquante entre responsabilité et fatalité. O.P.U 2010
- 26-**Bruner.J** : Car la culture donne forme à l'esprit. De la révolution cognitive à la psychologie culturelle. Ed. Georg :Eshel. 1991
- 27-**Cadoret.M** : Le paradigme adolescent. Approche psychanalytique et anthropologique. Ed. Dunod.2003
- 28-**Camilleri.C.Vinsonneau.G** : Psychologie et culture. « concepts et méthodes » Ed. A.Colin.1996
- 29-**Catteuw.M.Fernandez.L** : La recherche en psychologie clinique. Ed.Nathan. Université.2001
- 30-**Chalmers.Alan.F** : Qu'est ce que la science ? Popper, Kuhn, Lakatos, Feyerabend. Ed. La découverte. 1987
- 31-**Chapelle.P** : Des rites disparus : la crise d'adolescence. M.A Ed. 1990
- 32-**Chartier.J.P** : L'adolescent, le psychanalyste et l'institution. Ed. Dunod. 1998
- 33-**Chartier. J.P** : Les adolescents difficiles: psychanalyse et éducation spécialisée. Ed. Dunod. 2004
- 34-**Chazal.J** : L'enfance délinquante. Que sais je. Ed. P.U.F 1976
- 35-**Chemama.R. et Vandermersch S/D**: Dictionnaire de la psychanalyse. Ed. Larousse.1998
- 36-**Chiland.C S/D**: L'entretien clinique. Ed. P .U.F.Le psychologue. 2ème éd. 1985

- 37-**Chombart de Lauwe.M.J** : Un monde autre : « l'enfance : de ses représentations à son mythe » Ed. Payot. Paris.1971
- 38-**Claes.M** : L'expérience adolescente. Ed. mardaga. 1983
- 39-**Cloutier.R.M** : Psychologie de l'adolescent. G.Montréal. 1996
- 40-**Coslin-Pierre.G** : Ces ados qui nous font peur. Ed. A. Colin.2010
- 41-**Coslin.P.G** : Psychologie de l'adolescent. Ed. A.Colin. 2002
- 42-**Courtois.R** : Les conduites à risque à l'adolescence. Ed. Dunod. 2011
- 43-**Cusson.M** : La criminologie. Ed. Hachette. 2005
- 44-**Cyssan Catherine S/D**: L'entretien clinique. In 'Press'. Editions. 1998
- 45-**D'Allones.C.R et all** : La démarche clinique en sciences humaines. Ed. Dunod. 1989
- 46-**Darmon.M** : La socialisation. Ed. A.Colin. 2007
- 47-**Debesse.M** : La crise d'originalité juvénile. Ed. P.U.F1947
- 48-**Debuyst.C** : le comportement délinquant de l'homme normal et la clinique criminologique. Orientations actuelles. Bruxelles. Ch-D. 1989
- 49-**Delladj.Sebaaa.F.Z** : Adolescence et délinquance en Algérie : la délinquance juvénile féminine . Ed. Dar El Gharb.2002
- 50-**Delaroche.P** : L'adolescence : « enjeux cliniques et thérapeutiques » Ed. Nathan. 2000
- 51-**Deutch.H** : Problèmes de l'adolescence. « la formation de groupes » Ed. Payot. 1991
- 52-**Devereux.G** : De l'angoisse à la méthode. Ed. Flammarion . Paris. 1980
- 53-**Dolto.F** : Les étapes majeures de l'enfant. Gallimard. Paris. 1987
- 54-**Dubar.C** :La socialisation. « Construction des identités sociales et professionnelles ».A. Colin.1999
- 55-**Dufrenne.M** : La personnalité de base. « Un concept sociologique ». Ed. p.u.f 1953
- 56-**Durand.J.P.Weil.R** : Sociologie contemporaine. Ed. Vigot.1994
- 57-**Erikson** : Adolescence et crise : la quête de l'identité. Champs. Flammarion. 1972

58-**Favez-Boutonnier. J** : in : La psychologie clinique : objets, méthodes, problèmes .

C.D.U 1989

59-**Ferreol.G-Deubel.Ph**: Méthodologie des sciences sociales. Ed. A.Colin. 1993

60-**Fischer.G.N** : Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale. Ed. Dunod Presses de l'université de Montréal.1987

61-**Fischer.G.N** : Psychologie des violences sociales. Ed.Dunod.2003

62-**Fischer.G.N** : La psychologie sociale. Ed. du Seuil.1997

63-**Flechette et LeBlanc** : Délinquance et délinquants. Chicotimi. Gaetan-Morin. 1987

64-**Freud.S** : Psychologie de foule et analyse du moi In essais de psychologie Ed.Payot.1975

65-**Freud.S** : Essais de psychanalyse. Ed. Payot.1975

66-**Freud.S** : Œuvres « connaissances de l'inconscient ». Gallimard. 1987. Nlle édition.

67-**Gagné.D. Parizeau.A. Szabo.D** : L'adolescent et la société.(étude comparative) Ed. Dessart.P.Mardaga. 1972

68-**Garipey.J Rizkalla.S** : Criminologie générale. Ed. Modulo.1983

69-**Ghiglione.R et Richard.J.F S/D** : Cours de psychologie. T.1 : les bases. T2 : les méthodes .Ed. Dunod. 2007

70-**Golse.B** : Le développement affectif et intellectuel de l'enfant. Ed.Masson. 1989

71-**Gouin-Decarie.T** : Intelligence et affectivité. Ed. Delachaux et Niestlé. 1968

72-**Gutton.P** : Le pubertaire. Ed. P.U.F Paris. 1991

73-**Gutton.P Mialot.J.P Toublon** : La puberté. Ed. P.U.F que sais je. 1993

74-**Hadfield.J.A** : L'enfance et l'adolescence. Psychologie normale et pathologie. Ed. Petite bibliothèque Payot. 1972

75-**Harrati.S Vavassori. DVillerbu.LM** : Délinquance et violence. Ed. A.Colin. 2006

76-**Huber.W** : L'homme psychopathologique et la psychologie clinique. Ed.P.U.F 1993

77-**Huerre.P.M.Pagnan.Reymond..M.Reymond J.M**: l'adolescence n'existe pas.

« Histoire des tribulations d'un artifice ». Ed. Universitaires. Paris.1990

- 78-**Kolakowski.L** : La philosophie positiviste. Science et philosophie. Ed. Denoel.1966
- 79-**Kremer-Marieti, Dhombres.J** : L'épistémologie. Etat des lieux et positions. Ed. Ellipses. 2006
- 80-**Kuhn.T** : La structure des révolutions scientifiques. Ed. champs. Flammarion.1983
- 81-**Laborit.H** : L'agressivité détournée. Introduction à une biologie du comportement social. U.G.T Paris. 1970
- 82-**Lacan.J** : Le stade du miroir comme formation du « je ». Ed. Le seuil. 1966
- 83-**Lagache.D** : Réflexions sur De Greef et le crime passionnel. In centres III. Paris.P.U.F 1986
- 84-**Laplanche.J** et **Poutalis. J.B** s/d **Lagache.D** : Vocabulaire de la psychanalyse. Ed. P.U.F 1998
- 85-**LeBreton.D** : L'interactionnisme symbolique. Ed.P.UF 2004
- 86-**Le Goff** : La barbarie douce, la modernisation aveugle de l'entreprise ou de l'école. Ed. la découverte. Paris. 1999.
- 87-**Leguos.R** : Phénoménologie et question de l'homme. Dans la liberté, qu'est ce la phénoménologie. Hachette.1987.
- 88-**Lehalle.H** : Psychologie des adolescents. Ed.P.U.F. Le psychologue. 3^{ème} Ed.1991
- 89-**Linton.R** : Le fondement culturel de la personnalité. Ed.Dunod. 1999
- 90-**Lutte.G** : libérer l'adolescence. « Introduction à la psychologie des adolescents et des jeunes »Ed. P.Mardaga.1988
- 91-**Maisonneuve.J** : Introduction à la psychosociologie. Ed.P.U.F « Le psychologue ».1982
- 92-**Mauco** : Psychanalyse et éducation. Champs. Flammarion, 1993
- 93-**Marcelli.D, Braconnier.A** : Psychopathologie de l'adolescent. Ed. masson. 1988
- 94-**Marcelli.D** : Enfance et psychopathologie. 6^{ème} éd. Coll.les âges de la vie. Masson. 1999

- 95-**Matalon.B** : La construction de la science. De l'épistémologie à la sociologie de la connaissance scientifique. Ed. Delachaux et Niestlé. 1996
- 96-**Mead.M**: Le fossé des générations. Denoel-Gautier. Paris. 1979
- 97-**Mendel.G**: Pour décoloniser l'enfant. « socio-psychanalyse de l'autorité ». Ed. Payot. 1979
- 98-**Mendousse.P** : L'âme de l'adolescent. Ed. felix.alcan. Paris 1971
- 99-**Montreuil.M, Doron.J** : Psychologie et psychopathologie : nouveau cours de psychologie. S/D Ionescu.S et Blanchet.A Ed.P.U.F2006
- 100-**Morin.E** : Introduction à la pensée complexe. Ed. du Seuil. 2005
- 101**Morin.E** : Science avec conscience. Ed. Fayard. Paris. 1990.
- 102-**Mucchielli.R** : Comment ils de viennent délinquants. « Genèse et développement de la socialisation et de la dissociabilité » Ed. E.SF 1981
- 103-**Mucechielli.R** : La notion du bien et du mal chez l'enfant in : les cahiers de l'enfance. 1963
- 104-**Nougé.Y** : L'entretien clinique. Anthropos. Ed. economica. 2004
- 105-**Pedinielli.J.L** :Introduction à la psychologie clinique. Ed. A.Colin. 2006
- 106-**Pedinielli.J.L, Fernandez.L** : L'observation clinique et l'étude de cas. Ed. A.Colin. 2007
- 107-**PerronR.**et coll. : La pratique de la psychologie clinique. Ed. Dunod. 2006
- 108-**Piaget.J** : Le structuralisme. Paris. Ed. p.u.f que sais je. 1970
- 109-**Picca.G** : La criminologie. Que sais je .Ed. P.U.F 1983
- 110-**Pinatel.J** : Le phénomène criminel. Ed. Hachette. Paris. 1987
- 111-**Pillon.V** : Normes et déviances . Ed. Breal. 2003
- 112-**Porot.M** : L'enfant et les relations familiales. Ed. P.U.F 1953
- 113-**Pourtois.J.D, Desmuet.H** : Epistémologie et instrumentalisation en sciences humaines. Ed.Mardaga. 1997
- 114-**Rassial.J.J** : L'adolescent et le psychanalyste. Ed. Rivages. 1990

- 115-**Ravoux.J.P** : L'unité des sciences. Expliquer la nature et comprendre l'homme. Ed. Le pommier. E.d .Fayard.2000
- 116-**Remacle.X** : Comprendre la culture arabo-musulmane. Ed. Petite bibliothèque de la citoyenneté. 1997
- 117-**Reuchlin.M** : Introduction à la recherche en psychologie. Ed. Nathan. 1982
- 118-**Reymond-Rivier.B** : Le développement social de l'enfant et de l'adolescent. Ed.Mardaga.1997
- 119-**Richard.F** : Les troubles psychiques de l'adolescence. Ed. Dunod.1998
- 120-**Roussilon.R** : Manuel de psychologie et de psychopathologie clinique et générale. Ed. Masson 2000
- 121-**Schauder.S S/D**: Pratiquer la psychologie clinique aujourd'hui. Ed.Dunod. 2004
- 122-**Sillamy.N S/D**: Dictionnaire. Encyclopédique de Psychologie. T1 etT2.Ed. Bordas.1980
- 123-**Sprott.W.J.H** : Psychologie sociale. Ed. Payot. Paris.1954
- 124-**Stanley. Hall.G** :Adolescence. New York. Appleton. 1904
- 125-**Thomas.R. Murray. Michel Claudine** : Théories du développement de l'enfant. Etudes comparatives. Ed. DE Boeck Université. 1997
- 126-**Toualbi.N** : Religion, rites et mutations. « psychologie du sacré en Algérie ». Ed. E.N.L 1984
- 127-**Troadec.B** : Psychologie culturelle du développement. Ed. A.Colin. Paris. 1969
- 128-**Quivy.H, Van Campenhoudt.L** : Manuel de recherche en en sciences sociales . Ed. Dunod. 2006
- 129-**Van Gennepe.A** : Les rites de passage : étude systématique des rites. Ed. A & J.Picard. 1981
- 130-**Vinsonneau.G** : Culture et comportement. Ed. A.Colin. 1997
- 131-**Winnicott.D** : Déprivations et délinquances. Payot.1999

132-**Xiberas.M** : Les théories de l'exclusion : pour une construction de l'imaginaire de la déviance. Ed.A.Colin.1998

133-**Zerdoumi.N** : Enfants d'hier. « L'éducation de l'enfant en milieu traditionnel algérien ».Ed. Maspéro.1982

Ouvrage en Anglais :

134-**Coleman.J.S** et **Hensey.L** : The nature of adolescence. London. Ed. Routledge 1990

ANNEXE

الموضوع: التكوين النفسي الاجتماعي لجنوح الأحداث

مقاربة ثقافية للظاهرة.

الخلاصة:

يُشكّل جنوح الأحداث موضوع اهتمامات رئيسية لحقول مُختلفة من البحث: النفسي، القانوني، الاجتماعي و الأنثروبولوجي الخ...، ويخاطب كذلك ممثلين مُختلفين بنفس القدر.

يحاول هذا البحث فهم السلوك الجانح لدى المراهق في الوسط الجزائري من خلال تحليل ثلاث حالات إكلينيكية، من وجهة نظر ثقافية و الأنثروبولوجية تضع في الحالة، المراهق، حتى الطفل، و علاقته بالنظام الأبوي، خلال التنشئة الاجتماعية حيث أنّ سلطة الأب مهمة في قراءة الحقائق كعامل أساسي مهم، في ظهور الاضطرابات السلوكية التي يمكن أن تلاحظ عند المراهق الجامح.

إنّ الوظيفة الأبوية تعد صورة السلطة، صورة تضع الحدود، أثناء التنشئة الاجتماعية من خلال وظيفة الاحتواء والتأمين كما أنها تخلق البنية الرمزية "أنا ابن فلان".

انشغال البحث و إشكالية الجنوح الحدث الذي شكّل مفهوم السلطة كمفهوم محوري، في فهم السلوكيات التجاوزية في مرحلة المراهقة، يجرنا لاعتراف بأن طبيعة سلطة الأب، في الوسط الجزائري، تعد عامل حاد في التكوين النفسي الاجتماعي لجنوح الأحداث.

إن تحليلنا للحالات يبين بصفة معبرة أن المراهق الجانح يعاني من حرمان سلطة و كذا من سلطة تعسفية من طرف الأب.

المراهق الجانح في بحث عن البنية مطالباً بالسلطة الرمزية للأب في وظيفتها الاحتوائية والحمائية.

الكلمات الحاكمة: مراهقة - سلطة - تنشئة اجتماعية - صورة الأب - جنوح الأحداث - ثقافة.

Topic: Psycho-socio-genesis of the juvenile delinquency.

Cultural approach of the phenomenon.

Summary:

The juvenile delinquency constitutes a subject of major concerns for various fields of research: social, legal, psychological, anthropological and so on and challenges various actors as much.

This research task is an attempt to comprehend the teen's delinquent behavior in Algerian background through three cases clinical analysis, from the cultural and anthropological point of view, taking the teenager, even the child, in relation to the paternal order, throughout socialization process where the father's authority is essential in reading facts as a fundamental factor, giving birth to the behavioral disorders being able to be observed at the delinquent teenager.

The paternal function is the figure of the authority that during socialization sets, by its containing and making safe function the limits, makes, in the same way, the symbolical son ship: "one is the son of that person".

Our thought on the problems of the juvenile delinquency which rises the concept of authority like pivot concept, in the comprehension of the transgressive conducts to adolescence, make us to admit that the nature of the father's authority, in Algerian background, is a determining factor in the psycho-socio-genesis of the juvenile delinquency.

Our analysis of the cases shows significantly that the delinquent teenager suffers at the same time from a deficiency of authority but also from an authority wrongly exerted by the father. The delinquent teenager is in quest of son ship and in need to the symbolic father's authority in its containing and making safe function.

Keywords: Adolescence - Authority - Socialization - Figure of the father- Juvenile delinquency - Culture

Thème : Psycho-socio-genèse de la délinquance juvénile.

Approche culturelle du phénomène.

Résumé :

La délinquance juvénile constitue un sujet de préoccupations majeures pour différents champs de recherche : social, judiciaire, psychologique, anthropologique etc...., et interpelle tout autant différents acteurs.

Le présent travail de recherche est un essai de compréhension du comportement délinquant chez l'adolescent en milieu algérien à travers l'analyse de trois cas cliniques, dans une perspective culturelle, anthropologique mettant en situation l'adolescent, voire l'enfant, face à l'ordre paternel, tout au long du processus de socialisation où l'autorité du père s'impose à la lecture des faits comme un facteur fondamental, non négligeable, à l'origine des troubles comportementaux pouvant être observés chez l'adolescent délinquant.

La fonction paternelle est la figure de l'autorité, figure qui, au cours de la socialisation impose, par sa fonction contenante et sécurisante, des limites, et inscrit, de même, la filiation symbolique : « on est le fils d'un tel ».

Notre réflexion autour de la problématique de la délinquance juvénile qui a posé la notion d'autorité comme notion pivot, dans la compréhension des conduites transgressives à l'adolescence, amène à admettre que la nature de l'autorité du père, en milieu algérien, est un facteur déterminant dans la psycho-socio-genèse de la délinquance juvénile.

Notre analyse des cas montre de manière significative que l'adolescent délinquant souffre à la fois d'une carence d'autorité mais également d'une autorité abusivement exercée par le père. L'adolescent délinquant est en quête de filiation et en appelle à l'autorité symbolique du père dans sa fonction contenante et sécurisante.

Mots-clés : Adolescence – Autorité – Socialisation – Figure du père- Délinquance juvénile- Culture